



REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÈBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil d' *Yverdon.*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

DÉCLARE

que le présent registre renferme *deux cents pages.*

Lausanne, le *29* septembre 19*21.*

Pour le Département :

Le Chef du service de justice,



P. Steiner

Registre des mariages A.

N° 70

Durussel Louis Adolphe

et

Berger Julia Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Louis Adolphe

célibataire

employé Off.

originaire de Bussy-sur-elloudon

domicilié à Yverdon

né à Fomy le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Joseph Durussel, journalier

et de Justine née Bulloz, à Yverdon

2. Berger Julia Louise

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Grosshöchstetten (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le trois Décembre

mil neuf cent deux

fille de Charles Louis Berger, horloger

et de Justine Amélie née Henry, à Yverdon

Témoins: 1. Gilbert Landry, mason, à Yverdon

2. Charles Bonetti, manoeuvre, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Grosshöchstetten, à Yverdon le 23, et à Bussy le 24 Septembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-deux Octobre mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° Consentement des parents de l'épouse

5° 6° Actes de publication à

a) Bussy

b) Grosshöchstetten (Berne)

c) Yverdon

Les époux :

Durussel Louis

Julia Durussel

Les témoins :

G. Landry

Bonetti Charles

L'officier de l'état civil :

K. Labille

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du n° 44 de l'année 1919 au n° 69 de l'année 1921.

Ce que nous certifions.

Yverdon le 22 Octobre 1921

L'officier de l'état civil

K. Labille



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 71

Oppeliquier Gustave Jean

et

Lerriraz Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oppeliquier Gustave Jean

célibataire

chauffeur Cff

originaire de Ballens (Vaud)

domicilié à Brig

né à Ballens

le six Février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Gustave Jean David Oppeliquier, décédé

et de Hortense Hélène née Chapandal, à Ballens

2. Lerriraz Lina

célibataire

originaire de Charvornay et L'Abergement

domiciliée à Yverdon

née à Fiez

le dix Mai

mil huit cent quatre-vingt-onze

filie de Jules Lerriraz

et de Rosine Louise née Lerrin, à Yverdon

Témoins :

1. John Mottaz, négociant à Yverdon

2. Robert Viallon, agriculteur, à Ballens

Les publications ont eu lieu à Brig le 21, à Yverdon et à Charvornay le 22, à Ballens et à L'Abergement le 23 Septembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-huit Octobre mil neuf cents vingt-un.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Oppeliquier Gustave
Lina Oppeliquier

Les témoins :

Mottaz

Robert Viallon

L'officier de l'état civil :

H. Habille

Communiqué à l'état civil à Ballens, Brig, Charvornay et Lignerolles.

Registre des mariages A.

N° 2

Gasser Ernest

et

Meier Frieda

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasser Ernest

célibataire

boucher

originaire de Belp (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Belp

le vingt-sept Mars

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Marie Gasser, à Belp

2. Meier Frieda

célibataire

couzière

originaire de Merisau (Appenzel A. Rh)

domiciliée à Neu-St. Johann (St. Gall)

née à Gaiserwald (St. Gall)

le vingt-quatre Juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Wilhelm Rudolf Meier, boulanger

et de Elisabeth nie Wälsler, à Neu St. Johann

Témoins :

1. Jean Ance, journaliste, à Yverdon

2. Robert Marendaz, boucher, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 4, à Belp, à Merisau et à Neu St. Johann le 5 Octobre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-huit Octobre mil neuf cent vingt

un

Pièces déposées :

1. 2. Promesses de mariage

3. 4. Actes de naissance des époux

5. 8. Actes de publication à

a) Belp,

b) Merisau,

c) Neu St. Johann et

d) Yverdon

Communiqué à l'Etat-civil à Belp, Merisau et Neu St. Johann.

Les époux :

E. Gasser

Frieda Gasser

Les témoins :

Jean Ance

Marendaz Robert

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 73

Martin Armand

et

Failloubaz Alice Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Armand

célibataire

comptable

originaire de Yverdon

domicilié à Yverdon

né à Yverdon le vingt-quatre février

mil huit cent quatre vingt-douze

fils de Charles François Martin, serrurier off

et de Nancy Henriette née Firaz, à Yverdon

2. Failloubaz Alice Lucie

célibataire

insultatrice

originaire de Tallamand

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le seize mai

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de Arnold Failloubaz, menuisier off

et de Eugénie Louise née Clément, à Yverdon

Témoins : 1. Jean Baldinger, technicien, à Yverdon
2. Marguerite Failloubaz, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 4, et à Tallamand le 5
Octobre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt
un

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. 3. Actes de publication à
 - a) Tallamand
 - b) Yverdon

Les époux :

Armand Martin
Alice Martin

Les témoins :

hgt Failloubaz
Baldinger

L'officier de l'état civil :

Kohabille

Communiqué à l'Etat civil à Cudrefin.

Registre des mariages A.

N^o 74
Dutoit Julien
 et
Resin Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit Julien

célibataire

agriculteur

originaire de Neyruz et de Moudon

domicilié à Brit, hameau de Granges

né à Rossenges le neuf Février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Jules Dutoit, agriculteur à Brit

et de Rosine née Chouney

2. Resin Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Mézery et Cronay

domiciliée à Molondin

née aux Rottes rière Molondin le cinq Janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze

filles de Constant Resin, à Molondin

et de Louise Adélaïde née Imhof, décédée

Témoins : 1. Armand Resin, agriculteur, à Chevannes-le-Chêne
 2. Lina Dutoit, couturière, à Neyruz

Les publications ont eu lieu à Granges le 8, à Moudon et à Neyruz le 10, à Cronay, à Mézery et à Molondin, le 11 Octobre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Verdun, le vingt-neuf Octobre mil neuf cent vingt
 un.

Pièces déposées :

1^o Certificat de publication

Les époux :

Julien Dutoit
 Marguerite Dutoit

Les témoins :

Resin Armand
 Ida Dutoit

L'officier de l'état civil :

Hella Belle

Communiqué à l'Etat civil à Denezey
 Moudon, Doumeloze et Granges.

N° 75

Lerrin Henri Etienne

et

Aegerter Valentine Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lerrin Henri Etienne

célibataire

Serrurier Off

originaire de Champéry (Valais)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon le huit Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Etienne Lerrin, décédé

et de Julie Rosine née Bardel, à Yverdon

2. Aegerter Valentine Emma

célibataire

couturière

originaire de Gurzelen (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le douze Mai

mil neuf cent

fille de Paul Aegerter, employé

et de Emma Marie née Grädel, à Yverdon

Témoins: 1. Paul Aegerter, employé à Yverdon

2. Emile Raymond, mécanicien, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 6, à Champéry le 7 et à Gurzelen le 8 Octobre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trois Novembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Actes de publication à

a) Champéry

b) Gurzelen et

c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Champéry et à Gurzelen.

Les époux :

Lerrin Henri

Aegerter Valentine

Les témoins :

Raymond Emile

Aegerter Paul

L'officier de l'état civil :

Chella Bille

Registre des mariages A.

N° 46

Reymond Emile Georges
Abram
et

Mozandi Marguerite Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Emile Georges Abram
célibataire
Mécanicien
originaire de Yaulion
domicilié à Yverdon
né à Yverdon le sept Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept
fils de Edouard Arthur Reymond, mécanicien
et de Fanny Léna Marguerite née Elchoud, à Yverdon

2. Mozandi Marguerite Adèle
célibataire
employée de commerce
originaire de Aurano (Novare, Italie)
domiciliée à Yverdon
née à Yverdon le vingt-six Mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit
fille de Victor François Mozandi, décédé
et de Marianne née Antoniazza, à Yverdon

Témoins : 1. Etienne Perrin, serrurier Off, à Yverdon
2. André Reymond, serrurier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yaulion et à Yverdon le 23 Septembre
à Aurano le 9 Octobre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Yverdon, le trois Novembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :
1° Autorisation du Conseil d'Etat
2° Promesse de mariage
3° 5° Actes de publication à
a) Yaulion,
b) Aurano
c) Yverdon.

Les époux :
Reymond Emile
Marguerite Reymond

Les témoins :
Perrin Etienne
Reymond André

Communiqué à l'état civil à Yaulion
et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
Ch. M. Belle

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 77

Tschirren Emile

et

Bellay Marie Jeanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschirren Emile

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Ferenbalm (Berne)

domicilié à Burg près Moral

né à Moral

le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Emile Tschirren, jardinier

et de Emma Elisabeth née Helfer, à Burg

2. Bellay Marie Jeanne

célibataire

originaire de Gland et Dully

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt Septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Eugène Louis Bellay, jardinier

et de Jeanne Marguerite née Gilliard, à Yverdon

Témoins :

1. Alfred Torny, huissier, à Yverdon.

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Burg, à Ferenbalm, à Yverdon, à Gland et à Dully le 12 Septembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le quatre Novembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

Tschirren
Deame Tschirren

Les témoins :

Morny
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Habille

Communiqué à l'état civil à Ferenbalm, Moral, Beguin et Gilly

Registre des mariages A.

N° 48

Robellaz Jean Louis

et

Laschoud Yvette

Par jugement du Tribunal du district d'Yverdon rendu en date du 8 Octobre 1926 déclaré définitif et exécutoire le 14 Décembre 1926 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne peut a- contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 18 Décembre 1926

L'officier de l'état civil :

Kellerbille



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robellaz Jean Louis

célibataire

- négociant

originaire de Bulle

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Jean Louis Robellaz, négociant

et de Marie Elise née Chevalier, à Yverdon

2. Laschoud Yvette

célibataire

originaire de Lutry

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le onze Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Constant Paschoud, décédé

et de Sina Lucie Marianne née Milliet, à Yverdon.

Témoins :

1. Alfred Jubin, pharmacien à Yverdon

2. Oscar Gruter, méd. dentiste, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lutry, à Yverdon le 14 et à Bulle le 15 Octobre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le cinq novembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 4. Actes de publication à

a) Bulle,

b) Lutry et

c) Yverdon.

Les époux :

J. Robellaz

Y. Laschoud

Les témoins :

A. Jubin

O. Gruter

L'officier de l'état civil :

Kellerbille

N^o 79
Mäder-Hermann Albert
 et
Vaucher Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mäder-Hermann Albert
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Mühleberg (Berne)
 domicilié à Yverdon
 né à Berne le vingt-sept novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit
 fils de Albert Mäder, employé fédéral à Berne
 et de Bertha Maria née Blatter, décédée

2. Vaucher Marguerite
 célibataire
 couturière
 originaire de Fleurier (Neuchâtel)
 domiciliée à Yverdon
 née à Yverdon le vingt-un juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit
 fille de Marc Vaucher, chef d'équipe Cf.
 et de Elisa née Ulrich, à Yverdon.

Témoins :
 1. Henri Turin, ajusteur à Yverdon
 2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 17, à Fleurier le 18 et à Mühleberg le 19 Octobre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Yverdon, le neuf novembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :
 1^o Promesse de mariage
 2^o 3^o Actes de naissance des époux
 4^o 6^o Actes de publication à
 a) Mühleberg,
 b) Fleurier et
 c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Mühleberg et Fleurier.

Les époux :
 Mäder, Hermann.
 Marguerite Mäder

Les témoins :
 Turin Henri.
 Ami Rochat

L'officier de l'état civil :
 H. H. H.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 80

Melnitchenko Paul

et

Fivaz Germaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Melnitchenko Paul

célibataire

ouvrier pierriste

originaire de Russie

domicilié à Yverdon

né à Spitzki (dist. de Kiew, Russie) le vingt-neuf juin

mil neuf cent

fils de Grégoire Melnitchenko, décédé

et de Marie Melnitchenko, sans domicile connu

2. Fivaz Germaine

célibataire

ouvrière pierriste

originaire de Sarsel

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le trente janvier

mil neuf cent un

fille de Louis Fivaz manoeuvre Cff

et de Caroline Louise née Fosseval, à Yverdon

Témoins :

1. Louis Fivaz, manoeuvre Cff, à Yverdon

2. Walter Eschudy, pierriste à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 19, à Sarsel le 21 Octobre

1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le douze novembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1. Autorisation du Conseil d'Etat

2. Promesse de mariage

3. Déclaration consulaire remplaçant

l'acte de naissance de l'épouse

4. Acte de naissance de l'époux

5. Actes de publication à l'église russe

de Genève, à Sarsel et à Yverdon

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

à Lausanne et à l'état-civil à

Yverdon.

Les époux :

Paul Melnitchenko.

Germaine Melnitchenko.

Les témoins :

Fivaz Louis

W. Eschudy.

L'officier de l'état civil :

Challabille

N° 81

Borkowsky Hermann Gustave
Auguste

et

Bettea Sophie Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borkowsky Hermann Gustave Auguste

veuf de Cécile Adeline Meyer déc. le 7 Décembre 1918

évangéliste

originaire de Genève (Ville)

domicilié à Genève

né à Mannheim (Bade) le dix-neuf août

mil huit-cent quatre-vingt-six

fils de Hermann Borkowsky

et de Mathilde Schleich, décédés

2. Bettea Sophie Alice

célibataire

institutrice

originaire de Combremont-le-Petit

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le vingt-six août

mil huit-cent quatre-vingt-onze

fille de Jules Aimé Bettea, directeur des écoles

et de Marie Ida née Sandoz, à Yverdon

Témoins: 1. Maurice Bettea, comptable, à Ferrette (Alsace)

2. Louis Bettea, étudiant, La Conversion s/ Lutry.

Les publications ont eu lieu à Genève le 31 Octobre, à Yverdon le 2 et à
Combremont-le-Petit le 3 Novembre 1921Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le dix-neuf novembre mil neuf-cent-vingt-
un.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Communiqué à l'état civil à Combremont-le-Petit et au Bureau Cantonal à Genève.

Les époux :

Hermann Borkowsky.

Alice Borkowsky

Les témoins :

Maurice Bettea.

Louis Bettea

L'officier de l'état civil :

Hallebille

Registre des mariages A.

N° 82

Lillonel Max Paul Raymond

et

Cochand Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lillonel Max Paul Raymond

célibataire

employé Cff

originaire de Cheyres (Fribourg)

domicilié à Yverdon

né à Cheyres

le seize Août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Allysse Lillonel, vigneron

et de Lydie née Bally, à Yverdon

2. Cochand Rose

célibataire

ménagère

originaire de Romairon

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de François Alexis Cochand, forgeron Cff

et de Henriette née Marguerat, à Yverdon

Témoins :

1. Allysse Lillonel, vigneron à Yverdon

2. Alexis Cochand, forgeron Cff, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Cheyres et à Yverdon, le 10, à Romairon le 12 Septembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-trois Novembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 5° Actes de publication à

a) Cheyres,

b) Romairon et

c) Yverdon

Les époux :

Lillonel Max

Cochand Rose

Les témoins :

Lillonel Allysse

Et Alexis Cochand

L'officier de l'état civil :

Hoffmiller

Communiqué à l'Etat civil à Cheyres et à Champagne

N° 88

Röthlisberger Albert

et

Geiser Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Röthlisberger Albert

veuf d'Alice née Payford des le 7 Mai 1921

coiffeur

originaire de Lauperswil (Berne)

domicilié à Leysin

né à St. Imier le quatorze Mai

mil huit cent septante-quatre

fils de Frédéric Röthlisberger, décédé

et de Rosine née Geiser, à Aubonne

2. Geiser Emma

célibataire

originaire de Roggwil (Berne)

domiciliée à Lucens

née à Curtelles le onze Mai

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Jean Emmanuel Geiser, décédé

et de Rosette née Krayenbühl, à Lucens.

Témoins: 1. Martha Geiser, à Lucens

2. Edmond Kramer, imprimeur à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Leysin le 1^{er}, à Lauperswil et à Lucens le 2^e, à Roggwil le 3 Novembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-quatre Novembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Albert Röthlisberger
Emma Röthlisberger

Les témoins :

Yverdon

M. Geiser

L'officier de l'état civil :

H. Mabilly

Communiqué à l'état civil à Lauperswil, Leysin, Roggwil et Lucens

Registre des mariages A.

N° 84

Desargens Edouard

et

Bischof Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desargens Edouard

célibataire

employé de bureau

originaire de Farzensdomicilié à Lomyné à Lomy

le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Emile Desargenset de Lina Louise née Barbay, à Lomy2. Bischof Rosa

célibataire

originaire de Eggersriet (St. Gall)domiciliée à Lomynée à Zurich

le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Charles Joseph Bischof, à Zurichet de Rosa née Bolliger, décédée

Témoins :

1. Haus Wildi, commis à Yverdon2. Jean Rohrbach, commis à YverdonLes publications ont eu lieu à Lomy le 31 Octobre, à Farzens et à Eggersriet le 2 Novembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon le deux Décembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1° Certificat de publication

Les époux :

E. DesargensR. Desargens

Les témoins :

H. WildiJean Rohrbach

L'officier de l'état civil :

Ch. HabilleCommuniqué à l'état civil à Luceus,
Eggersriet et Ursins.

N° 85

Baudin Emile

et

Bornoz Léa Malvina née Balmelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudin Emile

veuf d'Eugénie Louise née Jaton dès le 17 Mars 1919

maréchal

originaire de Chierrens

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le huit Octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Jean Daniel Baudin

et de Louise Friedricke née Mchr. décédés

2. Bornoz Léa Malvina née Balmelli

veuve d'Alfred Bornoz dès le 29 Décembre 1914

ménagère

originaire de Saugondry

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le quinze Janvier

mil huit cent septante-huit

filles de Antoine Balmelli

et de Julie Charlotte née Pillard, décédés.

Témoins: 1. Paul Perret, parfumeur, à Yverdon

2. Marcel Schmidhauser, notaire, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 15, à Chierrens le 17 et à Saugondry le 18 Novembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le cinq Décembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Acte de naissance de l'époux

3° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

4° Livre de famille de l'épouse

5° Actes de publication à

a) Chierrens,

b) Saugondry,

c) Yverdon.

Communiqué à l'Etat civil à St-Cierges et Champagne.

Les époux :

Baudin Emile

Baudin Léa

Les témoins :

P. Perret

M. Schmidhauser

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

Registre des mariages A.

N° 86
Layot Henri
 et
Baux Louise Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Layot Henri
 célibataire
 boulanger
 originaire de Corcelles-sur-Concise
 domicilié à Yverdon
 né à Lausanne le quinze août
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf
 fils de Jenny Adrienne Rosine Layot née Burnat, à Lausanne
 et de

2. Baux Louise Henriette
 célibataire
 ménagère
 originaire de Rottinière
 domiciliée à Prilly
 née à Corbeyrier le vingt-neuf août
 mil huit cent quatre-vingt-neuf
 fille de Henri François Baux, décédé
 et de Emilie Louise née Rossier, à Prilly

Témoins : } 1. Henri Cordey, agent de la Justice, à Lausanne
 } 2. Ami Rochat, huissier à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 2, à Corcelles-sur-Concise,
 à Rottinière et à Prilly le 3 Décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-deux Décembre mil neuf cent
 vingt-uni.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
 2. 3. Actes de naissance des époux
 4. 5. Actes de publication à
 a) Corcelles-sur-Concise,
 b) Rottinière,
 c) Prilly et
 d) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Concise,
 à Rottinière et à Prilly.

Les époux :

Henri Layot
 Louise Layot

Les témoins :

Henri Cordey
 Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Challabille

N° 87

Berchier John

et

Vulliens Germaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berchier John

Célibataire

agriculteur

originaire de Cheyres (Fribourg)

domicilié à Lomy

né à Lomy

le vingt-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de Alfred Antoine Berchier

et de Marie née Lahud, à Lomy

2. Vulliens Germaine

Célibataire

ménagère

originaire de St. Cierges & Bouleus

domiciliée à St. Cierges

née à Drostigny

le vingt Septembre

mil neuf cent

fille de Samuel dit Henri Vulliens, à Laris

et de Thérèse née Freymond, sans domicile connu

Témoins: 1. Maurice Berchier, maréchal, à Lomy

2. François Louis Cucher, cafetier à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lomy le 8, à Bouleus, à St. Cierges et à Cheyres le 9 Décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-quatre Décembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1° Certificat de publication.

Les époux :

Berchier John
Germaine Berchier

Les témoins :

Cucher, François L.
Berchier Maurice

L'officier de l'état civil :

Hella Belle

Communiqué à l'Etat civil à Cheyres,
Laris & St. Cierges

N° 88

Fahrni Paul Alfred

et

Burnier Marguerite Rosine
Léontine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fahrni Paul Alfred

célibataire

manoeuvre

originaire de Griz (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le vingt-trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Jean Fahrni, manoeuvre

et de Anna née Hokli, à Yverdon

2. Burnier Marguerite Rosine Léontine

célibataire

ménagère

originaire de Lutry et Villette

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le deux août

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Emile Henri Daniel Burnier, décédé

et de Marie Jenny née Mayor, à Yverdon

Témoins: } 1. Edouard Bühler, monteur eff, à Yverdon
2. Isaac Faltbert, agriculteur à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lutry le 3, à Yverdon le 5, à Schwarzenegg et à Villette le 6 Décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-quatre Décembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 5. Actes de publication à

a) Schwarzenegg

b) Lutry

c) Villette et

d) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Schwarzenegg,
Lutry et Cully.

Les époux :

Fahrni Paul AlfredFahrni Marguerite

Les témoins :

Edouard BühlerFaltbert Isaac

L'officier de l'état civil :

Stella Bille

N° 89

Cruchon Léon

et

Lache Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruchon Léon

célibataire

manoeuvre

originaire de Bercher

domicilié à Yverdon

né à Orens

le sept Mars

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Fanny Nora Cruchon, à Yvey

~~et de~~2. Lache Ida

célibataire

pierriste

originaire de Chapelle

domiciliée à Yverdon

née à Orens

le vingt Avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de Ida Lache, à Yverdon

~~et de~~

Témoins : 1. Alfred Nerny, huissier, à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 5, à Bercher et à Chapelle
le 6 Décembre 1921Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le vingt-quatre Décembre mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Bercher,

b) Chapelle et

c) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Saint-
Cierges.

Les époux :

Cruchon Léon

Madame Ida Cruchon

Les témoins :

Alfred Nerny

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Hellerbille

N° 90

Vodoz Paul Léon

et

Perret Marcelle Jenny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vodoz Paul Léon

célibataire

docteur-médecin

originaire de La Tour-de-Teilz

domicilié à Yverdon

né à Yverdon le huit Septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de Paul François Charles Vodoz, professeur

et de Emilie née David, à Yverdon

2. Perret Marcelle Jenny

célibataire

originaire de Villars-Biercelin

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le vingt Juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fillette de Charles Paul Perret, pharmacien

et de Julia née Neukirch, à Yverdon

Témoins :

1. Charles Perret, pharmacien, à Yverdon

2. Pierre Vodoz, agriculteur, à Beretta (Algérie)

Les publications ont eu lieu à Villars-Biercelin, à Yverdon le 5, et à La Tour-de-Teilz le 6 Décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-quatre Décembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Actes de publication à

a) La Tour de Teilz

b) Villars-Biercelin et

c) Yverdon

Les époux :

P. Vodoz

Marcelle Jenny

Les témoins :

Ch. Perret

P. Vodoz

L'officier de l'état civil :

Chellard

N° 91

Favre Ernest

et

Zbinden Emelie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Ernest

célibataire

manoeuvre

originaire de Concise

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le vingt-huit Septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Henri Ernest Favre, manoeuvre

et de Marie Louise née Rouillet, à Yverdon

2. Zbinden Emelie

célibataire

journalière

originaire de Rüschegg (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Müntschemier

le vingt-sept Mai

mil neuf cent

fille de Frieda Emma Zbinden, décédée

et de

Témoins: 1. Maurice Barbey, manoeuvre, à Yverdon
2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 10, à Concise le 11 et à Rüschegg le 12 Novembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-quatre Décembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° 3° Actes de naissance des époux
- 4° 6° Actes de publication à
 - a) Concise
 - b) Rüschegg
 - c) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Concise et à Rüschegg.

Les époux :

Favre Ernest
M. Emelie Favre

Les témoins :

Barbey Maurice
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chollatille

Jugement du Tribunal du district de Yverdon rendu en date du 15 juillet 1932 déclaré définitif et exécutoire le 28 septembre 1932 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 15 octobre 1932
L'officier de l'état civil :

[Signature]



Registre des mariages A.

N° 92

Bécholey Daniel François

et

Rohrbach Alice Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bécholey Daniel François

célibataire

représentant de commerce

originaire de Bercher et Chesalles-sur-Moudon

domicilié à Yverdon

né à Yverdon le vingt-un Décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Jules Alfred Bécholey, manoeuvre Cff

et de Julie Aline née Leytragnet, à Yverdon

2. Rohrbach Alice Julie

célibataire

employée de magasin

originaire de Wählern (Bern)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le vingt-six Décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Jean Rohrbach, aiguilleur Cff

et de Louis Eugénie née Röchat, à Yverdon

Témoins : 1. Ernest Rohrbach, employé de bureau, à Yverdon
2. Henri Manigley, secrétaire communal, à YverdonLes publications ont eu lieu à Yverdon le 23, à Chesalles, à Wählern
le 24 et à Bercher le 25 Novembre 1921Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le vingt-un Décembre mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 5° Actes de publication à

a) Bercher, _____

b) Chesalles, _____

c) Wählern et _____

d) Yverdon. _____

Communiqué à l'état civil à St Cierges,
à Lucens et à Wählern.

Les époux :

Daniel Bécholey
Alice Bécholey

Les témoins :

Ernest Rohrbach
Henri Manigley

L'officier de l'état civil :

M. H. B. B.

N° 93

Gertsch Johann Christian
et
Brawand Frieda

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gertsch Johann Christian
célibataire
menuisier
originaire de Lauterbrunnen (Berne)
domicilié à Yverdon
né à Brienzwiler le trois Septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept
fils de Margaritha Gertsch, décédée
et de

2. Brawand Frieda
célibataire
employée
originaire de Grindelwald (Berne)
domiciliée à Yverdon
née à Lys le sept Septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze
fille de Charles Brawand, voyageur de commerce
et de Anna nie Schmid, à Yverdon

Témoins : 1. Albert Vonallmen, portier, à Lauterbrunnen
2. Emosh Schlup, tonnelier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 25, à Grindelwald le 26 et à
Lauterbrunnen le 28 Novembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trente-un Décembre mil neuf cent vingt
un.

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
2° Actes de naissance des époux
3° Actes de publication à
a) Lauterbrunnen,
b) Grindelwald et
c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Lauter-
brunnen et Grindelwald.

Les époux :

Jean Gertsch
Frieda Gertsch

Les témoins :

Mme Ellen Floer
Schlup Ernest.

L'officier de l'état civil :

Kohler
Kohler

Registre des mariages A.

N° 94

Philipona Joseph Auguste

et

Chabloz Juliette Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Philipona Joseph Augusteveuf d'Emma Marchand dès le 1^{er} Avril 1920

Mécanicien

originaire de Vuippens, Marsens et Hauteville (Gruyère)

domicilié à Yverdon

né à Vuippens

le vingt-huit Décembre

mil-huit-cent-septante-huit

fils de Félicien Philipona

et de Marie née Diethalm, décédés

2. Chabloz Juliette Emma

célibataire

originaire de Vaugondry

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt-un Juin

mil-huit-cent-quatre-vingt-quinze

fille de Albert Chabloz, manoeuvre

et de Marie Céline née Mandly, à Yverdon

Témoins :

1. Albert Chabloz, manoeuvre, à Yverdon

2. Auguste Visinand, jardinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Hauteville et à Yverdon le 1^{er} à Vuippens, à Marsens et à Vaugondry le 2 Décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trente-un Décembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
- 2^o Acte du 1^{er} mariage de l'époux.
- 3^o Acte de naissance de l'épouse
- 4^o Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- 5^o Actes de publication à Vuippens, Marsens, Hauteville, Vaugondry et Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Vuippens, Hauteville et Champagny

Les époux :

Philipona aug.
Philipona Juliette

Les témoins :

Albert Chabloz
Auguste Visinand

L'officier de l'état civil :

A. Mabile

N° 95

Maspero Jean

et

Offner Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maspero Jean

Célibataire

Coureur - ramoneur

originaire de Lontè-Bresa (Bessin)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon le sept Octobre

mil neuf cent

fils de Théodore Henri Maspero, décédé

et de Pauline née Thönen, à Yverdon

2. Offner Marguerite

Célibataire

ménagère

originaire de Chesalles (Fribourg)

domiciliée à Yverdon

née à Formanqueires le onze Juillet

mil neuf cent quatre-vingt-neuf

fille de Michel Offner, journalier à Fribourg

et de Françoise Marie née Rudaz, décédée

Témoins: 1. Émile Cordier, employé Cff à Yverdon

2. Paul Dibatz, boulanger, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 6, à Lontè-Bresa le 7 et à Chesalles le 8 Décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trente-un Décembre mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Actes de naissance des époux

3° Actes de publication à

a) Lontè-Bresa,

b) Chesalles

c) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Lontè-Bresa et à Spiez (Fribourg).

Les époux :

Jean Maspero
Marguerite Maspero

Les témoins :

Paul Dibatz
Cordier Émile

L'officier de l'état civil :

Offner Marguerite

Vu, le 17 Janvier 1922

le Préfet

[Signature]



Le N° 95 à la page 26 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1921. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Yverdon le 31 Décembre 1921.

L'officier de l'état civil

Offner Marguerite



Ce double a été remis le 18 Janvier 1922 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 114 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910.

Yverdon le 18 Janvier 1922

L'officier de l'état civil

Offner Marguerite



Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Registre des mariages A.

N° 1
Schneiter-Henri
et
Félix Nadine Emma Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneiter-Henri

célibataire

employé off

originaire de Fahreni (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Bursins le vingt juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de François Schneiter, pêcheur

et de Jacqueline Henriette née Heer, à Bursinel

2. Félix Nadine Emma Marie

célibataire

ménagère

originaire de La Rogivue (Taud)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le six octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Charles Jules Félix, tourneur off

et de Eugénie Louise née Favre, à Yverdon

Témoins : 1. Antonin Terroud, ouvrier de fabrique à Nyon
2. Emile Schneiter, employé de tram, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 12, à Steffisburg et à La Rogivue le 13 Décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le quatorze janvier mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Steffisburg,

b) La Rogivue et

c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Steffisburg
et à Salzigruve.

Les époux :

Schneiter Henri
Nadine Schneiter

Les témoins :

Antonin Terroud
Emile Schneiter

L'officier de l'état civil :

Challebille

N° 2

Dupuis Constant

et

Tacheron Serena Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Constant

célibataire

agriculteur

originaire de Belmont près Yverdon

domicilié à Belmont

né à Belmont

le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Félix Dupuis, agriculteur à Belmont

et de Sophie née Gavillet, décédée

2. Tacheron Serena Alice

célibataire

ménagère

originaire de Molondin

domiciliée à Molondin

née à Molondin

le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Aimé Tacheron, décédé

et de Louise Thérèse née Rollier, à Molondin

Témoins :

1. Paul Tacheron, marichal à Belmont

2. Suzanne Glardon, couturière, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Belmont le 3 et à Molondin le 5 Janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-un Janvier mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Dupuis Constant
Dupuis Alice

Les témoins :

Paul Tacheron
Suzanne Glardon

L'officier de l'état civil :

Ch. H. Bille

Communiqué à l'Etat civil à Belmont et à Donneloye.

N° 3

Morier Louis William

et

Buzzi Juliette Camille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier Louis William

célibataire

agent de police

originaire de Château-d'Oex

domicilié à Lausanne

né à Lausanne

le seize Avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Jean Charles Emile Morier, peintre en voitures

et de Rose Hélène née Lavillon, à Lausanne

2. Buzzi Juliette Camille

célibataire

ménagère

originaire de La Lenc (Berne)

domiciliée à Lausanne

née à Fraugins

le douze Mars

mil neuf cent

fille de Camille Ami Buzzi, fraiseur

et de Eugénie Augusta née Bellay à Yverdon

Témoins :

1. Emile Gachet, gendarme, à Yverdon

2. Eugène Meyer, chaudronnier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Château-d'Oex et à Lenc le 21 Décembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-huit Janvier mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

William Morier
Juliette Morier.

Les témoins :

Emile Gachet
Eugène Meyer

L'officier de l'état civil :

K. Habille

Communiqué à l'état civil à Lausanne, Château-d'Oex et à Lenc.

N° 4

Musy Frank Emile

et

Martinet Marie Céline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Musy Frank Emile

célibataire

mécanicien

originaire de Suceiraz

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le quatre Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Ernest Paul Musy, décédé

et de Elise Euphrasie née Fuchs, à Yverdon

2. Martinet Marie Céline

célibataire

couturière

originaire de Mont-la-Ville

domiciliée à Essertines (Echaëns)

née à Essertines

le quatre Février

mil neuf cent un

fille de Edmond César Martinet, agriculteur

et de Frieda née Duchet, à Essertines

Témoins :

1. Emile Fuchs, facteur aux télégraphes à Yverdon

2. Ernest Musy, mécanicien, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 24, à Suceiraz, à Mont-la-Ville et à Essertines le 25 Janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le onze Février mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 5° Actes de publication à

a) Suceiraz

b) Mont-la-Ville

c) Essertines et

d) Yverdon

Les époux :

Frank Musy

Marie Musy

Les témoins :

E. Fuchs

E. Musy

L'officier de l'état civil :

Kellerbille

Communiqué à l'état civil à Monthod
à L'Hôte et à Turrens.

Registre des mariages A.

N° 5

Tetter Henri Martin Jules

et

Léclard Jeanne Marie Désirée

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tetter Henri Martin Jules

célibataire

ingénieur

originaire de La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel)

domicilié à Lesaux

né à Peneus

le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Jean Louis Tetter

et de Marie Adrienne née Perret, Jeanneret, à Zurich

2. Léclard Jeanne Marie Désirée

célibataire

originaire de Lailly

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de Robert Jules Léclard, négociant

et de Jeanne Adèle née Léclard, à Yverdon

Témoins : 1. Jules Louis Tetter, commerçant, à Zurich

2. André Jules Léclard, étudiant, à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Lesaux le 12, à La Chaux-de-Fonds le 14, à Yverdon et à Lailly le 16 janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix-huit février mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1^o Certificat de publication

Les époux :

Henri M. J. Tetter.

Jeanne Marie Tetter

Les témoins :

L. Perret
Léclard

Communiqué à l'état civil à La Chaux-de-Fonds, à Lesaux et à Peneus.

L'officier de l'état civil :

Chella Bille

N° 6

Girardet Eugène

et

Geneux Juliette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet Eugène

Célibataire

Commerçant

originaire de Suchy

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le sept Mars

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Eugène Girardet, décédé

et de Adeline née Schneiter, à Yverdon

2. Geneux Juliette

Célibataire

originaire de St Croix

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le onze Janvier

mil neuf cent un

fille de Jules Geneux, menuisier

et de Emma Méry née Marenclaz, à Yverdon

Témoins :

1. Jules Geneux, menuisier, à Yverdon

2. Auguste Girardet, employé off. à Yverdon

Les publications ont eu lieu à St Croix, aux Granges de St Croix, à Yverdon le 28 Janvier et à Suchy le 30 Janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-quatre Février mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux.

4° 7° Actes de publication à

a) Suchy,

b) St Croix,

c) Les Granges de St Croix et

d) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Belmont et à St Croix.

Les époux :

Eugène Girardet
Juliette Girardet.

Les témoins :

Geneux Jules
Girardet Auguste

L'officier de l'état civil :

Hellebelle

Registre des mariages A.

N° 7

Berchier Henri Marcel

et

Croci-Corti Thérèse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berchier Henri Marcel

célibataire

employé eff

originaire de Granges-de-Vesin (Fribourg)

domicilié à Yverdon

né à Franex (Fribourg)

le quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de Ernest-Léon Berchier, décédé

et de Marie Adélaïde née Chorimbert, à Yverdon

2. Croci-Corti Thérèse

célibataire

originaire de Stabio (Tessin)

domiciliée à Yverdon

née à St-Triphon

le sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Angelo Croci-Corti, tailleur de pierre

et de Marie née Gerosa, à St-Triphon

Témoins :

1. François Cand, employé à l'J. St. C. à Yverdon

2. Oscar Berchier, employé de magasin, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 3, à Granges-de-Vesin et à Stabio le 4 Février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-quatre Février mil neuf cents vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Granges-de-Vesin,

b) Stabio et

c) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil si Aumont
et à Stabio.

Les époux :

H. Berchier

T. Croci-Corti

Les témoins :

Cand François

Berchier Oscar

L'officier de l'état civil :

Ch. H. Bille

N° 8

Mesot Louis Sidore

et

Denervand Marie Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mesot Louis Sidore

célibataire

agriculteur

originaire de Provens (Fribourg)

domicilié à Provens

né à Bouloz

le vingt-cinq Février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Joseph Claude Mesot

et de Marie Alphonsine, dite Mélanie, née Maillard, décédée

2. Denervand Marie Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Mossel et Bouloz (Fribourg)

domiciliée à Yverdon

née à Morfens

le vingt-deux Décembre

mil neuf cent trois

fille de Joseph Ernest Denervand

et de Marie Françoise née Denervand, à Yverdon

Témoins :

1. Oscar Lambert, manoeuvre, à Yverdon

2. Marie Louise Denervand, ménagère, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Mossel, à Bouloz, à Provens, à Yverdon le 14 Février 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-cinq Février mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1° Certificat de publication.

Les époux :

Mesot Sidore

Marie Mesot

Les témoins :

Lambert Oscar

Denervand Marie Louise

L'officier de l'état civil :

Challebelle

Communiqué à l'Etat civil à Provens, à Promarens et à Gorsez.

Registre des mariages A.

N° 9

Vidmer David Ami

et

Charles Alice Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vidmer David Ami

célibataire

agriculteur

originaire de Valeyres-sous-Rances

domicilié à Suscivaz

né à Suscivaz

le trente-un Décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de Jules Alfred Vidmer, décédé

et de Emma Marie née D'écoppet, à Suscivaz

2. Charles Alice Eugénie

célibataire

ménagère

originaire de Corcelles-sur-Chavornay

domiciliée à Suscivaz

née à Suscivaz

le quinze Septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de Henri Auguste Charles, maître-charpentier

et de Sophie Lina née D'écoppet, à Suscivaz

Témoins :

1. Henri Charles agriculteur, à Suscivaz

2. Rose Charles ménagère, à Suscivaz.

Les publications ont eu lieu à Suscivaz, le 24, à Valeyres-sous-Rances et à Corcelles-sur-Chavornay le 25 janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Svendon, le quatre Mars mil neufcent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Ami Vidmer

Eugénie Vidmer

Les témoins :

Henri Charles

Rose Charles

L'officier de l'état civil :

H. Herbette

Communiqué à l'état civil à Method, à
Baulmes et à Chavornay.

N° 10

Wohlhauser Raphaël Martin

et

Simmen Lina

Par jugement du Tribunal du district de Yverdon rendu en date du 17 juin 1941 déclaré définitif et exécutoire le 17 juillet 1941 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.

Inscrit le 26 juillet 1941 L'officier de l'état civil:



RECTIFICATION

Par décision du 9 mai 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'époux soit désigné comme étant originaire d'Heitenried et St. Antoni (Fribourg).

Yverdon le 31 mai 1956 L'officier de l'état civil:



Communiqué aux officiers de l'état civil de Tavel, Heitenried, St. Antoni et Schinznach.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Wohlhauser Raphaël Martin

célibataire

monteur. électricien

originaire de Tavel et Heitenried (Fribourg)

domicilié à Yverdon

né à Fribourg

le trente trois

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Anna Stéphanie Wohlhauser, à Lodève

2. Simmen Lina

célibataire

couturière

originaire de Schinznach (Argovie)

domiciliée à Yverdon

née à Schinznach

le vingt-huit juin

mil neuf cent un

fille de Johann Simmen

et de Elise née Werder, les deux décédés.

Témoins: 1. Marcel Dougoud, ouvrier aux eff., à Yverdon 2. Rodolphe Hämi, électricien, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Tavel, à Heitenried, à Schinznach et à Yverdon le 18 février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage. Yverdon, le dix Mars mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées:

- 1° Promesse de mariage
2° Actes de naissance des époux
4° Actes de publication à
a) Tavel,
b) Heitenried,
c) Schinznach et
d) Yverdon

Les époux:

R Wohlhauser
L Wohlhauser

Les témoins:

Dougoud etc
Karl Hämi

L'officier de l'état civil:

Signature of the civil registrar

Communiqué à l'état civil à Tavel, Heitenried et Schinznach.

Registre des mariages A.

N° 11

Falcy Louis Edmond

et

Crettol Marie Françoise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Falcy Louis Edmond

veuf en 2^{es} noces de Blanche Marie née Goy dès le 26 Mai 1921

employé Off.

originaire de Vallorbe

domicilié à Yverdon

né à Neuchâtel

le vingt-huit Février

mil huit cent ~~quatre-vingt~~ ^{quatre-vingt} quatre

fils de Louis Henri Falcy

et de Marie Elisa née Favre

2. Crettol Marie Françoise

célibataire

ménagère

originaire de Randogne (Valais)

domiciliée à Yverdon

née à Randogne

le vingt-quatre Octobre

mil huit cent nonante-trois

fille de Pierre Crettol, décédé :

et de Marie Justine née Crettol, à Randogne

Témoins :

1. Henri Beney, mécanicien à Yverdon

2. Emma Simoncini, ménagère, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et à Yverdon le 15, à Saint Maurice de Laques le 18 Février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le onze Mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
3. Acte de naissance de l'épouse
4. Acte de décès de la 2^{de} femme de l'époux
5. Acte de publication à
 - a) Vallorbe
 - b) St-Maurice de Laques, etc.
 - c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Vallorbe et à Molleins (Valais).

Les époux :

Falcy Edmond
Marie Falcy

Les témoins :

Emma Simoncini
Henri Beney

L'officier de l'état civil :

Challatello

Approuvé la radiation ci-contre
avant la signature :

de l'époux :

Falcy Edmond
L'officier de l'état civil

Challatello

Yverdon le 11 Mars 1922.



N° 12

Durussel Maurice

et

Amiet Cécile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Maurice

célibataire

employé eff

originaire de Donneloye et Bussy-sur-Moudon

domicilié à Verdou

né à Donneloye

le vingt-quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Constant Durussel, décédé

et de Marie née Litter, à Verdou.

2. Amiet Cécile

célibataire

ménagère

originaire de Mur (Vaud)

domiciliée à Yvonand

née à Yvonand

le dix-sept juillet

mil neuf cent deux

fille de Henri Amiet, décédé

et de Adèle née Rogivue, à Yvonand.

Témoins :

1. Jules Jaumin, manoeuvre eff, à Verdou

2. Edmond Burgat, manoeuvre eff, à Verdou

Les publications ont eu lieu à Donneloye, à Bussy, à Yvonand, à Verdou le 6 et à Mur le 7 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Verdou, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux.

4° Consentement de la mère de l'épouse

5° Actes de publication à

a) Donneloye,

b) Bussy,

c) Mur,

d) Yvonand et

e) Verdou.

Communiqué à l'Étranger à Donneloye, Moudon, Cudrefin et Yvonand.

Les époux :

Durussel Maurice.

Amiet Cécile

Les témoins :

Jaumin Jules

Burgat Edmond.

L'officier de l'état civil :

Hollabille

Registre des mariages A.

N° 13

Léillard Emile Gustave

et

Grandjean Marie Thérèse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Léillard Emile Gustave

célibataire

menuisier

originaire de Giez et Mauborget

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Louis Gustave Léillard, ébéniste

et de Marie Louise ne'e Cochet, à Yverdon

2. Grandjean Marie Thérèse

célibataire

ménagère

originaire de Bellerive (Vaud)

domiciliée à Lausanne

née à Cottard

le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de Antoine Grandjean, décédé

et de Elsie Hélène ne'e Delessert, à Yverdon

Témoins :

1. Charles Rigazzi, entrepreneur, à Yverdon

2. Emile Léillard, menuisier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Yverdon le 17, à Giez
à Mauborget et à Bellerive le 18 Février 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt.
deux

Pièces déposées :

1.° Promesse de mariage

2.° 3.° Actes de naissance des époux

4.° 5.° Actes de publication à

a) Giez,

b) Mauborget,

c) Bellerive,

d) Lausanne et

e) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Grand-
don, Fiez, Cottard, Bellerive et
Lausanne.

Les époux :

E. Léillard

T. Léillard

Les témoins :

Rigazzi Charles

Léillard Emile

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 14

Tombez Charles Alfred

et

Rubin née Tissot Alice Emilie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tombez Charles Alfred

veuf de Elise Emma née Gavillet dès le 11 Décembre 1918

agriculteur

originaire de Bellerive

domicilié à Bellerive

né à Bellerive le vingt-un Septembre

mil huit cent soixante-neuf

fils de Louis Samuel Tombez

et de Merianne née Favet, d'écédés

2. Rubin née Tissot Alice Emilie

veuve d'Albert Rubin dès le 26 Avril 1918

horlogère

originaire de Reichenbach (Berne)

domiciliée à Corgimont

née à Besançon (Doubs, France) le six Janvier

mil huit cent septante-sept

fille de Aline Tissot, blanchisseuse à Yverdon

~~et de~~

Témoins: 1. Ami Rochat, huissier, à Yverdon

2. Ernst Rohrbach, secrétaire, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Bellerive, le 30, à Reichenbach et à Corgimont le 31 Janvier 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trente-un Mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Certificat de publication

Communiqué à l'Etat civil à Cotterd-Bellerive, à Reichenbach et à Corgimont

Les époux :

Ch. Tombez
Alice Tombez

Les témoins :

Ami Rochat
Ernst Rohrbach

L'officier de l'état civil :

Challabille

Registre des mariages A.

N° 15

Mottaz Edouard Armand

et

Fumeaux Marie-Marcelline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz Edouard Armand

célibataire

manoeuvre

originaire de Syens et Montpreveyres

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le vingt-huit juin

mil-neuf cent

fils de François Edouard Mottaz, serrurier

et de Augustine Virginie née Chalquin, à Yverdon

2. Fumeaux Marie-Marcelline

célibataire

ménagère

originaire de Conthey (Valais)

domiciliée à Yverdon

née à Vevey

le trente juin

mil-neuf cent

fille de Pierre Marie Julien Fumeaux, maçon

et de Caroline née Schaefer, à Conthey

Témoins: 1. Hector Denys, sommelier, à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 11, à Syens le 12, à Montpreveyres et à Conthey le 13 Février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le premier avril mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux

4. 5. Actes de publication à

a) Syens,

b) Montpreveyres,

c) Conthey et

d) Yverdon.

Communiqué à l'Etat civil à Yverdon,
Reproyé à Conthey.

Les époux :

Edouard Mottaz.

Marcelline Mottaz

Les témoins :

Hector Denys

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

M. Labille

N° 16

Luginbühl Albert Louis

et

Matthey Hélène Caroline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luginbühl Albert Louis

célibataire

ramoneur

originaire de Mattigen (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le douze Décembre

mil huit cent quatre-vingt-troize

fils de Charles Luginbühl, manoeuvre off

et de Jenny Augusta née Besançon, à Yverdon

2. Matthey Hélène Caroline

célibataire

originaire de Lavigny (Vaud) Le Locle et La Brévine (Neuchâtel)

domiciliée à Yverdon

née à Lavigny

le vingt-sept Juillet

mil neuf cent deux

fille de Jean Victor Matthey, décédé

et de Jenny Suzanne Moret née Genevieve, à St. Lévres

Témoins :

1. Henri Jaquet, serrurier, à Yverdon

2. Edouard Wagnière, manoeuvre à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 13, à Aeschi, Le Locle, et La Brévine le 14 et à Lavigny le 15 Mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le premier Avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Acte de naissance des époux

4. Consentement de la mère de l'épouse

5. Acte de publication à

a) Aeschi,

b) Lavigny,

c) Le Locle,

d) La Brévine et

e) Yverdon.

Communiqué au Ministère à Aeschi, Villars-sous-Yens, Le Locle et La Brévine

Les époux :

Luginbühl Albert

Luginbühl Hélène

Les témoins :

H. Jaquet

E. Wagnière

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

Registre des mariages A.

N° 17

Furter Ernest

et

Stutz Frieda née Bendel

Par jugement du Tribunal du district d'Yverdon rendu en date du 23 mai 1924 déclaré définitif et exécutoire le 2 août 1924 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 20 août 1924

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Inscrit dans le double le 22 août 1924.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Furter Ernest

veuf de Rosina née Ott d'ici le 15 juillet 1921

fourneur

originaire de Staufeu (Argovie)

domicilié à Yverdon

né à Dietfurt (St Gall) le trente mai

mil huit cent septante-deux

fils de Jean Furter

et de Rosina née Sorgen, décédés

2. Stutz Frieda née Bendel

veuve de Samuel Stutz d'ici le 27 Mars 1919

ménagère

originaire de Wasterkingen (Zurich)

domiciliée à Zurich

née à Neuhausen (Schaffhouse) le quinze août

mil huit cent soixante-quatre

fille de Franz Conrad Bendel

et de Barbara née Spörli, décédés

Témoins :

1. Alphonse Ruffieux, mécanicien, à Yverdon

2. Xavier Niedlinger, mécanicien, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 1^{er}, à Staufeu, à Wasterkingen et à Zurich le 2 Mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le huit avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage2^o 3^o Actes des 1^{er} mariages des époux4^o 5^o Actes des décès de la 1^{re} femme et du 1^{er} mari des époux.6^o 7^o Actes de publication à Staufeu, Wasterkingen, Zurich et Yverdon.

Communiqué à l'Etat civil à Staufeu, Wasterkingen et Zurich.

Les époux :

Ernest Furter.

Frida Furter

Les témoins :

A. Ruffieux

Xav. Niedlinger.

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 18

Resin Gustave Henri

et

Rigazzi Catherine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Resin Gustave Henri

célibataire

mécanicien

originaire de Cronay

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le sept Mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Gustave Resin, serrurier

et de Henriette Marguerite née Hiener, à Yverdon

2. Rigazzi Catherine

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Intragna (Lallanza, Italie)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt Décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Philippe Cyprien Rigazzi, maçon

et de Louise née Heimberg, à Yverdon

Témoins :

1. Gustave Resin, serrurier à Yverdon

2. Henri Frossard, chauffeur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 19 à Cronay le 22 Janvier et à Intragna le 12 Février 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le treize mois mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux

4. Autorisation du Conseil d'Etat

5. 7. Actes de publication à

a) Cronay.

b) Intragna

c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Donneloye et à Intragna.

Les époux :

Resin Gustave
Catherine Resin

Les témoins :

Resin Gustave
Frossard. Auste.

L'officier de l'état civil :

Charles Bille

Registre des mariages A.

N° 10

Michel Charles Edouard

et

Lizzera Ernestine Frida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Charles Edouard

célibataire

peintre en voitures

originaire de Egnach (Surgovie)

domicilié au Petit Saconnex

né à Yverdon

le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de Jean Georges Michel, peintre

et de Adèle Jenny née Vallotton, à Yverdon

2. Lizzera Ernestine Frida

célibataire

originaire de Rossa (Novare, Italie)

domiciliée à Genève

née à Delémont

le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de Jean Lizzera, peintre

et de Ida née Maesli, à Delémont

Témoins :

1. Georges Michel, peintre, à Yverdon

2. Constant David, employé off, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu au Petit Saconnex le 1^{er} Février, à Egnach et à Genève le 4 Février et à Rossa le 13 Mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le quinze avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Ch. Ed. Michel.

Frida Michel.

Les témoins :

G. Michel Rib, Sr.
David Constant

L'officier de l'état civil :

A. Habille

Communiqué ad'Etat civil à Neuchâtel s.
E., au bureau cantonal à Genève et à
la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

N° 20

Michel Ernest Jean

et

Favre Ida Fanny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Ernest Jean

célibataire

cordonnier

originaire de Bonigen (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Estavayer-le-Lac

le vingt-six octobre

mil neuf cent quatre-vingt-seize

fils de Rodolphe Michel Charrou, à Estavayer-le-Lac

et de Thérèse Virginie Esther née Duc, décédée

2. Favre Ida Fanny

célibataire

ménagère

originaire de Yvonand

domiciliée à Yverdon

née à Yvonand

le dix mars

mil neuf cent un

fille de Henri Armand Favre, chauffeur

et de Elisa née Rucher, à Yverdon.

Témoins :

1. Alexandre Blanc, gypcier-peintre, à Yverdon

2. Emile Lequiron, mécanicien, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Yverdon le 21 et à Interlaken le 22 Février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le quinze avril mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Actes de naissance des époux

4° Actes de publication à

a) Interlaken,

b) Yvonand et

c) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Interlaken et à Yvonand.

Les époux :

Jean Michel

Ida Michel

Les témoins :

G. Blanc

E. Lequiron

L'officier de l'état civil :

Kappeler

Registre des mariages A.

N° 21

Monnet Ami

et

Roulin Elise Jenny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnet Ami

célibataire

gendarme

originaire de Grancy

domicilié à Yverdon

né à Saleyres-sous-Rances le six mars

mil-neuf cent quatre-vingt-treize

fils de Jules Monnet, marchand

et de Céline née Sigot, à Vallorbe

2. Roulin Elise Jenny

célibataire

couturière

originaire de Lailly

domiciliée au Coudray rière Bavois

née à u Coudray

le quatre août

mil-neuf cent

fille de Allysse Roulin, agriculteur

et de Méry née Clavel, au Coudray

Témoins :

1. Henri Roulin, comptable, à Charornay

2. ^{Jules} Eugène Monnet, limeur, à Vallorbe.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 25, à Grancy, à Lailly le 26 et à Bavois le 27 mars 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-et-un^{ième} mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 5° Actes de publication à

a) Grancy,

b) Lailly,

c) Bavois et

d) Yverdon

Les époux :

A. Monnet

Elise Monnet

Les témoins :

H. Roulin

Monnet Jules

L'officier de l'état civil :

A. Mabitte

Communiqué à l'état civil à Grancy, Vuarnens et Charornay.

N° 22

Böhi Eugène Alfred

et

Ducrot Méry Marianne
Julie née Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Böhi Eugène Alfred

veuf de Suzanne Catherine née Gyseler décé. le 4 septembre 1921

ajusteur Cff

originaire de Corsier (Vaud) et Coss (Surgovie)

domicilié à Yverdon

né à Lausanne

le deux juin

mil huit cent soixante deux

fils de Jean Jacques Samuel Böhi

et de Jeanne Marie née Boucher, décédée

2. Ducrot Méry Marianne Julie née Rochat

divorcée de Michel Jules Ducrot décé. le 24 Mars 1906

ménagère

originaire de St. Croix

domiciliée à Vevey

née aux Charbonnières

le quinze juillet

mil huit cent soixante un

fille de Félix Louis Rochat

et de Julie Henriette née Ducrot, décédée

Témoins : 1. Eugénie Lecoultra, ménagère, au Sentier
2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.Les publications ont eu lieu à Yverdon le 10, à Corsier, à St. Croix, aux
Granges de St. Croix le 11, à Coss et à Vevey le 12 Avril 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt
deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage
2° Actes des précédents mariages des époux
celui de l'épouse avec mention du divorce
3° Acte de décès de la 2^e femme de l'époux
4° Actes de publication à Yverdon
Corsier, St. Croix, Les Granges, Coss
et VeveyCommuniqué à l'Évêché à Chardonne
Schönholzerwilten, à St. Croix et à Vevey.

Les époux :

Alfred Böhi

Méry Marianne

Les témoins :

Eugénie Lecoultra.

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

Registre des mariages A.

N° 23

David Alphonse Raoul

et

Berger Blanche Amélie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. David Alphonse Raoul

célibataire

mécanicien

originaire de Yverdon et Gressy

domicilié à Yverdon

né à La Chaux de Fonds le vingt-six octobre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Louis Alphonse David, graveur

et de Antoinette Jenny née Droz dit Bussler, à Yverdon

2. Berger Blanche Amélie

célibataire

originaire de Gresshöchstetten (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le quatre juin

mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Charles Louis Berger, horloger

et de Jusline Amélie née Henry, à Yverdon

Témoins :

1. Alphonse David, journaliste, à Yverdon

2. Edmond David, chocolatier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 11, à Gressy et à Gresshöchstetten le 12 avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix-huit mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
 2° 3° Actes de naissance des époux.
 4° 6° Actes de publication à
 a) Gressy,
 b) Gresshöchstetten et
 c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Belmont
et à Gresshöchstetten.

Les époux :

David Raoul
Blanche David

Les témoins :

M^r David Droz
Edmond David

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 24

Décoppet Horace Henri

et

Keller née Opplinger Hélène
Marguerite dite Nelly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décoppet Horace Henri

célibataire

architecte

originaire de Susevrazdomicilié à Yverdonné à Lomy

le dix-neuf février

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Horace Décoppet, négociantet de Joséphine dite Rose née Vicat, à Yverdon2. Keller née Opplinger Hélène Marguerite dite Nellyveuve de Joseph Wilhelm Adolphe Keller déc. le 29 septembre 1917originaire de Lucernedomiciliée au Châtelard, Montreuxnée à Lausanne

le vingt janvier

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Ernest Opplinger, maître imprimeuret de Elise née Vuerschog, au châtelardTémoins : 1. Horace Décoppet, négociant, à Yverdon
2. Robert Décoppet, ingénieur, à BadenLes publications ont eu lieu à Yverdon, le 28, à Susevraz, à Lucerne et au Châtelard le 29 - Avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le treize mai mil-huit cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Acte de naissance de l'épouse

3. Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

4. Actes de publication à

a) Susevrazc) Lucernee) Le châtelard etd) Yverdon5. Acte du 1^{er} mariage de l'épouseCommuniqué à l'état civil à Methodà Lucerne et à Montreux.

Les époux :

Horace DécoppetNelly Décoppet

Les témoins :

KrautlechnerR. Decoppet

L'officier de l'état civil :

Stella Bille

N° 25

Stalder Jean Henri

et

Fournier Catherine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stalder Jean Henriveuf en 2^{es} noces de Marie Antonie Gougler dès le 28 Janvier 1921 -
retraité des Off.

originaire de Marbach (Lucerne)

domicilié à Yverdon

né à Echallens le dix-sept et ou

mil huit cent cinquante-trois

fils de Blaise Stalder

et de Elisabeth née Röthlisberger, décédés

2. Fournier Catherine

divorcée d'Emile Albert Chevalley dès le 3 Septembre 1919

Cuisinière

originaire de St. Gingolph (Valais)

domiciliée à Faoug

née à Véndax (Valais) le vingt-neuf novembre

mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Jacques Fournier

et de Marie Elisabeth née Fournier, décédés

Témoins : { 1. Ernest Rohrbach, Secrétaire, à Yverdon
2. Alfred Nerny, huissier, à Yverdon.Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 28, à Marbach, à St. Gingolph
et à Faoug le 29 avril 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix-sept mai mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Livret de famille de l'époux

3. Acte de mariage de l'épouse avec
mention du divorce

4. Actes de publication à

a) Marbach,

b) St. Gingolph,

c) Faoug et

d) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Marbach,
Faoug et St. Gingolph (Valais).

Les époux :

Stalder Henri
Catherine Stalder
Les témoins :
Rohrbach

Nerny

L'officier de l'état civil :

K. Laballe

N° 26

Capt William Henri

et

Candaux Augusta Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capt William Henri

célibataire

horloger

originaire de Chemin

domicilié au Solliat

né à Solliat

le vingt Février

mil neuf cent nonante cinq

fils de Ami Constant Capt, agriculteur

et de Jenny Louise née Raymond, au Solliat

2. Candaux Augusta Elise

célibataire

ménagère

originaire de Premier

domiciliée à Grandson

née à Maracon

le cinq Novembre

mil neuf cent

fille de Paul Louis Candaux, menuisier

et de Marie Elise née Genier, à Grandson

Témoins :

1. Louis Candaux, menuisier, à Grandson

2. Elise Candaux née Genier, à Grandson

Les publications ont eu lieu à Sentier le 29, au Brassus et à Premier
le 30 Avril et à Grandson le 2 Mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-trois mai neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Certificat de publication

Les époux :

William Capt
Augusta Capt

Les témoins :

Louis Candaux
Elise CandauxCommuniqué à l'état civil au Sentier,
Romainmôtier et Grandson.

L'officier de l'état civil :

H. Bille

N° 27

Allenspach Robert Marcel

et

Mora Jeanne Marcelle

Par jugement du Tribunal du district d'Yverdon rendu en date du 28 juin 1935 déclaré définitif et inattaquable le 23 juillet 1935 le mariage a été déclaré nul et les parties ont été déclarées libres de se remarier.

Inséré le 1^{er} août 1935 l'officier de l'état civil



Yverdon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allenspach Robert Marcel

célibataire

chauffeur d'automobiles

originaire de Gotthaus (Thurgovie) et de Muolen (St. Gall)

domicilié à Yverdon

né à Lausanne

le vingt-huit mai

mil-neuf cent deux

fils de Gabriel Louis Allenspach, ouvrier off

et de Jeanne Cécile née Auit, à Yverdon

2. Mora Jeanne Marcelle

célibataire

ménagère

originaire de Meuil-sur-Oger (Maine, France)

domiciliée à Yverdon

née à Bienne

le douze juin

mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Charles Auguste Mora, manoeuvre à Lantin

et de Marie Louise née Durand, sans domicile connu

- Témoins :
- 1. Gabriel Allenspach, ouvrier off, à Yverdon
 - 2. Philippe Lavanchy, jardinier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 25 Avril, à Gotthaus, à Muolen le 27 et à Meuil-sur-Oger le 28 Avril 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-neuf mai mil-neuf cent-vingt-deux

Pièces déposées :

- 1° 2° Promesses de mariage
- 3° 4° Actes de naissance des époux
- 5° Consentement des parents de l'époux
- 6° " du père de l'épouse
- 7° Autorisation du Conseil d'Etat
- 8° 9° Actes de publication à Yverdon Gotthaus, Muolen, Meuil sur Oger
- 10° Certificat de capacité matrimoniale

Communiqué à l'Etat civil à Stors-Austen et Muolen et à la chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

Recevés.
Allenspach Marcelle

Les témoins :

Gabriel Allenspach.
Ph. Lavanchy.

L'officier de l'état civil :

Hallerbell

N° 28

Brocard Raoul

et

Nicole Berthe Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brocard Raoul

célibataire

comptable

originaire de Dizy

domicilié à Verdun

né à Buisigney

le douze Février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Ernest Alphonse Brocard, mécanicien

et de Marie Eugénie née Krieg, à La Sarraz

2. Nicolet Berthe Hélène

célibataire

Couturière

originaire de Lignerolle

domiciliée à Verdun

née à Verdun

le vingt-sept Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Henri Jules Nicolet, aiguilleux Off

et de Rosa née Tacheron, à Verdun

Témoins :

1. Antonin Fivaz, manoeuvre, à Verdun

2. Eli Lorenzini, cariste, à Verdun.

Les publications ont eu lieu à Dizy, à Lignerolle et à Verdun le
9 Mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Verdun, le trente mai mil neuf cent-vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux

4. 6. Actes de publication à

a) Dizy

b) Lignerolle et

c) Verdun

Communiqué à l'état civil à La Sarraz et à Lignerolle

Les époux :

Brocard
B. Brocard

Les témoins :

Krieg Antonin
Eli Lorenzini

L'officier de l'état civil :

Hollabille

Registre des mariages A.

N° 20

Reubi Maurice

et

Emond Berthe Marie (dite Hélène)
femme née Flaction.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reubi Maurice

célibataire

garagiste

originaire de Auet (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le dix-neuf avril

mil-huit cent quatre-vingt-seize

fils de Jean Abraham Reubi, ancien voiturier

et de Anna Marguerite née Anker, à Yverdon

2. Emond Berthe Marie (dite Hélène) née Flaction

veuve de Chénier Emond dès le 20 Octobre 1916

originaire de Montréal (Canada)

domiciliée à Baulmes

née à Baulmes

le dix-sept Octobre

mil-huit cent quatre-vingt-onze

fille de Louis Flaction, agriculteur

et de Hélène dite Louise née Ravussin, à Baulmes

Témoins :

1. André Chevalley, négociant, à Yverdon

2. Oscar Reubi, vétérinaire, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 11, à Auet et à Baulmes
le 12 Mai 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le cinq juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Autorisation du Conseil d'Etat

2. Promesse de mariage

3. 4. Actes de naissance des époux

5. Acte de mariage de l'épouse

6. Acte de décès du 1. mari de l'épouse

7. 8. Actes de publication à Auet,

Baulmes et Yverdon

10. Déclaration du Consulat d'Angleterre

pour absence de publication au Canada

Communiqué à l'Etat-civil à Auet

et à Baulmes et à la Chancellerie

d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Maurice Reubi

Hélène Reubi

Les témoins :

André Chevalley

Oscar Reubi

L'officier de l'état civil :

H. Habille

N° 30

Vassalli Charles Albert

et

Auber Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vassalli Charles Albert

célibataire

cevis te

originaire de Riva San Vitale (Cressin)

domicilié à Yverdon

né à Fleurier

le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Giuseppe Vassalli, manoeuvre

et de Fanny Angèle née Clere, à Yverdon

2. Auber Marie

célibataire

ménagère

originaire de Chevannes-les-Forts (Sibourg)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le sept février

mil neuf cent

fille de Emile Eugène Auber, sans domicile connu

et de Marie Martine née Berchier, à Yverdon

Témoins: 1. Maria Rey, ouvrière de fabrique, à Yverdon

2. Amédée Pietralunga, cuisinière, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 6, à Chevannes-les-Forts le 7 et à Riva San Vitale le 9 Mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le neuf juin mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Riva San Vitale,

b) Chevannes-les-Forts et

c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Riva San Vitale, et à Siviriez.

Les époux :

Vassalli Charles
Marie Vassalli

Les témoins :

Amédée Pietralunga
Maria Rey

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

Registre des mariages A.

N° 31

Bise Julien Joseph Alfred

et

Gerber Mina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bise Julien Joseph Alfred

célibataire

Inécanicien

originaire de Murist (Fribourg)

domicilié à Yverdon

né à Murist le huit Février

mil neuf cent

fils de Vincent Emile Bise, manoeuvre

et de Marie Louise nie Losey, à Yverdon

2. Gerber-Mina

célibataire

Ménagère

originaire de Aarwangen (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Aarwangen le quinze Novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Franz Rudolf Gerber, décédé

et de Lina nie Moser, à Yverdon

Témoins :

1. Théophile Hoffmann, manoeuvre eff, à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 11, à Murist et à Aarwangen le 12 mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix-sept Juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux

4. 6. Actes de publication à

a) Murist,

b) Aarwangen et

c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Murist et à Aarwangen.

Les époux :

Bise Julien

Mina Bise

Les témoins :

Théophile Hoffmann

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 32

Lilloud Gustave Henri

et

Bolle Adrienne Renée

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lilloud Gustave Henri

célibataire

mécanicien

originaire de Yverdon

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le vingt-neuf Septembre

mil-huit-cent-quatre-vingt-quinze

fils de François Henri Lilloud, peintre aux Eff

et de Emma Marie née Raymond, à Yverdon

2. Bolle Adrienne Renée

célibataire

originaire de Verrières et La Côte-aux-Fées (Neuchâtel)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt-quatre Septembre

mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf

fille de Louis Théophile Bolle, cordonnier

et de Rosine Louise née Gaudin, à Yverdon

Témoins :

1. Louis Bolle, cordonnier, à Yverdon

2. Henri Lilloud, peintre aux Eff, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 18, aux Verrières et à La Côte-aux-Fées le 19 Mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-trois Juin mil-huit-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Actes de publication à

a) Les Verrières,

b) La Côte-aux-Fées et

c) Yverdon.

Les époux :

Lilloud Gustave
Adrienne Lilloud

Les témoins :

Henri Lilloud
Louis Bolle

L'officier de l'état civil :

Chellaillé

N° 33

Losio Francesco Erminio

et

Roy Mathilde Antoinette

Par décision du 14 août 1953,
le Département de Justice et
Police du canton de Vaud a
ordonné la rectification de l'acte
ci-contre, en ce sens que l'épouse
sais désignée comme étant
née le 7 septembre (et non
décembre) 1901.
Yverdon, le 19 août 1953.
L'Officier de l'état civil.



DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon
jugement du tribunal d'YVERDON
le 17 décembre 1970
définitif et exécutoire dès le 23 fé-
vrier 1971.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Losio Francesco Erminio

célibataire

Journaier

originaire de Curino (Novare, Italie)

domicilié à Yverdon

né à Curino

le vingt-un Octobre

mil-neuf cent

fils de Jean Losio, cordonnier

et de Caroline née Gabella, à Yverdon

2. Roy Mathilde Antoinette

célibataire

pierreiste

originaire de Premier

domiciliée à Yverdon

née à L'Isle

le sept Décembre

mil-neuf cent un

fille de Gustave Frédéric Roy, fonctionnaire postal

et de Anna née Weissenegger, à Yverdon

Témoins: 1. David Gauthey, charbon, à Yverdon

2. Ferdinand Bourdet, mécanicien, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 13 à Premier le 15 Avril et
à Curino le 7 Mai 1952

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-trois mil-neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Autorisation du Conseil d'Etat

2. Promesse de mariage

3. 4. Actes de naissance des époux

5. Consentement des parents de l'époux

6. 7. Actes de publication à

a) Curino,

b) Premier

c) Yverdon

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne et à l'Etat-civil à Romainmôtier

Les époux :

Losio François.

Mathilde Losio

Les témoins :

D. Gauthey.

F. Bourdet

L'officier de l'état civil :

H. Gabella

N° 34

Nicolet René

et

Hubscher Rose Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolet René

veuf de Louisa Camille née Buccafiori dès le 22 Janvier 1921

mécanicien

originaire de S. Lents de Martel (Veuchâtel)

domicilié à Yverdon

né à La Chaux-de-Fonds le vingt-neuf août

mil neuf cent quatre-vingt-douze

fils de Emile Auguste Nicolet, tapissier

et de Cécile née Cétaz, à Veuchâtel

2. Hubscher-Rose Hélène

célibataire

modiste

originaire de Bagguet (Seedorf, Berne)

domiciliée à La Chaux-de-Fonds

née au Locle le dix-sept juin

mil neuf cent quatre-vingt-treize

fille de Fritz Emile Hubscher, fabricant de diamantine

et de Françoise née Tissot, Daquettes à La Chaux de Fonds

Témoins :

1. Anna Barbezat, gérant, à Yverdon

2. Marius Chévoz, mécanicien, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon et à La Chaux-de-Fonds le 7, à Seedorf et aux Fontes de Martel le 8 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix-sept juin mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Livres de famille de l'épouse

4° Actes de naissance de l'épouse

5° Actes de publication à

a) Yverdon,

b) La Chaux-de-Fonds.

c) Seedorf et

d) Fontes de Martel.

Communiqué à l'Étranger aux Fontes de Martel, Seedorf et La Chaux-de-Fonds.

Les époux :

René Nicolet
Rose Nicolet

Les témoins :

Anna Barbezat
Marius Chévoz

L'officier de l'état civil :

Hella Bille

Registre des mariages A.

N° 35

Guiot Aimé Aymon

et

Giovangrandi Leoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guiot Aimé Aymon

célibataire

mécanicien

originaire de Bulles

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le quatre Décembre

mil neuf cent

fils de Aimé Louis Guiot, poëlier

et de Marie Julie née Kuhlhorn, à Yverdon

2. Giovangrandi Leoni

célibataire

cuisinière

originaire de Cappria (Côme, Italie)

domiciliée à Yverdon

née à Vaters

le seize Septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Lorenzo Giovangrandi, tailleur de pierre

et de Enalta née Eyer, à Vaters

Témoins :

1. Arnold Meyer, aide tourneur Off., à Yverdon

2. Louis Guiot, poëlier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 28, à Bulles le 29 Avril et à Cappria le 21 Mai 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, septième Juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Autorisation du Conseil d'Etat

2. Promesse de mariage

3. Actes de naissance des époux

4. Actes de publication à

a) Bulles,

b) Cappria et

c) Yverdon

Les époux :

Guiot Aimé

Leoni Guiot

Les témoins :

Mein Arnold

Guyot Louis

L'officier de l'état civil :

Chollabille

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne et à l'Etat-civil à
Bulles

N° 26

Von Steiger-Walter Edmund Fritz

et

Lillichody Esther

Par jugement du Tribunal civil de Berne rendu en date du 17 mars 1944 déclaré définitif et exécutoire le 17 mars 1944 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne peut contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 19 avril 1944
L'officier de l'état civil :



Munier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Von Steiger Walter-Edmund Fritz

célibataire

avocat

originaire de Berne

domicilié à Glasgow (Angleterre)

né à Eggensee / Jakobshagen (Russie) le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Traugott Walter von Steiger, économiste, en Amérique

et de Sophie Julie Brigitta Cochius à Duetz, allemande

2. Lillichody Esther

célibataire

employée de bureau

originaire de Berne et Yverdon

domiciliée à Yverdon

née à Berne

le dix-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de Edouard Lillichody, comptable

et de Elise Marie Augusta née Buttin, à Yverdon

Témoins :

1. Edouard Lillichody, comptable à Yverdon

2. Georges Kasser, pharmacien, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Berne le 17 et à Yverdon le 18 mai 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le cinq juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Fritz de Steiger
Esther von Steiger

Les témoins :

E. Lillichody Buttin
G. Kasser

L'officier de l'état civil :

M. Labille

Communiqué à l'état civil à Berne.

Registre des mariages A.

N^o 37
 Stauffer Ernest
 et
 Jaumin Olga

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stauffer Ernest

célibataire

charcutier

originaire de Rütli bei Büren (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le douze Octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Alfred Stauffer, retraité des Eff.

et de Lucie née Cusanoud, à Yverdon

2. Jaumin Olga

célibataire

originaire de Fey et Nâz

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le dix-neuf Avril

mil neuf cent quatre

fille de Jules Jaumin, cantonnier

et de Susanne Louise Adèle née Martin, à Yverdon

Témoins :

1. Elmi Jaumin, charcutier, à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 16, à Rütli bei Büren, à Fey le 17 et à Nâz le 18 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le cinq juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage

2^o 3^o Actes de naissance des époux

4^o Consentement des parents de

l'épouse

5^o 3^o Actes de publication à

a) Rütli b. Büren,

b) Fey

c) Nâz

d) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Rütli b. Büren et à Fey.

Les époux :

Ernest Stauffer

Olga Stauffer

Les témoins :

A. Jaumin

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Abelville

N° 38

Auberson Emile

et

Dupuis Louisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson Emile

célibataire

employé à la remonte

originaire de Gressy et Essertines

domicilié à Berne

né à Gressy le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de Alice Auberson, à Orbe

2. Dupuis Louisa

célibataire

originaire de Belmont-Jac Verdun

domiciliée à Belmont

née à Belmont le premier mai

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de Jules David Dupuis, décédé

et de Alice Cordey, à Belmont

Témoins: 1. Edmond Lorchet, manoeuvre, à Verdun

2. Marie Lorchet, ménagère, à Verdun

Les publications ont eu lieu à Berne le 8, à Essertines et Belmont
le 10 juin 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Verdun, le huit juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Auberson Emile
Louisa Auberson

Les témoins :

Edmond Lorchet.
Marie Lorchet

L'officier de l'état civil :

Challabille

Communiqué à l'état civil à Belmont,
Vuarrens et Berne.

Registre des mariages A.

N° 39

Mottet Léon Paul Alphonse

et

Kaiser Jeanne Pauline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottet Léon Paul Alphonsedivorcé d'avec Marie Joséphine dite Anna née Cuennet et le 15 Décembre 1921
peintée

originaire de Montbrelloz (Fribourg)

domicilié à Estavayer-le-Lac

né à Estavayer-le-Lac le deux et six

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Paul Mottet, cantonnier

et de Rosine née Berchier, décédée

2. Kaiser Jeanne Pauline

célibataire

ménagère

originaire de Subingen (Soleure)

domiciliée à Estavayer-le-Lac

née à Estavayer-le-Lac le six Septembre

mil neuf cent

fille de Gottfried Kaiser, décédé

et de Elise née Wanner, à Estavayer

Témoins :

1. Alfred Vermy, huissier à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Estavayer, à Montbrelloz le 23 et à
Subingen le 27 Juin 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le huit juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Certificat de publication -

Les époux :

Léon Mottet

Jeanne Kaiser

Les témoins :

Alfred Vermy Huissier

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. M. Abelle

Communiqué de l'état civil à Mont-
brelloz, Estavayer et Subingen.

N° 40

Gueissaz Gaston Jérôme

et

Lortmann Julia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gueissaz Gaston Jérôme

célibataire

employé de commerce

originaire de St-Croix

domicile à Yverdon

né à Sayerne

le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de Emile Henri Gueissaz, professeur

et de Marie Thérèse née Comte, à Yverdon

2. Lortmann Julia

célibataire

originaire de Escholymatt (Lucerne)

domiciliée à Yverdon

née Marie Noiraigue

le sept Décembre

mil neuf cent

fille de Jean Lortmann, fabricant

et de Rosine née Krügel, à Yverdon

Témoins :

1. Charles Benoit, mécanicien, à Yverdon

2. Arthur Luceur, horloger, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à St-Croix, aux granges de St-Croix, à Escholymatt le 7 et à Yverdon le 8 juin 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix juillet mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 7° Actes de publication à

a) St-Croix

b) Les Granges de St-Croix

c) Escholymatt et

d) Yverdon

Les époux :

Gaston Gueissaz
Julia Lortmann

Les témoins :

Ch. Benoit
Art. Luceur

L'officier de l'état civil :

Ch. Benoit

Communiqué à l'état civil à St-Croix et à Escholymatt.

Registre des mariages A.

N° 41

Geissmann Henri

et

Meyer Sarah Cécile dite
Céline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geissmann Henri

célibataire

marchand de bétail

originaire de Lonay

domicilié à Morges

né à Solvère

le vingt-cinq Novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Théodore Geissmann, décédé

et de Caroline née Schramm, à Morges

2. Meyer Sarah Cécile dite Céline

célibataire

originaire de France

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le deux Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Jacques Meyer, décédé

et de Hermine née Elikau, à Yverdon

Témoins :

1. René Geissmann, marchand de bétail à Morges

2. Samuel Meyer, marchand de bétail à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lonay, à Morges et à Yverdon le 7
juin 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le deux juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1^o Certificat de publication.

Les époux :

Henri Geissmann.
Céline Geissmann

Les témoins :

Samuel Meyer
R. Geissmann

L'officier de l'état civil :

Ch. Meabille

Communiqué à l'état civil à Lonay, à
Morges et à la chancellerie d'état
à Lausanne.

N° 42

Majola Robert Pierre

et

Vogt Elisabeth Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Majola Robert Pierre

célibataire

négoceant

originaire de Cerino (Léman, Italie)

domicilié à Vevey

né à Yverdon

le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-troize

fils de Pierre Jean Majola, entrepreneur

et de Jeanne Adèle née Steiner, à Yverdon

2. Vogt Elisabeth Marie

célibataire

couturière

originaire de Schüpfen (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le trente deux

mil huit cent quatre-vingt-troize

fille de Jean Benoit Vogt, boucher

et de Aline née Brumand, à Yverdon

Témoins: } 1. Pierre Majola entrepreneur, à Yverdon
2. Benoit Vogt, boucher, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Vevey le 5, à Schüpfen et à Yverdon le 6 mai et à Cerino le 25 mai 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le douze juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Certificat de publication. —

_____Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne et à l'état civil à Schüpfen
et à Vevey. —

Les époux :

R Majola
& M Majola

Les témoins :

Pierre Majola
Benoit Vogt

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

Registre des mariages A.

No 43

Bornoz Henri Edouard

et

Laillard Alice Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornoz Henri Edouard

célibataire

mécanicien

originaire de Vaugondry

domicilié à Carouge (Genève)

né à Gressy

le vingt quatre Octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Charles Alfred Bornoz, agriculteur

et de Emma née Gruet, à Gressy

2. Laillard Alice Julie

divorcée d'Emile dit Alexandre Pollien dès le 3 Mars 1922

Cuisinière

originaire de Assens (Vaud)

domiciliée à Carouge (Genève)

née à Grandevent

le seize Septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Edouard Louis Ami Laillard, agriculteur à St Croix

et de Marie Alice née Cochand décédée

Témoins :

1. Louis Ramsayer Geneveys sur Coffrane

2. Louisa Bornoz, ménagère, à Gressy.

Les publications ont eu lieu à Carouge, à Assens le 20 et à Vaugondry le 25 Juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le treize Juillet mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1^{er} Certificat de publication

Les époux :

Edouard Bornoz
Alice Bornoz

Les témoins :

Louis Ramsayer.
Louisa Bornoz.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

Communiqué à l'état civil à Champrague, à Echallens et au bureau cantonal à Genève

N° 114

Oberli Paul Lucien

et

Gross Louisa Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oberli Paul Lucien

célibataire

manœuvre off

originaire de Lutzelfluh (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Pances

le trois Septembre

mil-huit cent quatre-vingt-douze

fils de Adolphe Oberli, décédé

et de Eduna Julie née Rouillet, à Yverdon

2. Gross Louisa Berthe

célibataire

ménagère

originaire de Giez et Novalles

domiciliée à Yverdon

née à Giez

le vingt-deux Décembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Ernest Gross, agriculteur

et de Elise née Compendu, à Yverdon.

Témoins :

1. Gustave Dugon, terrurier, à Yverdon

2. Paul Dumas, employé off, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon et à Lutzelfluh le 9 à Giez et à Novalles le 10 Juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le quatorze Juillet mil neuf cent-vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 7° Actes de publication de mariage

a) Lutzelfluh,

b) Giez,

c) Novalles et

d) Grandson

Communiqué à l'Etat civil à Lutzel-fluh, Grandson et Giez.

Les époux :

Oberli Paul.

Louisa Oberli

Les témoins :

Dugon Gustave

Dumas Paul

L'officier de l'état civil :

Chiffabelle

Registre des mariages A.

N° 45

Michaud Edmond Louis

et

Mazendaz Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud Edmond Louis

célibataire

pellelier

originaire de Braugins

domicilié à Yverdon

né à Lausanne

le huit de cembre

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fils de Jacques Albert Michaud, nickelieur

et de Henriette Emilie née Meyer, à Yverdon

2. Mazendaz Lina

célibataire

ménagère

originaire de Method

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt quatre Février

mil neuf cent

fille de Georges Charles Mazendaz, chef d'équipe à l'Y. S. C.

et de Anna née Boray, à Paulmes.

Témoins :

1. Albert Michaud, nickelieur, à Yverdon.

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 12, à Method le 13 et à Braugins le 14 Juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le quinze Juillet mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Braugins

b) Method

c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à
Nyon et à Method.

Les époux :

Ed. Michaud
L. Michaud

Les témoins :

A. Michaud
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Kellerbille

N° 46

Barbey Fernand Roger

et

Berger Marie Martha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey Fernand Roger

célibataire

mécanicien

originaire de Vuarrens

domicilié à Yverdon

né à St. Cierges

le sept Février

mil neuf cent un

fils de Aimé Barbey, serrurier

et de Elise née Billeud, à Yverdon

2. Berger Marie Martha

célibataire

cuisinière

originaire de Oberlangenegg (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Berne

le seize Juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Friedrich Berger, voiturier

et de Marie Elise née Baderkscher, à Berne

Témoins :

1. Edouard Maurer, cafetier, à Yverdon

2. Armand Barbey, mécanicien, au Suileris près Grandon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 19, à Vuarrens le 20 et à Schwarzenegg le 21 Juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le quinze Juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1.° Promesse de mariage

2.° Actes de naissance des époux

4.° Actes de publication à

a) Vuarrens,

b) Schwarzenegg et

c) Yverdon

Les époux :

Fernand Barbey
Martha Berger

Les témoins :

Edouard Maurer
Armand Barbey

L'officier de l'état civil :

H. Mabilly

Registre des mariages A.

N° 47

Caddoux François

et

Hosmann Elisa Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caddoux François

veuf d'Alice née Tacheron dès le 8 janvier 1922

jardinier

originaire de Orcier (Hte Savoie, France)

domicilié à Yverdon

né à Orcier

le quatre octobre

mil huit cent septante-quatre

fils de Claude Caddoux

et de Fauchette née Guattoux, décédés

2. Hosmann Elisa Emma

divorcée d'Albert Hüschi dès le 6 mai 1918

originaire de Trub (Berne) et de Neuchâtel

domiciliée à Yverdon, avant à Cristier

née à Neuchâtel

le six avril

mil huit cent septante-cinq

fille de Jacob Christian Hosmann, conducteur de machine, à Semières

et de Rose Françoise née Rubin, décédée

Témoins: 1. François Michel, cariste, à Yverdon.

2. Georges Bergot, menuisier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 20, à Trub, à Neuchâtel, à Cristier le 21 et à Orcier le 23 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le quinze juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. 2. Autorisation du Conseil d'Etat. 3. 4. Actes de naissance des époux. 5. 6. Actes des 1^{ers} mariages des époux celui de l'épouse avec mention du divorce. 7. Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux. 8. 12. Actes de publication, à Orcier, Yverdon, Trub, Neuchâtel et Cristier. 13. Certificat de capacité matrimoniale et autorisation de célébration du D^{pt} de Justice et Police à Lausanne - Communiqué à l'Etat civil à Trub, à Neuchâtel, à Romanel et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

F Caddoux
Elisa Caddoux.

Les témoins :

Hüschi
Bergot

L'officier de l'état civil :

Hallerbill

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 48

Mühlethaler-Paul Ernest

et

Aebi Cécile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mühlethaler-Paul Ernest

célibataire

employé eff

originaire de Bollodingen (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Delémont

le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Jacques Mühlethaler

et de Marguerite née Feutz, décédés

2. Aebi Cécile

célibataire

ménagère

originaire de Heimiswil (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le douze janvier

mil neuf cent deux

fille de Samuel Aebi

et de Rosina née Bürki, décédés

Témoins :

1. Alfred Grosjean, mécanicien, à Yverdon

2. Rose Grosjean, ménagère, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee, à Heimiswil et à Yverdon le 28 juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1: Promesse de mariage

2:3: Actes de naissance des époux

4:6: Actes de publication à

a) Herzogenbuchsee

b) Heimiswil et

c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Herzogenbuchsee et à Heimiswil.

Les époux :

Mühlethaler Paul

Mühlethaler Cécile

Les témoins :

Grosjean Alfred.

Grosjean Rose

L'officier de l'état civil :

Challebelle

Registre des mariages A.

N° 49

Maillard Emile Henri

et

Michel Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard Emile Henri

célibataire

ajusteur off

originaire de Siviriez (Fribourg)domicilié à Iverdonné à Sicge

le dix Décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Xavier Philippe Maillardet de Marie Claudine née Prudon, décédés2. Michel Marie

célibataire

originaire de Guggisberg (Berne)domiciliée à Iverdonnée à Estavayer-le-Lac

le huit Août

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de Gottlieb Michel, employé offet de Elié né Wenger, à YverdonTémoins: 1. Léon Sersel, menuisier, à Yverdon2. Henri Dénériaz, manœuvre, à Yverdon.Les publications ont eu lieu à Siviriez, à Yverdon le 20, et à Guggisberg le 21 Juin 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Iverdon, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage. _____2^o 3^o Actes de naissance des époux. _____4^o 6^o Actes de publication à _____a) Siviriez, _____b) Guggisberg et _____c) Iverdon _____Communiqué à l'état civil à Siviriez et à Guggisberg. _____

Les époux :

E. Maillard.
Marie Maillard

Les témoins :

P. SerselH. Dénériaz

L'officier de l'état civil :

Chella-bille

No 50

Magnenat Marc Louis

et

Py Rose Cécile

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 7 février 1929 déclaré définitif et exécutoire le 28 avril 1929 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 20 avril 1929

L'officier de l'état civil :

Magnienat



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Marc Louis

divorcé de Jeanne Berthe Dubois de le 31 mars 1915

négoceant

originaire de Vaulion

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Julien Georges Magnenat

et de Louise Juliette née Dupont, décédée

2. Py Rose Cécile

célibataire

originaire de Travers (canton de Neuchâtel)

domiciliée à Lausanne

née à Travers

le trois février

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Emile Py, décédé

et de Adèle Elisa née Guinand, à Travers

Témoins: 1. Georges Magnenat, ferblantier, à Yverdon
2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Vaulion et à Yverdon le 8, à Travers et à Lausanne le 10 juillet 1929.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-six juillet mil neuf cent vingt-neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Acte du 1er mariage de l'époux avec mention du divorce

3. Acte de naissance de l'épouse

4. Actes de publication à

a) Vaulion,

b) Travers,

c) Lausanne,

d) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Vaulion, Travers et Lausanne.

Les époux :

Magnenat
Rose Magnenat

Les témoins :

Magnenat
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Magnienat

N° 51

Jallard Paul

et

Baudin Marie Susanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jallard Paul

célibataire

électricien

originaire de Haut-Vully (Fribourg)

domicilié à Yverdon

né àrière Cudrefin le quatorze juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Edouard Daniel Jallard, maraîcher

et de Adèle Louise née Verdon, à Yverdon

2. Baudin Marie Susanne

célibataire

pierreuse

originaire de Mollens (Vaud)

domiciliée au Landeron

née à Onens le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de Marc François Louis Baudin

et de Marie Virginie née Jaquet, décédée

Témoins :

1. Henri Lorchet, employé off à Yverdon

2. Samuel Golimay, employé off à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 3, au Landeron le 4, à Mollens et à Haut-Vully le 5 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux

4. 7. Actes de publication à

a) Haut-Vully,

b) Mollens,

c) Landeron et

d) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Mollens
Échallens et Landeron.

Les époux :

Paul Jallard.

Susanne Jallard.

Les témoins :

Lorchet Henri

Golimay Samuel.

L'officier de l'état civil :

Ch. Keller

N° 52

Thévenaz William Ernest

et

Störk Rosa Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thévenaz William Ernest

célibataire

magasinier

originaire de Bulles

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le sept juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Louis Albert Thévenaz, décédé

et de Marie Louise Annette née Poirier, à Yverdon

2. Störk Rosa Marguerite

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Montagny

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le deux septembre

mil neuf cent

fille de Auguste Störk, coiffeur

et de Marie Marguerite née Lehmann, à Yverdon

Témoins :

1. Albert Thévenaz, électricien à Yverdon

2. Henri Gächler, gérant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 5, à Bulles le 6 et à Montagny le 7 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trois août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Actes de naissance des époux

4° Actes de publication à

a) Bulles

b) Montagny et

c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Bulles
et à Montagny

Les époux :

W. Thévenaz

R. Thévenaz

Les témoins :

Charles Allu
Gächler

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Registre des mariages A.

N° 53

Girardet Louis

et

Favez Mathilde Flora

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet Louis

célibataire

employé de banque

originaire de Suchy

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le onze novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Eugène Girardet, décédé

et de Adeline née Schmeiter, à Yverdon

2. Favez Mathilde Flora

célibataire

modeste

originaire de Servion

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt-deux juillet

mil neuf cent

fille de Ernest Eugène Favez, limonadier

et de Flora Alice née Jeumainet, à Yverdon

Témoins :

1. Arnaud Girardet, employé cff. à Yverdon

2. Ernest Favez, limonadier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 12, à Suchy et à Servion le 14 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le cinq août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Suchy,

b) Servion et

c) Yverdon

Les époux :

L. Girardet

Mathilde Girardet

Les témoins :

E. Favez

A. Girardet

L'officier de l'état civil :

Chella Bille

Communiqué à l'état civil à Belmont et à Oron.

N° 54

Meister-Laul Jacob

et

Jaquet Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meister Laul Jacob

célibataire

agent de police

originaire de Dachsen (Zurich)

domicilié à Yverdon

né à Berne

le dix-neuf Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Jacob Meister, décédé

et de Anna née Jorédi, à Wylsachen

2. Jaquet Marguerite

célibataire

ménagère

originaire des Granges-de-Vésin (Fribourg)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le cinq Mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Henri Marcelin Jaquet, décédé

et de Clémence Louise née Sarsaux, à Yverdon

Témoins :

1. Henri Jaquet, serrurier, à Yverdon

2. Edouard Wagnière, manoeuvre à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 1^{er}, aux Granges de Vésin le 3 et à Dachsen le 4 Juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le cinq jour mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage2^o 3^o Actes de naissance des époux4^o 6^o Actes de publication à

a) Dachsen,

b) Granges de Vésin et

c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Dachsen et à Aumont.

Les époux :

Meister Paul

et Jaquet Marguerite

Les témoins :

H. Jaquet.

E. Wagnière

L'officier de l'état civil :

A. H. Bille

N° 55

Masson Pierre Sincen
et
Grandguillaume Juliette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson Pierre Sincen

célibataire

Aouneur

originaire du Châtelard

domicilié à Yverdon

né à Clarens

le onze Février

mil-huit cent quatre-vingt-seize

fils de Vincent Masson, décédé

et de Marie Elise Sophie Louise née Ducreux, à Montreux

2. Grandguillaume Juliette

célibataire

originaire de Grandson

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le dix Juin

mil neuf cent trois

fille de Eugène Emile Grandguillaume, charpentier

et de Marguerite née Colombiers, à Yverdon

Témoins :

1. Louis Masson, agriculteur à Chailly sur Clarens

2. Félix Grandguillaume, ferronnier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 17, au Châtelard et à Grandson le 18 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le 5 août mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° Consentement des parents de l'épouse

5° 7° Actes de publication à

a) Grandson,

b) Le Châtelard et

c) Yverdon

Communiqué en l'état civil à Montreux et à Grandson.

Les époux :

Vincent Masson.

Juliette Masson

Les témoins :

L. Masson

F. Grandguillaume

L'officier de l'état civil :

Chelle Bille

N° 56

Nussbaum Louis Maurice

et

Sindayer Hélène Alice Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nussbaum Louis Maurice

célibataire

manoeuvre

originaire de Bolligen (Berne) et La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel)

domicilié à Yverdon

né à St. Imier le vingt-cinq mai

mil-huit cent quatre-vingt-seize

fils de Frédéric Auguste Nussbaum, décédé

et de Juliette Cécile née Landry, à La Chaux-de-Fonds

2. Sindayer Hélène Alice Marie

célibataire

ménagère

originaire de Cronay

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le douze novembre

mil-neuf cent deux

fille de Marc Henri Sindayer, décédé

et de Louise Marie née Jenny, à Yverdon

Témoins: 1. Marcel Briod, employé à Yverdon

2. Charles Sindayer, maçon, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 12, à Bolligen et à La Chaux-de-Fonds le 13, à Cronay le 14 juillet 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-cinq mai mil-neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux

4. Consentement de la mère de l'épouse

5. Acte de décès du père de l'époux

6. Actes de publication à

a) Bolligen,

b) La Chaux-de-Fonds,

c) Cronay et

d) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Papiermühle, La Chaux-de-Fonds et Bonneloye

Les époux :

Louis Nussbaum

Hélène Nussbaum

Les témoins :

M. Briod

Chs Sindayer

L'officier de l'état civil :

Spillabille

Par jugement du Tribunal de district de Yverdon rendu en date du 4 février 1927 définitif et exécutoire le 10 mai 1927 le mariage inscrit ci-dessus, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 Juin 1927

L'officier de l'état civil :

J. Maunier
comp.



Registre des mariages A.

N° 57

Coigny Aimé Justin

et

Bornoz Renée

Par jugement du Tribunal de district d'Orbe rendu en date du 9 mai 1936 déclaré définitif et exécutoire le 19 mai 1936 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 23 mai 1936

L'officier de l'état civil :



Le Commissaire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coigny Aimé Justin

célibataire

ouvrier chocolatier

originaire de Champdauraz

domicilié à Orbe

né à Orbe

le vingt Septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Louis Coigny, agriculteur à Orbe

et de Lélie Lidaie née Freymond, décédée

2. Bornoz Renée

célibataire

originaire de Saugondry

domiciliée à Yverdon

née à Lausanne

le vingt-quatre Décembre

mil neuf cent un

fille de Paul Bornoz, visiteur Eff.

et de Emma Marie née Gouvet, à Yverdon

Témoins :

1. Félicien Diot, agent de police à Yverdon2. Jean Bornoz, conducteur typographe, au Loch

Les publications ont eu lieu à Orbe le 7, à Yverdon le 8, à Saugondry et à Champdauraz le 9 Août 1935

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-cinq Août mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1° Certificat de publication

Les époux :

Coigny Aimé
Coigny Renée

Les témoins :

Félicien Diot
Bornoz Jean

L'officier de l'état civil :

Chellakille

Communiqué à l'état civil à Combremont, le Grand Champagnet et Orbe.

N° 58

Moiselaz Emile

et

Baillods Isabelle Charlotte

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 22 octobre 1912, déclaré définitif et exécutoire le 14 novembre 1912 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 22 décembre 1922.

L'officier de l'état civil :



[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moiselaz Emile

divorcé d'Emma Louise née Procureur des le 4 juin 1910

fondateur

originaire de Poliez-Pittet

domicilié à Yverdon

né à Belvaux (Fribourg) le quatre février

mil neuf cent quatre-vingt-huit

fils de Julien Antoine Moiselaz, décédé

et de Marie née Maudounet, à Yverdon

2. Baillods Isabelle Charlotte

célibataire

fille de salle

originaire de Couvet (Neuchâtel)

domiciliée à Yverdon

née à Vevey le vingt-quatre mai

mil neuf cent deux

fille de Gustave Albert Baillods, fondateur

et de Elise Charlotte née Jeannel, à Yverdon.

Témoins : 1. Georges Billaud, poëte, à Yverdon

2. Albert Baillods, fondateur, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 15, à Poliez-Pittet et à Couvet le 17 Août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le deux Septembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse avec mention du divorce
- 3° Acte de naissance de l'épouse
- 4° 6° Actes de publication à
 - a) Poliez-Pittet
 - b) Couvet et
 - c) Yverdon.

Les époux :

Moiselaz Emile

Isabelle Moiselaz

Les témoins :

G. Billaud
et Baillods

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil à Poliez-le-Grand et à Couvet.

Registre des mariages A.

N° 59

Carrard Charles Joseph

et

Maendly Anne Florence

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carrard Charles Joseph

veuf de Marie Françoise née Fasel dès le 1^{er} Juin 1915

charpentier

originaire de Font (Fribourg)

domicilié à Yverdon

né à Châbles

le sept Juin

mil huit cent septante-huit

fils de Pierre Carrard, de c^o de c^o

et de Marie née Brasey, à Font

2. Maendly Anne Florence

célibataire

cuisinière

originaire de Vesin et Fribourg

domiciliée à Font

née à Vesin

le deux-huit Avril

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Edouard Alphonse Maendly, ouvrier

et de Clémence née Berdier, à Font.

Témoins :

1. Amédée Delamadeleine, employé, à Yverdon.

2. Jules Pillonel, forgeron, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 9 à Font et à Fribourg le 10 et à Vesin le 11 août 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le deux Septembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage2^o 3^o Actes de naissance des époux4^o Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.5^o 8^o Actes de publication à

a) Font,

b) Vesin,

c) Fribourg et

d) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Font, Cugy et Fribourg.

Les époux :

Carrard Charles
et Anne Maendly

Les témoins :

Delamadeleine Amédée
Pillonel Jules

L'officier de l'état civil :

H. Maubelle

N° 60

Duvoisin Fernand Willy

et

Collet Blanche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duvoisin Fernand Willy

célibataire

mécanicien

originaire de Fontanazier

domicilié à Yverdon

né à Chavornay

le seize Décembre

mil huit cent nonante-deux

fils de Louis Henri Duvoisin, décédé

et de Laurette Anastasie née Mainoz, à Yverdon

2. Collet Blanche

célibataire

ménagère

originaire de Suchy

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt-deux Février

mil neuf cent un

fille de Constant Collet, décédé

et de Lucie née Meyste, à Yverdon

Témoins :

1. Emmanuel Monnier, tapissier, à Yverdon

2. Elie Lorenzi, cariste, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 17, à Fontanazier le 18
et à Suchy le 19 Jour 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le seize Septembre mil neuf cent-vingt-
deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Fontanazier,

b) Suchy et

c) Yverdon

Les époux :

Duvoisin Fernand

Blanche Duvoisin

Les témoins :

Emmanuel Monnier

et Lorenzi.

L'officier de l'état civil :

Kella Kella

Communiqué à l'état civil à
Bonwillans et Belmont.

Registre des mariages A.

N° 61

Désaud Charles Auguste

et

Kolly Ida

Par jugement du Tribunal du
district d'Yverdon rendu
en date du 2 octobre 1931 déclaré
définitif et exécutoire le 12 décembre
1931 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mar
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Le 29 décembre 1931
L'officier de l'état civil :

J. Anis



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Désaud Charles Auguste

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Mossel (Fribourg)

domicilié à Yverdon

né à Chesaux-Novey le onze janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de Jean Constant Désaud, à Billeus

et de Marie Justine née Genetra, à Yverdon

2. Kolly Ida

célibataire

pierriste

originaire de Guin, Cintein et Esert (Fribourg)

domiciliée à Yverdon

née à Yugelles-la-Mothe le dix-huit novembre

mil neuf cent un

fille de Martin Kolly, pierriste

et de Aline Louise née Delessert, à Yverdon

Témoins : 1. Henri Cattin, oubergiste, à Yverdon

2. Robert Ulichel, employé de commerce à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 2, à Mossel le 3, à Guin, à
Giffers et à Esert le 4 septembre 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix-neuf septembre mil neuf cent
vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
2° 3° Actes de naissance des époux
4° 8° Actes de publication à
a) Mossel,
b) Guin,
c) Giffers,
d) Esert et
e) Yverdon.

Communiqué à l'Etat civil à Romagn
deus, Duddingen, Giffers et Breyrvaux.

Les époux :

Désaud

Ida Désaud

Les témoins :

Ulichel

Henri Cattin

L'officier de l'état civil :

Ch. Ulichel

N° 62

Jaccoud Maxy

et

Hoyeraz Marie née Dubois
dit Cosandier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud Maxy

veuf de Rosalie née Duret dès le 25 Septembre 1916

Aerassier

originaire de Sugnens

domicilié à Yverdon

né à Sugnens

le vingt-sept Décembre

mil huit cent cinquante

fils de Abram Louis Jaccoud

et de Jeanne Louise née Jaccoud, décédés

2. Hoyeraz Marie née Dubois dit Cosandier

veuve d'Abram Louis Hoyeraz dès le 1^{er} Avril 1922

ménagère

originaire de Cully et Lutry

domiciliée à Yverdon

née à La Sagne (Neuchâtel)

le vingt-neuf Janvier

mil huit cent quarante-quatre

fille de Charles Auguste Dubois dit Cosandier

et de Elise née Sandoz, Gendre, décédés

Témoins: 1. Ami Rochat, huissier, à Yverdon

2. Adrien Estoppey, géolier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 4, à Cully, à Lutry le 5 et
à Sugnens le 6 Septembre 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le vingt-trois Septembre mil neuf
cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes des 1^{er} mariages des époux.4. 5. Actes de décès de la 1^{re} femme et
du 1^{er} mari des époux.

6. 7. Actes de publication à

Sugnens, Cully, Lutry et Yverdon

10. Prononcé du Président du Tribunal

d'Yverdon supprimant le délai
d'attente de l'épouse.Communiqué à l'état civil à Fey,
à Lutry et à Cully.

Les époux :

Jaccoud Maxy

Marie Jaccoud

Les témoins :

Adrien Estoppey

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chellaillon

N° 63

Demiéville Jean Frédéric Samuel
et

David Marthe Elisabeth

Par jugement du Tribunal fédéral

en date du 25 janvier 1922

le mariage devant et contre,
a été déclaré nul.

Le 19 mars 1922

L'officier de l'état civil:

L. Ansermet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demiéville Jean Frédéric Samuel

célibataire

technicien

originaire de Lallègicux, Villarzel, Sédécilles et Rossens (Vaud)

domicilié à Yverdon

né à Bière

le neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de Frédéric Samuel Demiéville, pharmacien

et de Eugénie Eliska née Bellou, à Gstaig

2. David Marthe Elisabeth

Célibataire

originaire de Yverdon

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le neuf mai

mil neuf cent trois

fille de Jean François David, négociant

et de Elisabeth née Erb, à Yverdon

Témoins :

1. Henri Oertli, technicien, à St. Gall.

2. Maurice Abetel, inspecteur d'assurances, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lallègicux et à Yverdon le 31 Aout,
à Villarzel le 1^{er}, à Sédécilles et à Rossens le 2 Septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-huit Septembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage

2^o Actes de naissance des époux

4^o Consentement des parents de l'épouse

5^o Actes de publication à

a) Lallègicux,

b) Villarzel

c) Sédécilles et

d) Rossens et

e) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à La-
lègicux et à Villarzel.

Les époux :

Demiéville

Marthe Demiéville

Les témoins :

Henri Oertli

M. Abetel

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 64

Häusermann Arthur

et

Franche Rose

Par jugement du Tribunal du dist.
d'Yverdon rendu
en date du 12 novembre 1925 déclaré
définitif et exécutoire le 29 décembre
1925 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 13 janvier 1926

L'officier de l'état civil :

Chellaillon

Inscrit dans le double le
20 mai 1926



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häusermann Arthur

célibataire

manoeuvre

originaire de Seengen (Argovie)

domicilié à Yverdon

né à Olten le douze février

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de Johann Häusermann, décédé

et de Louise née Hofmann, à Olten

2. Franche Rose

divorcée de Louis Vincent Fauquez dès le 22 mai 1920

ménagère

originaire de Lutry et Riez

domiciliée à Yverdon

née à Brins le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Louis Franche, agriculteur

et de Rosine née Viqueras, à Pomy

Témoins : 1. Antonin Fivaz manoeuvre, à Yverdon

2. Eugène Tschantz, journalier, à Alléthod.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 11 à Seengen et à Lutry le
12 et à Riez le 13 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trente septembre mil neuf cent vingt
deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Acte de naissance de l'époux

3° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse avec
mention du divorce

4° Acte de publication à

a) Seengen,

b) Lutry,

c) Riez et

d) Yverdon.

Communiqué à l'Etat civil à Seengen,
Lutry et Cully.

Les époux :

Häusermann Arthur

Häusermann Rose

Les témoins :

Fivaz Antonin

Tschantz Eugène

L'officier de l'état civil :

Chellaillon

N° 65

Benoit Edouard

et

Guyot Marthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benoit Edouard

veuf de Fanny Eva née Favre dès le 16 juillet 1921

fonctionnaire postal

originaire du Chenin

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le vingt-cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de Paul Henri Benoit, menuisier à Yverdon

et de Louise née Laillard, décédée

2. Guyot Marthe

célibataire

gouvernante

originaire de Boudévilliers (Neuchâtel)

domiciliée à Yverdon

née à Boudévilliers

le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de Auguste Henri Guyot, décédé

et de Louise née Spätig, à Boudévilliers.

Témoins :

1. Emile Benoit, facteur postal, à Yverdon

2. Laure Benoit-née Piqueron, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 20, au Sentier, au Brassus et à Boudévilliers le 21 Septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le cinq Octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Acte du 1^{er} mariage de l'époux3° Acte de décès de la 1^{re} femme de

l'époux. 4° Acte de naissance de

l'époux. 5° 8° Actes de publication à

a) Boudévilliers

b) Le Sentier

c) Le Brassus et

d) Yverdon

Communiqué par l'Etat civil au Sentier et à Boudévilliers.

Les époux :

Edouard Benoit

Marthe Benoit

Les témoins :

Emile Benoit

Laure Benoit

L'officier de l'état civil :

Kellatille

N° 66

Mottaz Léon Alfred

et

Lerrin Marie Louise Pauline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz Léon Alfred

célibataire

négoçant

originaire de Syens et Montpreveyres

domicilié à Yverdon

né à Yverdon le onze Octobre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Emile Charles Mottaz

et de Marie Caroline née Corny, les deux décédés

2. Lerrin Marie Louise Pauline

célibataire

ménagère

originaire de Ependes (Vaud)

domiciliée à Yverdon

née à Vallamand-des-sous le vingt Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Samuel Gustave Lerrin, entrepreneur

et de Rose Pauline née Beney, à Yverdon

Témoins: 1. John Mottaz, négociant, à Yverdon
2. Jules Perriraz, commis, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 5, à Syens le 6, à Ependes le 7 et à Montpreveyres le 8 Septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le six Octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 5° Actes de publication à

a) Syens,

b) Montpreveyres,

c) Ependes et

d) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Yverdon, Corcelles-le-Jorat et Belmont

Les époux :

Lerrin
L. Mottaz

Les témoins :

J. Mottaz

J. Perriraz

L'officier de l'état civil :

Ch. M. Bille

N° 67

Morier Paul Robert

et

Vulliemin Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier Paul Robert

célibataire

commerçant

originaire de Château-d'Oex

domicilié à Cheseaux-Noréaz

né à Cheseaux-Noréaz

le dix-huit novembre

mil-huit cent quatre-vingt-douze

fils de Paul François David Morier

et de Julie Louise née Ray, décédés

2. Vulliemin Berthe

célibataire

ménagère

originaire de Pomy

domiciliée à Cheseaux-Noréaz

née à Cheseaux-Noréaz

le neuf septembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Henri Louis Daniel Vulliemin, décédé

et de Marie née Cuénoud, à Cheseaux-Noréaz

Témoins: } 1. Francis Gaudin, comptable, à Coppet

2. Francis Rouilly, agriculteur, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex et à Cheseaux-Noréaz le 12, à Pomy le 13 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le douze octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Château-d'Oex

b) Pomy et

c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Château-d'Oex et à Mesins.

Les époux :

Paul Morier

Berthe Morier

Les témoins :

Francis Gaudin

Francis Rouilly

L'officier de l'état civil :

Ch. Marbille

N° 68

Zeller Charles Edouard

et

Crausaz Hélène Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeller Charles Edouard

célibataire

mécanicien

originaire de Sigriswil (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le trois Février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Jules Armand Zeller, tapissier

et de Marie Elisabeth née Evard, à Yverdon

2. Crausaz Hélène Marie

célibataire

originaire de Trey (Vaud)

domiciliée à Sainte Croix

née à St. Croix

le vingt-trois Février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Jules Crausaz, charpentier

et de Marguerite Alice née Luge, à St. Croix

Témoins :

1. Jean Zeller, tapissier, à Yverdon

2. Marc Besson, fabricant, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 29, à Sigriswil, à St. Croix et La Chaux le 30 Septembre et à Trey le deux Octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix-neuf Octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. 2. Promesses de mariage

3. 4. Actes de naissance des époux

5. 6. Actes de publication à

a) Sigriswil,

b) Trey,

c) St. Croix,

d) La Chaux près St. Croix et

e) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Sigriswil, à Trey et St. Croix.

Les époux :

Edouard Zeller

Hélène Zeller

Les témoins :

J. Zeller

M. Besson

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 69

Ziegler-Karl Adolf

et

Brailard-Henriette-Mélanie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ziegler-Karl Adolf

célibataire

secrétaire au Tribunal fédéral

originaire de Zuchwil (Soleure)

domicilié à Lausanne

né à Lichtensteig (St. Gall) le vingt-sept Juin

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Emil-Otto Ziegler, ancien pharmacien

et de Elisabetha née Fäsy, à St. Gall

2. Brailard-Henriette Mélanie

célibataire

originaire de Gorgier (Vevèchâtel)

domiciliée à Yverdon

née aux Verrières (Vevèchâtel) le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Charles Auguste Brailard, Juge de Paix

et de Julie Louise née Luzzi, à Yverdon

Témoins: 1. Otto Ziegler, ancien pharmacien, à St. Gall

2. Charles Brailard, Juge de Paix, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Zuchwil, à St. Aubin
et à Yverdon le 3 Octobre 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le dix-neuf Octobre mil neuf cent vingt-
deux.

Pièces déposées :

1° Certificat de publication.

Les époux :

K. Ziegler
H. Ziegler

Les témoins :

Otto Ziegler-Fäsi

Brailard

L'officier de l'état civil :

Challatille

N° 70

Meylan Henri Eugène

et

Menzer Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Henri Eugène

célibataire

mécanicien

originaire du lieu

domicilié à Yverdon

né au lieu

le deux Février

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de Auguste Marcelin Meylan, décédé

et de Louise Sophie née Rouilly, à Yverdon

2. Menzer Adèle

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Albligen (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Yvonand

le trente deux

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jacob Menzer

et de Caroline Louise née Carrard, décédés

Témoins :

1. Francis Rouilly, agriculteur, à Yverdon

2. Julien Menzer, facteur, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu au lieu et à Yverdon le 28, à Albligen le 29 Septembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt Octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux.

4° 6° Actes de publication à

a) Le lieu

b) Albligen à

c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil au lieu et à Albligen.

Les époux :

Meylan Henri

Meylan Adèle

Les témoins :

F. Rouilly.

J. Menzer

L'officier de l'état civil :

H. Labille

N° 71

Ruffieux Alphonse Antoine
Bernard
et

Angélox Rosalie Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruffieux Alphonse Antoine Bernard

veuf d'Ève née Rubsam dès le 16 Juillet 1911

ajusteur

originaire de Crésuz (Fribourg)

domicilié à Yverdon

né à Bourguillon le trente Décembre

mil huit cent soixante-trois

fils de Jean Louis Ruffieux

et de Yvonne Louise née Meyer, les deux décédés

2. Angélox Rosalie Eugénie

célibataire

ménagère

originaire de Coemimboeuf (Fribourg)

domiciliée à Fribourg

née à St. Ours le vingt-huit Décembre

mil huit cent septante-deux

fille de Jean Angélox

et de Françoise née Larmaz, les deux décédés

Témoins: 1. Alphonse David, graveur, à Yverdon.

2. Xavier Medlinger, ajusteur, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 7, à Crésuz, à Fribourg le 9 et à Coemimboeuf le 10 Octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trente Octobre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux.

4. Acte de décès de la 1^{re} femme de

l'époux.

5. 8. Actes de publication à

a) Crésuz,

b) Coemimboeuf,

c) Fribourg

d) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Crésuz,

Belfaux et Fribourg.

Les époux :

Alph. Ruffieux
Eugénie Ruffieux

Les témoins :

M^r David-Dry
Xav. Medlinger.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabillet

N^o 72

Andrey Louis Edouard

et

Werren Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andrey Louis Edouard

célibataire

manoeuvre

originaire de Hautville (Gruyère) et de Cerniat (Fribourg)

domicilié à Yverdon

né à Hautville

le douze Octobre

mil huit cent quatre vingt. douze

fils de Jean Andrey, décédé

et de Hélène née Lbinden, à Yverdon

2. Werren Ida

célibataire

ménagère

originaire de St. Stephan (Berne)

domiciliée à Yverdon, de droit à Aigle

née à Aigle

le dix huit Septembre

mil neuf cent trois

fille de Jean Rodolphe Werren, vigneron

et de Louise née Bürri à Aigle

Témoins :

1. Jacques David, manoeuvre, à Yverdon

2. Ernest Dufey, menuisier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Hautville et à Yverdon le 19, à Aigle le 19, à Cerniat et à St. Stephan le 19 Octobre 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le quatre novembre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1^o 2^o Promesses de mariage3^o 4^o Actes de naissance des époux. —5^o Consentement des parents de l'épouse6^o 10^o Actes de publication à Hautville,

Cerniat, St. Stephan, Aigle et

Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Hautville, Cerniat, St. Stephan et Aigle.

Les époux :

Louis Andrey

Ida Andrey

Les témoins :

Jacques David

Ernest Dufey

L'officier de l'état civil :

Ch. La Bille

Registre des mariages A.

N° 73

Beney Louis Frédéric

et

Meyrat Marie Sophie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beney Louis Frédéric

veuf de Léa Elise née Lidoux dès le 15 Mai 1922

mouleur

originaire de Valeryes-sous-Ursins

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le vingt-quatre Février

mil-huit cent septante-six

fils de Frédéric Louis Beney

et de Lydie née Dueret, décédés

2. Meyrat Marie Sophie

célibataire

ménagère

originaire de Saint-Imier (Berne)

domiciliée à Grandson

née à St. Imier

le onze Mars

mil-huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Paul Meyrat, décédé

et de Elise Adèle née Schlappi, à St. Imier

Témoins :

1. Sylvestre de Siebenthal, horloger, à Champagno

2. Tina de Siebenthal, ménagère, à Champagno.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 13, à Valeryes-sous-Ursins, et à Grandson le 14, à St. Imier le 16 Octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le neuf novembre mil-neuf-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Acte du 1^{er} mariage de l'époux

3° Acte de naissance de l'épouse

4° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

5° 8° Actes de publication à

a) Valeryes-sous-Ursins,

b) St. Imier,

c) Grandson et

d) Yverdon.

Communiqué à l'Etat civil à Ursins, St. Imier et à Grandson.

Les époux :

Fr. Beney
M. Meyrat

Les témoins :

Sylvestre de Siebenthal
Tina de Siebenthal

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

N° 74

Marguerat René Gustave

et

Traplan Marie Fidoline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat René Gustave

célibataire

ouvrier d'usine

originaire de Lutry et Forel (Lavaux)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon le dix juillet

mil neuf cent deux

fils de Gustave Henri Marguerat, employé C.F.F.

et de Mélanie Emma née Perrin, à Yverdon

2. Traplan Marie Fidoline

célibataire

ménagère

originaire de Lens Chermignon (Valais)

domiciliée à Yverdon

née à Sion le huit janvier

mil neuf cent un

fille de Elisabeth Due née Traplan, veuve d'Ignace Augustin Due de
le 15 Février 1895

Témoins: 1. Camille Magnouat, employé à Yverdon
2. Ernest Rohrbach, employé de bureau à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lens et à Yverdon le 13, à Forel le 15 et
à Lutry le 16 Octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le onze novembre mil neuf cent vingt
deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux.

4. 5. Actes de publication à

a) Lutry,

b) Forel,

c) Lens et

d) Yverdon.

Communiqué à l'Etat civil à Lutry,
à Forel et à Lens

Les époux :

René Marguerat
Marie Marguerat

Les témoins :

Camille Magnouat
Ernest Rohrbach

L'officier de l'état civil :

Chella Bille

N° 75

Besson Pierre

et

Chapallaz Bertha

Par jugement du Tribunal du district d'Yverdon rendu en date du 8 juillet 1927 déclaré définitif et exécutoire le 22 septembre 1927. Le mariage marital a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... Le délai pendant lequel ... ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inséré le 9 octobre 1927 L'officier de l'état civil :



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Pierre

célibataire

fabricant

originaire de Dompierre et Villarzel

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Jules Besson, fabricant

et de Lydie née Bublöz, à Yverdon

2. Chapallaz Bertha

célibataire

originaire de Chapelle

domiciliée à Yverdon

née à Yège

le vingt-huit août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Emile Chapallaz, mécanicien

et de Berthe Natalie née Bühler, à Yverdon

Témoins :

1. Louis Duruz, électricien, à Yverdon

2. Jacques Bollinger, électricien, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 9, à Villarzel le 11, à Chapelle le 12 et à Dompierre le 15 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le onze novembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2-3° Actes de naissance des époux

4-7° Actes de publication à

a) Dompierre,

b) Villarzel,

c) Chapelle et

d) Yverdon

Les époux :

P. Besson

Bertha Besson

Les témoins :

Duruz

J. Bollinger

L'officier de l'état civil :

Chella-bille

N° 76

Emery Henri

et

Rothenbühler Jeanne Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Henri

célibataire

comptable

originaire de Vuissens (Fribourg)

domicilié à Fribourg

né à Belvaux

le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Joseph Emile Emery, trésorier d'Etat à Fribourg

et de Marie Albertine née Schueler, décédée,

2. Rothenbühler Jeanne Rosa

célibataire

secrétaire

originaire de Lützelflüh (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Berne

le onze janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Jean Rothenbühler

et de Rosa Elisabeth née Hohter, décédée

Témoins :

1. Henri Chevalley, négociant, à Yverdon

2. Robert Dorthé, commis, à Allaman.

Les publications ont eu lieu à Fribourg, à Lützelflüh, à Yverdon le 17 et à Vuissens le 18 octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le quinze novembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Communiqué à l'état civil à Vuissens, Fribourg et Lützelflüh.

Les époux :

Emery
Henri

Les témoins :

Henri Chevalley
Robert Dorthé

L'officier de l'état civil :

Chella Bella

N° 77

Schmidhauser Marius Alphonse
le Georges
et

Brun Amélie

RECTIFICATION

Par décision du 18 septembre 1958
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'époux est origi-
naire de Sulgen (Surgovie)
Surgovie, en com. de Sulgen,
Yverdon, le 23 septembre 1958
L'officier de l'état civil :
Ch. Gauthier



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidhauser Marius Alphonse Georges

célibataire

gypcier-peintre

originaire de Sulgen (Surgovie)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-huit

fil de Marc Alphonse Schmidhauser, gypcier

et de Fanny née Guignard, à Yverdon

2. Brun Amélie

célibataire

originaire de Senarclens

domiciliée à Yverdon

née à Cossonay

le huit avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

filie de Henri Brun, décédé

et de Rosine née Stubi, à Yverdon

Témoins : 1. Rodolphe Stubi, hôtelier à Klosters (Grisons)
2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 8, à Senarclens le 9, à Gotighofen et à Riedt, le 10 mai 1958.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le deux-huit Novembre mil neuf cent
vingt-deux

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° 3° Actes de naissance des époux
- 4° 7° Actes de publication à
- a) Riedt,
- b) Gotighofen,
- c) Senarclens et
- d) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Sulgen et à Cossonay.

Les époux :

M. Schmidhauser
Amélie Schmidhauser

Les témoins :

Rod. Stubi
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Gauthier

N° 78

Manigley Henri Léon

et

Magnenet Frieda née Schwab

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manigley Henri Léon

célibataire

secrétaire municipal

originaire de Châtillens

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le vingt huit août

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Jules Manigley, décédé

et de Anna Sophie née Stöbel, à Yverdon

2. Magnenet Frieda née Schwab

veuve d'Emile Magnenet dès le 30 mai 1920

tenancière de buffet

originaire de Yaulion

domiciliée à Yverdon

née à Wetz (Berne)

le vingt-un septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Jacob Schwab

et de Anna née Nikles, décédée

Témoins :

1. Walter Stöcker, sous secrétaire municipal à Yverdon

2. Alfred Vermy, huissier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 6, à Yaulion le 7 et à Châtillens le 9 octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Acte de naissance de l'époux
- 3° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
- 4° Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- 5° 7° Actes de publication à
 - a) Châtillens,
 - b) Yaulion et
 - c) Yverdon.

Communiqué à l'Etat civil à Oron et à Yaulion.

Les époux :

Manigley
Frieda Manigley

Les témoins :

Stöcker

Vermy

L'officier de l'état civil :

Châlabille

Approuvé la radiation ci-contre
de la signature :

L'officier de l'Etat civil

Châlabille



Registre des mariages A.

N° 79

Dugon Gustave Charles

et

Bach Hilda Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dugon Gustave Charles

célibataire

Securier C.F.

originaire de Dully

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de Charles Dugon, manoeuvre

et de Anna née Sutter, à Yverdon

2. Bach Hilda Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Saanen (Bene)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt-cinq juin

mil neuf cent trois

fille de Jean Bach

et de Lucie Rosa née Annen, décédée

Témoins: 1. Paul Oberli, manoeuvre, à Yverdon

2. Emile Meyer, aide-lourneur, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Dully et à Yverdon le 26, à Saanen
le 27 Octobre 1922Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le vingt-deux Novembre mil neuf cent
vingt-deux.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Consentement du tuteur de l'épouse

3° Actes de publication à

a) Dully,

b) Saanen et

c) Yverdon.

Communiqué à l'Etat civil à Gilly et
à Saanen.

Les époux :

Dugon Gustave

Hilda Dugon.

Les témoins :

Oberli Paul.

E Meyer

L'officier de l'état civil :

Challabille

N° 80

Martin Georges Albert
 et
 Courvoisier Renée Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Georges Albert
 célibataire
 négociant
 originaire de Lully
 domicilié à Yverdon
 né à Nyon le quinze Mai
 mil huit cent quatre-vingt-onze
 fils de Charles Emile François Martin, négociant
 et de Jeanne Louise née Marquis, à Nyon

2. Courvoisier Renée Alice
 célibataire
 commerçante
 originaire de Chavaunes-le-Veyron
 domiciliée à Yverdon
 née à Brassus le vingt Janvier
 mil neuf cent
 fille de Henri Courvoisier, employé fédéral
 et de Louise Marie née Vallotton, à Yverdon

Témoins : 1. Auguste Fornellez, négociant, à Yverdon
 2. Marcel Courvoisier, commerçant, à Morges.

Les publications ont eu lieu à Lully, à Yverdon le 26, à Chavaunes-le-Veyron le 27 Octobre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-quatre Novembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. 3. Actes de naissance des époux
- 4. 5. Actes de publication à
- a) Lully
- b) Chavaunes-le-Veyron
- c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Lully et à Grancy.

Les époux :

G. Martin
 Renée Martin

Les témoins :

Fornellez
 M. Courvoisier

L'officier de l'état civil :

M. G. G. G.

Registre des mariages A.

N° 81

Charles Justin

et

Héraquelin Florence Louise

Par jugement du Tribunal du District d'Yverdon rendu en date du 1. octobre 1917 déclaré définitif et exécutoire le 23 octobre 1917 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 23 octobre 1917.

Inscrit le 20 novembre 1917.

L'officier de l'état civil:



[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Charles Justin

célibataire

employé

originaire de Corcelles sur Chavornay

domicilié à Yverdon

né à Corcelles sur Chavornay le treize Avril

mil huit cent quatre-vingt huit

fils de Eugène Charles

et de Sophie née Tardy, décédée

2. Héraquelin Florence Louise

célibataire

ménagère

originaire de Moudon et Vévey

domiciliée à Yverdon

née à Vuchères le trente deux

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Elise Héraquelin, décédée.

~~et de~~

Témoins: 1. Charles Tschantz, manoeuvre, à Yverdon

2. Rose Tschantz née Glauche, couturière, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 26, à Corcelles sur Chavornay et à Moudon le 27, à Vévey le 28 octobre 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-cinq novembre mil neuf cents vingt-deux

Pièces déposées:

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux

4. 5. Actes de publication à

a) Corcelles sur Chavornay

b) Moudon,

c) Vévey et

d) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Chavornay, Moudon et Vévey.

Les époux:

Justin Charles
Florence Charles.

Les témoins:

Tschantz Charles
Tschantz Rose

L'officier de l'état civil:

Kellerbille

N° 82

Schwab Samuel

et

Monneron Bertha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwab Samuel

célibataire

agriculteur

originaire de Gammen, Commune de Ferenbalm (Berne)

domicilié à Cheseaux-Noréaz

né à Gammen

le 19^e juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Samuel Schwab, agriculteur à Rossberg (Zurich)

et de Emma née Furni, décédée

2. Monneron Bertha

célibataire

ménagère

originaire de Murist (Fribourg)

domiciliée à Tugelles-la-Mothe

née à St-Maurice près Champagne

le neuf août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Joseph Alois Monneron

et de Josephine Fidoline née Bröetler, les deux décédés

Témoins :

1. Walter Stauffer, agriculteur, à Cheseaux-Noréaz

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Ferenbalm, Murist, Cheseaux-Noréaz le 14 et à Tugelles le 15 novembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le neuf décembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux

4. 7. Actes de publication à

a) Ferenbalm,

b) Murist,

c) Cheseaux-Noréaz

d) Tugelles.

Communiqué à l'état civil à Ferenbalm, Murist et Montagny.

Les époux :

Samuel Schwab
Bertha Schwab

Les témoins :

Walter Stauffer.

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Hallerbille

Registre des mariages A.

N° 83

Baud Jacques Louis

et

Durussel Eva Renée

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud Jacques Louis

célibataire

ouvrier à la cidrerie

originaire de Gimel et Perroy

domicilié à Yverdon

né à Dully

le vingt-sept Août

mil-huit-cent-septante-huit

fils de Jules Alfred Baud

et de Amélie Françoise née Ancel

2. Durussel Eva Renée

divorcée d'Eugène Fieau dès le 7-Mai 1921

ouvrière de fabrique

originaire de Hermenches (Vaud)

domiciliée à Yverdon

née à Yvonand

le vingt-huit Mai

mil-huit-cent-quatre-vingt-trois

fille de Henri Durussel, négociant, à Yvonand

et de Louisa Fanny née Roulier, décédée.

Témoins :

1. Eugène Fischer, négociant à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 22, à Gimel, à Perroy et à Hermenches le 23 Novembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le seize Décembre mil-neuf-cent-vingt-deux

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Acte de naissance de l'épouse

3. Acte du 1^{er} mariage de l'épouse avec mention du divorce.

4. Actes de publication à

a) Gimel.

b) Perroy.

c) Hermenches et

d) Yverdon.

Communiqué à l'Etat-civil à Gimel

Rolle et Allouan.

Les époux :

Louis Baud

Eva Baud

Les témoins :

Eug. Fischer

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

N° 821

Hofer Charles Emile

et

Lettavel Jeanne Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hofer Charles Emile

veuf de Léa Marie née Lorret dès le 22 Mai 1921

agriculteur

originaire de Nennigkofen (Soleure)

domicilié à Cheseaux-Vorèze

né à Locle le vingt Février

mil huit cent septante-trois

fils de Jean Pierre Hofer

et de Lucie née Calame, décédés

2. Lettavel Jeanne Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Bôle (Neuchâtel)

domiciliée à Corcelles-Cormondrèche

née à Locle le cinq Février

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Jean Auguste Lettavel, horloger

et de Marie Héloïse née Jeanneret, à Corcelles-Cormondrèche

Témoins : 1. Edouard Marendaz, chanoine, à Yverdon.

2. Emile Héritier, agriculteur, à Cuarny.

Les publications ont eu lieu à Bôle, à Nennigkofen, à Cheseaux-Vorèze le 3 et à Corcelles-Cormondrèche le 4 Décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon le vingt-un Décembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Acte du 1^{er} mariage de l'époux3. Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

4. Acte de naissance de l'épouse

5. Actes de publication à

a) Nennigkofen,

b) Bôle,

c) Corcelles-Cormondrèche et

d) Cheseaux-Vorèze

Communiqué en l'état civil à Nennigkofen, Bôle et Corcelles-Cormondrèche.

Les époux :

Charles Hofer
Jeanne Hofer

Les témoins :

Edouard Marendaz
Emile Héritier

L'officier de l'état civil :

A. Habille

Registre des mariages A.

N° 85

Delacretaz Henri Alfred

et

Laurent Blanche Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz Henri Alfred

célibataire

candidat-chi. dentiste

originaire de La Pray et Yverne

domicilié à Strassbourg (Alsace)

né à Cuarnens

le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de Louis John Delacretaz

et de Louise née Neiger, les deux décédés

2. Laurent Blanche Marie

célibataire

originaire de Fey

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Alfred Laurent, retraité des eff.

et de Hélène née Sagnières, à Yverdon

Témoins: } 1. Alfred Laurent, retraité des eff, à Yverdon
2. Alfred Laurent, fils, employé eff, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à La Pray, le 5, à Yverne, à Fey et à Yverdon le 6, et à Strassbourg le 10 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-deux décembre mil-neuf-cent-vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

H. Delacretaz
Blanche Delacretaz

Les témoins :

Alfred Laurent
Jeanne B.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

Communiqué à l'état civil à Romanel
Môtier, Aigle et Fey.

N° 86

Lidoux Robert Gustave Louis

et

Littet Adèle Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lidoux Robert Gustave Louis

Célibataire

Fromager

originaire de Forel-sur-Luceus

domicilié à Yverdon

né à Oron-la-Ville

le cinq Octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Gustave Lidoux, agriculteur

et de Aline dite Marie née Laedermaun, à Oron-la-Ville

2. Littet Adèle Marie

Célibataire

Couturière

originaire de Cheiry (Fribourg)

domiciliée à Yverdon

née à Combremont-le-Grand

le trente Novembre

mil neuf cent deux

fillette de Pierre Placide Littet, manoeuvre

et de Catharina Marie née Lythoud, à Yverdon

Témoins: 1. Albert Treyraud, bûcheron, à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 5, à Forel le 6 et à Cheiry le 8 Décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trente Décembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Forel,

e) Cheiry et

c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Luceus et à Surpière.

Les époux :

Lidoux Robert

Lidoux Adèle

Les témoins :

Albert Treyraud

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Altabille

N° 87

Bützberger Robert

et

Henriod Violette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bützberger Robert

peintre en voitures

célibataire

originaire de Bleienbach (Berne) et La Chaux-de-Fonds

domicilié à Genève

né à La Chaux-de-Fonds le deux Septembre

mil deux cent quatre-vingt-seize

fils de Friedrich Bützberger, mécanicien à La Chaux-de-Fonds et de Anna Maria née Mathys, décédée

2. Henriod Violette

célibataire

employée

originaire de Sullens (Vaud)

domiciliée à Genève

née à Grandson le vingt-cinq janvier

mil neuf cent

filles de Jules Henri Henriod, chauffeur

et de Marie née Richardet, à Yverdon

Témoins :

1. Jules Henri Henriod, chauffeur, à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Genève le 4, à Bleienbach, à La Chaux-de-Fonds le 6 et à Sullens le 7 Décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trente Décembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Robert Bützberger
Violette Bützberger

Les témoins :

Jules Henri Henriod
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Challabille

Le n° 87 à la page 113 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1922. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ceci nous certifieous.

Yverdon le 31 Décembre 1922

L'officier de l'état civil

Challabille



Un double a été remis le 23 Janvier 1923

à l'autorité cantonale en exécution de l'art 14 de l'ordonnance fédérale du 25 Février 1916

Yverdon le 23 Janvier 1923

L'officier de l'état civil

Challabille



Communiqué à l'état civil à Bleienbach, La Chaux-de-Fonds, Sullens et au Bureau cantonal à Genève.

Imprimerie vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 1

Leuenberger Johann

et

Weber Hortense Marie Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leuenberger Johann

célibataire

tailleur

originaire de Rüttschelen (Berne)

domicilié à Montreux - Châtelard

né à Mulhouse, Alsace le vingt. six Juin

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de Johann Leuenberger, décédé

et de Rosette née Burri, à Montreux

2. Weber Hortense Marie Lina

célibataire

originaire de Menziken (Argovie)

domiciliée à Berne

née à Corsier le dix-neuf Février

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Emile Oscar Weber, mécanicien, à Yverdon

et de Dorothee née Gay, décédée

Témoins: 1. Jules Merendaz, employé eff. à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 13, à Berne, à Menziken et à Lotzwil le 14 Décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trois Janvier mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Communiqué à l'Etat civil à Lotzwil, Montreux, Menziken et Berne.

Les époux :

J. Leuenberger
Hortense Leuenberger

Les témoins :

Jules Merendaz
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

C. Pellatille

N° 2

Etter Jacques Henri

et

Perusset Adrienne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Etter Jacques Henri

célibataire

marchand de bois

originaire de Birwinken (Zurich)

domicilié à Yverdon

né à Lyon (2^e arr^t)

le sept Septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de Jacob Henri Etter, marchand de bois

et de Berthe Marie nee Dupont, à Yverdon

2. Perusset Adrienne

célibataire

originaire de Baulmes

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le cinq Avril

mil neuf cent

fille de Albert Jules Perusset, administrateur

et de Emma Henriette nee Steiner, à Yverdon

- Témoins: {
- 1. Olivier Adolat, technicien, à Baulmes.
 - 2. Charles Riquet, architecte, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 30, à Baulmes le 31 Octobre et à Birwinken le 1^{er} Novembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le onze Janvier mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. 3. Actes de naissance des époux
- 4. 6. Actes de publication à
 - a) Birwinken
 - b) Baulmes et
 - c) Yverdon.

Les époux :

J. Etter
A. Perusset

Les témoins :

O. Adolat ; C. Riquet

L'officier de l'état civil :

Ch. Kellabiller

Par jugement du Tribunal de District de Yverdon rendu en date du 26 février 1941 déclaré définitif et exécutoire le 25 mars 1941. Le présent acte de mariage a été dissous par le Tribunal de District de Yverdon le 25 mars 1941.

Inscrit le 29 mars 1941
L'officier de l'état civil :

J. Kellabiller



N° 3

Bauer Charles Frédéric

et

Zinkl Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bauer Charles Frédéric.

veuf de Marie Louise née Ritter des le 10 Juin 1922

tailleur

originaire de Weier (Bade, Allemagne)

domicilié à Yverdon

né à Weier

le deux Septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de Johann Bauer

et de Maria Anna née Wörmer, décédés

2. Zinkl Anna

célibataire

cuisinière

originaire de Saulorn (Bavière)

domiciliée à Yverdon

née à Saulorn

le vingt-huit Décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de Michel Zinkl, maréchal

et de Maria née Hg, à Saulorn

Témoins: 1. Victorin Dossou, loistelier, à Yverdon.

2. Louis Baatard, tapissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le trois janvier mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-sept janvier mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Autorisation du Conseil d'Etat

2° 3° Actes de naissance des époux.

4° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.

5° 6° Certificats de capacité des époux

7° Acte de publication à Yverdon.

8° Promesse de mariage

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Charles Bauer

Anna Zinkl

Les témoins :

V. Dossou

V. Baatard

L'officier de l'état civil :

Hellerbille

N° 4

Robert Georges Louis

et

Charoton Geneviève Octavie

RECTIFICATION

Par décision du 30 juillet 1968
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le nom de jeune
fille de la mère de l'époux
soit orthographié "BURGNER"
à Yverdon, le 10 août 1968
l'officier de l'état civil :

Ch. Gonthier



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robert Georges Louis

célibataire

ferblantier-appareilleur

originaire du Locle, La Chaum de Fonds et La Ferrière

domicilié à Yverdon

né au Locle

le dix-huitième

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de James Louis Robert, ancien graveur

et de Marie Olga née Burgnier, à Yverdon.

2. Charoton Geneviève Octavie

célibataire

institutrice

originaire de Mont-la-Ville

domiciliée à Yverdon

née à Mont-la-Ville

le huitième

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de Marc Henri Charoton

et de Catherine Adrienne Curit née Mayor, les deux décédés.

Témoins: 1. Constant Goy, boulanger, à Yverdon

2. Néli Crozat, négociant, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 5, à La Chaum de Fonds le
6, à Mont-la-Ville le 7, au Locle et à La Ferrière le 8 janvier
1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-sept janvier mil neuf
cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3. Actes de naissance des époux.
4. 5. Actes de publication à
a) La Chaum de Fonds,
b) Le Locle,
c) La Ferrière,
d) Mont-la-Ville et
e) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à La-
Chaum de Fonds, Le Locle, La
Ferrière et L'Isle.

Les époux :

Robert
Charoton

Les témoins :

C. Goy
N. Crozat

L'officier de l'état civil :

Ch. Gonthier

N° 5

Faesch Serge Auguste

et

Chapuis Violette Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faesch Serge Auguste

célibataire

technicien

originaire de Bâle

domicilié à Yverdon

né à Rostow (Russie)

le vingt-un juin (J. J.)

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de Jacob Friedrich Faesch, décédé

et de Lina Louise née Roth, à Yverdon

2. Chapuis Violette Marie

célibataire

originaire de Epalinges

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le trente-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Henri Jean Chapuis, négociant

et de Sophie Marie Louise née Lozier, à Yverdon

Témoins: 1. Henri Chapuis, négociant, à Yverdon

2. Marcel Chapuis, négociant, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 11, à Bâle le 13, et à Epalinges le 15 janvier 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le premier février mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Bâle

b) Epalinges et

c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Bâle et à Epalinges.

Les époux :

S. Faesch
V. Faesch

Les témoins :

H. Chapuis
M. Chapuis

L'officier de l'état civil :

H. Malin

Registre des mariages A.

N° 6

Jaccard Edmond Eugène

et

Meyste Yvonne Eva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard Edmond Eugène

célibataire

agriculteur

originaire de Villars-Chiercelin et Montaubion, Chardonney

domicilié à Montaubion, Chardonney

né à Montaubion

le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Aimé Alexis Jaccard

et de Léa née Lagnaz, décédée

2. Meyste Yvonne Eva

célibataire

ménagère

originaire de Chierrens

domiciliée à Oyens

née à Oyens

le premier janvier

mil neuf cent

fille de Emile Meyste, agriculteur

et de Bertha née Lakud, à Oyens.

Témoins: 1. Edmond Meyste, agriculteur, à Oyens

2. Albert Héritier, agriculteur, à Mézery.

Les publications ont eu lieu à Chierrens, à Oyens, à Montaubion - Chardonney le 17 et à Villars-Chiercelin le 18 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trois Février mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1° Certificat de publication.

Les époux :

Edmond Jaccard

Yvonne Jaccard.

Les témoins :

Edmond Meyste

Albert Héritier

Communiqué à l'Etat civil à St. Eieges et à Poliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil :

Ch. H. Bille

N° 7

Lerillard William Louis

et

Siencel Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lerillard William Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Giez et Mauborget

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le dix-neuf Novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de Louis Gustave Lerillard menuisier

et de Marie Louise née Cochet, à Yverdon

2. Siencel Elise

célibataire

ménagère

originaire de Concise

domiciliée à Yverdon, avant à Yvonand

née à Concise

le vingt Juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Louis Siencel, vigneron

et de Henriette née Juod, à Concise

Témoins :

1. Albert Lerillard, menuisier, à Yverdon

2. Emile Lerillard, menuisier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Giez, à Concise, à Yvonand, à Yverdon
le 13 et à Mauborget le 14 Janvier 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix Février mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Actes de naissance des époux

3° Actes de publication à

a) Giez,

b) Mauborget,

c) Concise,

d) Yvonand et

e) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Grandson,
Giez, Concise et Yvonand.

Les époux :

William Lerillard
Elise Lerillard

Les témoins :

A. Lerillard
E. Lerillard

L'officier de l'état civil :

Chella Colle

N° 8

Lilloud Ernest Paul

et

Müller-Ida Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lilloud Ernest Paul

célibataire

pierriste

originaire de Lomy

domicilié à Yverdon

né à Orbe

le neuf août

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Eugène Lilloud, employé

et de Ida Aline née Amy, à Yverdon

2. Müller-Ida Rosa

célibataire

ménagère

originaire de Wiler (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le douze août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Samuel Müller, limonadier, à Yverdon

et de Ida née Barraud, décédée

Témoins :

1. Eugène Lilloud, employé, à Yverdon

2. Samuel Müller, limonadier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 14, à Ursins et à Utzenstorf
le 15 Décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-deux février mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage.

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Lomy

b) Utzenstorf et

c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Ursins
et à Utzenstorf.

Les époux :

Lilloud

I. Lilloud

Les témoins :

S. Müller

Lilloud Eug.

L'officier de l'état civil :

Hella Bille

N° 9

Bongard Jacques Joseph Félix
 et
 Lehmann Berthe

Par jugement du Tribunal du
 district de Yverdon rendu
 en date du 20 mai 1922 déclaré
 définitif et exécutoire le 6 juin
 1922 le mariage inscrit ci-contre,
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans le
 délai pendant lequel le mari
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Inscrit le 16 juin 1923
 L'officier de l'état civil :

L. Agnion



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bongard Jacques Joseph Félix

célibataire

mécanicien

originaire de La Roche, Ependes, Sales et Ferpicloz (Fribourg)

domicilié à Fribourg

né à La Roche le dix juillet

mil neuf cent un

fils de feu Bongard Joseph Félix

et de Rose née Ginguely, à Fribourg

2. Lehmann Berthe

célibataire

originaire de Horenbach, Buchen (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le vingt-trois octobre

mil neuf cent un

fille de Charles Edouard Louis Lehmann, charron

et de Elisa Bertha née Allemann, à Yverdon

Témoins: 1. André Robert, maréchal, à Yverdon

2. Marcel Ferritaz, commis de restaurant, à Fribourg.

Les publications ont eu lieu à Fribourg, à Schwarzenegg et Yverdon le 3,
 à La Roche le 4, à Ependes et à Ferpicloz le 6 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-quatre février mil neuf cent
 vingt-trois

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

Bongard Félix
 Bongard Berthe

Les témoins :

Marcel Ferritaz
 André Robert

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Communiqué à l'Etat civil à La Roche,
 Ependes, Fribourg et Schwarzenegg.

N° 10

Gacond Jules Louis

et

Theurillat Susanne née
Rubattel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gacond Jules Louis

célibataire

manœuvre

originaire de Provence

domicilié à Yverdon

né à St. Croix

le quinze Avril

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Henri Louis Gacond

et de Marie Elisa née Jaques, décédés

2. Theurillat Susanne née Rubattel

divorcée de Léon Lathi dès le 31 Mars 1922

journalière

originaire de Rüderswil (Berne)

domiciliée à Yverdon

née au Châtelard

le six Septembre

mil huit cent septante-huit

fille de Emile Rubattel

et de Marie Rosalie née Guignel, décédés

Témoins :

1. Emile Liegler, charpentier, à Yverdon

2. Alfred Gacond, manœuvre, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 31 Janvier, à Provence et
à Rüderswil, le 1^{er} Février 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le vingt-quatre Février mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage2^o 3^o Actes de naissance des époux4^o Acte de mariage de l'épouse
avec mention du divorce5^o 7^o Actes de publication à

a) Provence,

b) Rüderswil et

c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Provence
et à Rüderswil.

Les époux :

Jules Gacond
Susanne Gacond

Les témoins :

Emile Liegler
A. Gacond

L'officier de l'état civil :

Ch. Habicht

N° 11

Ducrot Maurice Eugène
 et
 Rochas Emilie Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot Maurice Eugène
 veuf de Maria Elisabeth née Erb dès le 26 Janvier 1922
 employé C.F.F.
 originaire de Sainte-Croix
 domicilié à Yverdon
 né à Montagny le premier Décembre
 mil huit cent quatre-vingt-six
 fils de Maurice François Ducrot, agriculteur
 et de Lina Jeannette Louise née Steller, à Montagny

2. Rochas Emilie Eugénie
 célibataire
 sans profession
 originaire de Lieu
 domiciliée à Orbe
 née aux Charbonnières le vingt-quatre Février
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze
 fille de Henri Rochas
 et de Eugénie Emilie née Reymond, décédés.

Témoins : 1. Auguste Degiez, employé C.F.F. à Yverdon
 2. Paul Dumartheray, employé C.F.F. à Yverdon

Les publications ont eu lieu à St. Croix, à La Chaux près St. Croix, à Orbe, à Yverdon le 6 et au Lieu le 7 Février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le deux Mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
 1° Promesse de mariage
 2° Acte du 1^{er} mariage de l'époux
 3° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
 4° Acte de naissance de l'époux
 5° Actes de publication à St. Croix, La Chaux, Orbe, Le Lieu et Yverdon

Les époux :
 Ducrot
 Rochas

Les témoins :
 Degiez
 Dumartheray, P.

L'officier de l'état civil :
 Ch. Malville

Communiqué à l'état civil à St. Croix, Le Lieu et Orbe.

N° 12

Hans Emile
et
Cavin Renée

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hans Emile
célibataire
agriculteur
originaire de Feuss (Fribourg)
domicilié à Cheseaux-Vorèze
né à Feuss le vingt-un Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf
fils de Reinhard Hans, agriculteur à Feuss
et de Rosina née Blatter, décédée

2. Cavin Renée
célibataire
cuisinière
originaire de Vulliens
domiciliée à Yverdon
née à Corcelles-le-Jorat le deux Mars
mil neuf cent deux
fille de François Cavin, agriculteur à Corcelles-le-Jorat
et de Juséane née Lohus, décédée

Témoins :
1. Ernest Rohrbach, employé de bureau, à Yverdon
2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Feuss, à Cheseaux-Vorèze, à Yverdon
le 3 et à Vulliens le 5 Février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Yverdon, le trois Mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2. Actes de naissance des époux
3. Actes de publication à
a) Feuss,
b) Vulliens,
c) Cheseaux-Vorèze et
d) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Moral
et à Mézières.

Les époux :
Emile Hans
Renée Hans

Les témoins :
E. Rohrbach
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :
Kellerbillo
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 13

Henry Paul Emile

et

Lerrin Cécile Agathe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry Paul Emile

veuf d'Elisa née Lerrinod de le 10 avril 1922

bourcier communal

originaire de Vullierens

domicilié à Yverdon

né à Cottens

le six Janvier

mil huit cent septante-neuf

fils de Lucien Emile Alphonse Henry, rentier à Aubonne

et de Louise Eugénie née Monnet, décédée

2. Lerrin Cécile Agathe

divorcée de Roger Edouard Henri Raymond de le 8 juillet 1922

couturière

originaire de Genève et Vaulion

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le seize Septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de Etienne Lerrin, décédé

et de Julie Rosine née Bardel, à Yverdon

Témoins :

1. Léon Fumey, directeur des travaux, à Yverdon

2. Louis Savoy, géomètre, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Vullierens, à Genève, à Vaulion et à Yverdon le 20 Février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le huit Mars mil neufcent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 2. Actes des 1^{ers} mariages des époux

celui de l'épouse avec mention du divorce

4. Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

5. Prononcé du Président du Tribunal de Yverdon

6. 3. Actes de publication à Vullierens, Genève, Vaulion et Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Vullierens et Vaulion, et au Bureau cantonal à Genève.

Les époux :

H. Henry

C. Lerrin

Les témoins :

L. Fumey

Louis Savoy

L'officier de l'état civil :

H. Abille

N° 114

Addor Alfred Louis

et

Lidoux Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Addor Alfred Louis

divorcé de Célestine Mariaanne Thévenaz dès le 16 Février 1922

métallurgiste

originaire de St Croix

domicilié à Yverdon

né à St Croix

le cinq juin

mil huit cent soixante-neuf

fils de Charles Louis Addor, décédé

et de Rose Cécile née Thévenaz, à Genève

2. Lidoux Ida

célibataire

ménagère

originaire de Villars-le-Comte

domiciliée à Yverdon

née à Yvonand

le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de Ernest Lidoux, agriculteur à Cronay

et de Caroline née Marrel, décédée

Témoins :

1. Ernest Rohrbach, employé de bureau, à Yverdon

2. Alfred Vermy, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à St Croix, à La Chaux, à Yverdon le 19 et à Villars-le-Comte le 20 Février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le neuf mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse avec mention du divorce

3° Acte de naissance de l'épouse

4° Actes de publication à

a) St Croix

b) La Chaux

c) Villars-le-Comte et

d) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à St Croix et à Denezy.

Les époux :

Alfred Addor
Ida Addor

Les témoins :

Merry
Schubert

L'officier de l'état civil :

Ch. Merlielle

N° 15

Lellaux Jean Henri

et

Richardet Ruth Cécile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lellaux Jean Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Lomy

domicilié à Lomy

né à Lomy

le vingt-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Auguste Lellaux

et de Rosa Jenny née Loget, à Lomy

2. Richardet Ruth Cécile

célibataire

ménagère

originaire de Combremont-le-Petit

domiciliée à Combremont-le-Petit

née à Combremont-le-Petit

le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Ulysse Edouard Richardet

et de Lydie Olympie née Chambaz, à Combremont-le-Petit

Témoins :

1. Hector Richardet, employé géomètre, à Oron-la-Ville

2. Anais Gilliard, ménagère, à Combremont-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Lomy le 16 et à Combremont-le-Petit

le 17 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Y a eu lieu le dix Mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

Jean Lellaux

Ruth Lellaux

Les témoins :

Richardet
Gilliard Anais

L'officier de l'état civil :

Cherbelli

Communiqué à l'état civil à Oron-la-Ville et à Combremont-le-Grand.

N° 16

Dörflinger Karl Friedrich

et

Blöchle Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dörflinger Karl Friedrich

célibataire

ébéniste

originaire de Wiesloch (Cant. Schopfheim, Baden)

domicilié à Yverdon

né à Bâle

le onze avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Karl Friedrich Dörflinger, pareur

et de Karolina née Fritsch, à Bâle

2. Blöchle Marie

célibataire

originaire de Auswil (Berne)

domiciliée à Estavayer-le-Lac

née à Lausanne

le trois avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Jean Blöchle, ébéniste

et de Marguerite née Götschi, à Estavayer-le-Lac

Témoins :

1. Charles Bauer, marchand tailleur, à Yverdon

2. Henri Amé. Droz, menuisier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Rohrbach, à Estavayer-le-Lac et à Yverdon le 10 Mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-quatre Mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Autorisation du Conseil d'Etat

2. Promesse de mariage

3. 4. Actes de naissance des époux

5. 7. Actes de publication à

a) Rohrbach

c) Estavayer-le-Lac

c) Yverdon

8. Certificat de capacité

Communiqué à l'Etat civil à Rohrbach
à Estavayer-le-Lac et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Karl Dörflinger

Marie Dörflinger

Les témoins :

Charles Bauer

Henri Amé. Droz.

L'officier de l'état civil :

Keller Bille

N° 17

Goy Constant Louis

et

Stalder Fanny Sophie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Constant Louis

célibataire

mécanicien

originaire de Vaulion

domicilié à Yverdon

né à Yvonand

le vingt-quatre Mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Charles Louis Olivier Goy, décédé

et de Marie Amélie née Martinet, à Nyon

2. Stalder Fanny Sophie

célibataire

originaire de Marbach (Lucerne)

domiciliée à Yverdon

née à Feibourg

le vingt-huit Octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Rodolphe Xavier Stalder, décédé

et de Fanny Charlotte née Schlatter, à Yverdon

Témoins :

1. Alfred Véry, huissier, à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Vaulion, à Marbach et à Yverdon le 8
Février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-huit Mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Vaulion

b) Marbach et

c) Yverdon.

Communiqué à l'Etat-civil à Vaulion
à Marbach.

Les époux :

l. Goy
Madame Fanny Stalder

Les témoins :

Alfred Véry
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

N^o 18

Vincens Marcel Henri
et
Steffen Madelaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vincens Marcel Henri

célibataire

manoeuvre C. F. S.

originaire de Vallamand

domicilié à Yverdon

né à Villars-Bramard le deux Octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Henri Samuel Vincent, employé Off

et de Rosa née Rebeaud, à Yverdon

2. Steffen Madelaine

célibataire

originaire de Saanen (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Moudon le quinze Août

mil huit cent quatre-vingt-deux-huit

fille de Jean Alfred Steffen, sans domicile connu

et de Elisabeth née Herren, à Moudon

Témoins: 1. Henri Vincent, maréchal, à Yverdon

2. Louis Vincent, manoeuvre, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Saanen et à Yverdon le 9 et à Vallamand
le 10 Mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-huit Mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. 3. Actes de naissance des époux

4. 6. Actes de publication à

a) Vallamand,

b) Saanen et

c) Yverdon.

Les époux :

Henri Vincent
Madelaine Vincent

Les témoins :

Vincens Henri
Vincens Louis

L'officier de l'état civil :

Challabille

Communiqué à l'Etat civil à Cudde.
fin et à Saanen.

N° 19

Stauffer Franz

et

Dufour-Lina Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stauffer Franz

célibataire

maréchal

originaire de Rütli b. Büren (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Grenchen (Soleure) le vingt-quatre avril

mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Jean Alfred Stauffer

et de Lina Emma née Schönmann, décédée

2. Dufour Lina Adèle

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Dommartin, Montaubion Chardonney et Villars-Mendraz

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le quatorze février

mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Héli Dufour, frappeur C.F.F.

et de Louise Marie née Cornu, à Yverdon

Témoins : 1. Héli Dufour, frappeur C.F.F. à Yverdon
2. Walter Stauffer, agriculteur, à Cheseaux-Noréaz

Les publications ont eu lieu à Rütli et à Yverdon le 6, à Dommartin, Montaubion, Chardonney et Villars-Mendraz le 7 Jours 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-neuf Mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 5° Actes de publication à

a) Rütli,

b) Dommartin,

c) Montaubion-Chardonney,

d) Villars-Mendraz et

e) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Rütli b. Büren, à Solothurn, le Grand et à St. Cierges.

Les époux :

Franz Stauffer
Lina Dufour

Les témoins :

Walter Stauffer
Dufour Héli

L'officier de l'état civil :

Kellabille

N° 20

Rhyu Robert Jules Marcel

et

Mercier Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rhyu Robert Jules Marcel

célibataire

mécanicien-dentiste

originaire de Bollo dengen (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Lorentruy

le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Jacques Rhyu, monteur de boîtes à Lorentruy

et de Aline née Duchwaldter, décédée

2. Mercier Marie

célibataire

coiffeuse

originaire de Lenthériaux

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de Charles François Allereur, coiffeur à Yverdon

et de Marguerite née Faccottet, décédée.

Témoins :

1. Albert Chiry, professeur de musique à Yverdon

2. Justin Leguiron, agriculteur, à Crangy

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 23, à Herzogenbuchsee et à Lenthériaux le 24 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-neuf Mars mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
 2. 3. Actes de naissance des époux
 4. 6. Actes de publication à
 a) Herzogenbuchsee,
 b) Lenthériaux et
 c) Yverdon.

Les époux :

R. Rhyu

M. Mercier

Les témoins :

Albert Chiry

Leguiron Justin

L'officier de l'état civil :

Kella Belle

Communiqué à l'état civil à Herzogenbuchsee et Lenthériaux.

N° 21

Erb Frédéric

et

Martinetti Angela Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Erb Frédéric

célibataire

chauffeur-mécanicien

originaire de Röthenbach i. E. (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon le treize Octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Frédéric Erb, marchand de bétail

et de Marie née Golla, à Yverdon.

2. Martinetti Angela Marie

célibataire

comptable

originaire de Gozzano (Novare, Italie)

domiciliée à Lausanne

née à Gozzano le quatorze Septembre

mil neuf cent

filles de Paul Martinetti, menuisier

et de Julia née Guidetti, à Gozzano.

Témoins : 1. Adolphe Erb, marchand de bétail, à Yverdon

2. Frank Hinderet, étudiant, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 12, à Röthenbach i. E. le

13, à Lausanne le 15 Janvier et à Gozzano le 8 Février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trente-un Mars mil neuf cent vingt-trois

trois

Pièces déposées :

1° Autorisation du Conseil d'Etat.

2° Promesse de mariage.

3° Actes de naissance des époux

4° Actes de publication à

a) Röthenbach i. E.,

b) Gozzano,

c) Lausanne et

d) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Röthen-

bach et à Lausanne et à la Chan-

cellerie d'Etat.

Les époux :

Erb Frédéric

Angèle Erb

Les témoins :

Adolphe Erb

F. Hinderet

L'officier de l'état civil :

Hellerbille

Registre des mariages A.

N° 22

Bettex Henri Daniel Emile

et

Collet Marie Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettex Henri Daniel Emile

célibataire

mécanicien

originaire de Combremont-le-Petit

domicilié à Yverdon

né à Orbe

le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Allysse Bettex, employé de bureau

et de Rosine Elisabeth Susanne née Grossel, à Yverdon

2. Collet Marie Louise

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Suchy

domiciliée à Yverdon

née à Lucens

le vingt-cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Marie Collet, ménagère à Genève.

~~et de~~

Témoins: 1. Charles Matthys, charbon, à Yverdon

2. René Nicolet, ajusteur, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 12, à Combremont-le-Petit et à Suchy le 13 Mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le sixième mois mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Combremont-le-Petit,

b) Suchy et

c) Yverdon

Les époux :

Bettex Henri

Collet Marie

Les témoins :

Matthys

Nicolet René

L'officier de l'état civil :

M. Habille

Communiqué à l'Etat civil à Combremont-le-Grand et à Belmont-près-Yverdon.

N° 23

Roulin Jean Louis
 et
 Vidmer Blanche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulin Jean Louis
 célibataire
 employé c.f.f.
 originaire de Provence
 domicilié à Yverdon
 né à Neuchâtel le vingt-six avril
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf
 fils de Alfred Léon Roulin, télégraphiste
 et de Rose Adèle Debrot née Böngli, à Bravers

2. Vidmer Blanche
 célibataire
 ménagère
 originaire de Valeryes-sous-Rances
 domiciliée à Yvonand
 née à Yvonand le trente juin
 mil neuf cent
 fille de Lucien Jules Vidmer, agriculteur
 et de Elise Emma née Widmer, à Yvonand.

Témoins : 1. John Clavel, mécanicien, à Yverdon
 2. Jules Jaunin, employé c.f.f. à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 3, à Valeryes-sous-Rances et à Yvonand le 4, à Provence le 5 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Yverdon, le sept avril mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :
 1° Promesse de mariage
 2° 3° Actes de naissance des époux
 4° 7° Actes de publication à
 a) Provence,
 b) Valeryes-sous-Rances,
 c) Yvonand
 d) Yverdon.

Les époux :
 Jean Roulin.
 Blanche Vidmer.

Les témoins :
 Clavel John
 Jaunin Jules

L'officier de l'état civil :
 Chellailla

Communiqué à l'état civil à Provence,
 à Baulmes et à Yvonand.

N^o 24
Sala Angel
et
Burnand Sylvie Nancy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sala Angel

célibataire

maçon

originaire de Ara (Novare, Italie)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon le dix-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Fidèle Sala, maçon

et de Marie Catherino née Zerolino, à Yverdon

2. Burnand Sylvie Nancy

célibataire

ménagère

originaire de Biolley-Magnoux

domiciliée à Yverdon

née à Chameaz le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de Aimé Louis Burnand, cordonnier

et de Marie Elise née Scheffer, à Yverdon

Témoins : 1. Albert Chessex, voyageur de commerce, à Yverdon -
2. Henri Rouge manoeuvre, à La Poissine, près Grandton

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 6, à Biolley-Magnoux le 8
Février et à Ara le 4 Mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le Sept Avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1^o Autorisation du Conseil d'Etat

2^o Promesse de mariage

3^o 4^o Actes de naissance des époux

5^o 7^o Actes de publication à

a) Ara,

b) Biolley-Magnoux et

c) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Doune-
loye et à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne.

Les époux :

Sala Angelo.

Sylvie Sala.

Les témoins :

A. Chessex

Henri Rouge

L'officier de l'état civil :

St. H. Bille

N° 25

Littel Alfred Julien

et

Hösimann Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Littel Alfred Julien

célibataire

seieur

originaire de Suchy

domicilié à La Chaux des Crotenay (Jura, France)

né à St Croix le vingt-cinq Avril

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Henri Louis Emile Littel, ébéniste à Yverdon

et de Alice Elise Julie née Bornand, décédée

2. Hösimann Berthe

divorcée d'Emile Alfred Benig dès le 16 Février 1922

originaire de sans nationalité

domiciliée à La Chaux-des-Crotenay

née à Yverdon le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Jean Gottlieb Hösimann

et de Adelaïde Georgina née Stalder, décédée

Témoins: 1. Fernand Hoog, représentant, à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Suchy le 10 et à La Chaux-des-Crotenay le 11 Mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le sept Avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Littel Julien

Littel Berthe

Les témoins :

Fernand Hoog

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Mollat

Communiqué à l'état civil à Suchy

N° 26

Ledermann Fritz

et

Lambert Alice Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ledermann Fritz

célibataire

Serrurier

originaire de Madswil (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Termuzzière Gressy le six Avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Elise Ledermann, ménagère à Yverdon

~~et de~~

2. Lambert Alice Rose

célibataire

ménagère

originaire de Chamblon et Bulles

domiciliée à Treyevagnes

née à Treyevagnes le vingt-six Novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Melina Marie Lambert ménagère à Treyevagnes

~~et de~~Témoins : } 1. Ernest Rohrbach, employé de bureau, à Yverdon
2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 23, à Bulles et à Madswil
le 24, à Chamblon et à Treyevagnes le 26 Mars 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le onze avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux

4. 5. Actes de publication à

a) Madswil

b) Yverdon

c) Chamblon

d) Bulles et

e) Treyevagnes.

Communiqué à l'état civil à Madswil
Bulles et Montagny.

Les époux :

Fritz Ledermann

Alice Ledermann

Les témoins :

Rohrbach

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chabille

N^o 27
 Dubath Benjamin
 et
 Thévoz Yvonne Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubath Benjamin
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Rougemont
 domicilié à Yverdon
 né à Yverdon le trois Octobre

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept
 fils de Benjamin Alexandre François Dubath, à Yverdon
 et de Pauline Henriette Elisa née Käser, décédée

2. Thévoz Yvonne Louise
 célibataire
 institutrice
 originaire de Allisy
 domiciliée à Orens
 née à Allisy le neuf Décembre

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf
 fille de Hysse François Louis Thévoz, sellier
 et de Hélène née Mayor, à Allisy

Témoins : 1. Marthe Dubath, à Yverdon
 2. Benjamin Dubath, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Rougemont et à Yverdon le 17, à Allisy
 et à Orens le 19 Mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Yverdon, le douze Avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
 1^o Promesse de mariage
 2^o 3^o Actes de naissance des époux
 4^o 5^o Actes de publication à
 a) Rougemont
 b) Allisy
 c) Orens et
 d) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Rouge-
 mont, Grandcour et St-Cierges.

Les époux :
 B. Dubath
 Y. Dubath
 Les témoins :
 M. Dubath
 M. Dubath

L'officier de l'état civil :
 Schabille

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 28

Chaillet Robert Henri

et

Balsiger Martha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaillet Robert Henri

célibataire

ferblantier

originaire de Chenin (Vaud) en de La Côte aux Fées (Neuchâtel)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon le Trois Mars

mil neuf cent

fils de Henri Ernest Chaillet, ferblantier

et de Lina Emma née Amiel, à Yverdon

2. Balsiger Martha

célibataire

originaire de Englisberg (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Kücklewil le Treize Juin

mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Fritz Balsiger, décédé

et de Anna Maria née Mûnger, à Berne

Témoins :

1. Marie Balsiger, gouvernante à Winterthur
2. Henri Chaillet, ferblantier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 23, au Sentier, au Brassus, à La Côte aux Fées et à Zimmerwald le 24 Février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le quatorze Avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3. Actes de naissance des époux
4. 5. Actes de publication à
 - a) La Côte aux Fées,
 - b) Le Sentier,
 - c) Le Brassus,
 - d) Zimmerwald et
 - e) Yverdon

Communiqué à l'état civil au Sentier, à La Côte aux Fées et à Zimmerwald,

Les époux :

R. Chaillet
M. Balsiger

Les témoins :

Henri Chaillet
Marie Balsiger

L'officier de l'état civil :

H. Mabillet

No 29

Benay Henri

et

Simoncini Amabile Marianna
na Louise

Par Jugement du Tribunal du district d'Yverdon rendu en date du 15 Janvier 1917 déclaré définitif et exécutoire le 6 février 1917 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 6 février 1917.

Inscrit le 14 février 1917.

L'officier de l'état civil



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benay Henri

célibataire

mécanicien

originaire de Valeryes - Sous - Ursins

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le vingt-trois Septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Henri Benay, maçon

et de Marie Rose Henriette née Favre, à Yverdon

2. Simoncini Amabile Marianna Luigia

célibataire

ménagère

originaire de Filattiera (Mans Carrara, Italie)

domiciliée à Yverdon

née à Filattiera

le quatorze Janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Stefano Simoncini, colporteur

et de Amabile née Luchetti, à Yverdon

Témoins: 1. Antoine Antoniotti, peintre à Yverdon

2. Marie Roy, employée, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 25, à Valeryes - Sous - Ursins le 27 Novembre et à Filattiera le 31 Décembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix-neuf Avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Autorisation du Conseil d'Etat

2. Promesse de mariage

3. 4. Actes de naissance des époux

5. 6. Actes de publication à

a) Valeryes - Sous - Ursins,

b) Filattiera et

c) Yverdon.

Communiqué à l'Etat civil à Ursins et à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Benay Henri fils

Benay Emma

Les témoins :

Antoine M. Antoniotti

Roy Marie

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

N° 30

Cagna Louis Charles

et

Collet Rosalie Adèle

Par jugement du Tribunal du
district de Vevey rendu
en date du 18 juin 1926 déclaré
définitif et exécutoire le 15 juillet
1926 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel il
est permis d'contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 23 juillet 1926
L'officier de l'état civil :



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cagna Louis Charles

célibataire

négoceant

originaire de Gosseus (Vaud)

domicilié à Yverdon

né à Curino (Novare, Italie) le six Septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Stefano Cagna, cordonnier

et de Lorenzina Perotti à Yverdon.

2. Collet Rosalie Adèle

célibataire

originaire de Suchy

domiciliée à Yverdon

née à Vallières le quatorze Février

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de Alexis Collet, agriculteur

et de Marie Louise née Girardin, à Yverdon.

Témoins : 1. Charles Dubath, confiseur, à Yverdon

2. Jean Morandi, mécanicien, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 7, à Gosseus et à Suchy le
8 Avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-

Trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Gosseus,

b) Suchy et

c) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Yverdon
et à Balmaux.

Les époux :

Cagna
Rosalie Cagna

Les témoins :

Morandi Jean.
Charles Dubath.

L'officier de l'état civil :

Chabaille

N° 31

Wannier Charles Ferdinand

et

Jaquet Rosine née Almendinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wannier Charles Ferdinand

célibataire

mécanicien

originaire de Soyhières (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Soyhières

le vingt-un Octobre

mil huit cent quatre-vingt-troize

fils de Charles Séraphin Wannier, agriculteur à Soyhières

et de Lina Françoise née Steiner, décédée

2. Jaquet Rosine née Almendinger

veuve de Frédéric Charles Jaquet, déc. le 18 Septembre 1921

ménagère

originaire des Granges-de-Vesin (Fribourg)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt-deux Mars

mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Paul Almendinger

et de Marie Elise Jeanne née Kuhlhorn, décédée

Témoins: 1. Ernest Magnenet, menuisier, à Yverdon

2. Caroline Magnenet née Almendinger, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Soyhières et à Yverdon le 7, aux Granges de Vesin le 8 Avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-huit Avril mil neuf cent vingt-trois

Trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance de l'époux
3. Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
4. Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
5. Actes de publication à
 - a) Soyhières,
 - b) Les Granges-de-Vesin et
 - c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Soyhières et à Aumont.

Les époux :

Wannier Charles
Rosine Wannier

Les témoins :

Ernest Magnenet
Caroline Magnenet

L'officier de l'état civil :

Hellabille

Registre des mariages A.

N° 32

Terry Jules Henri

et

Addor Alice née Morier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terry Jules Henri

veuf de Bertha Eugénie née Aubert dès le 17 Octobre 1918

Agriculteur

originaire de St. George

domicilié à St. George

né à St. George le six Avril

mil huit cent septante-deux

fils de Jules Louis Terry, décédé

et de Elise née Filletaz, à St. George

2. Addor Alice née Morier

veuve de Paul Elie Addor dès le 16 Juillet 1904

Ménagère

originaire de Vuiteboeuf

domiciliée à Verdon

née à Verdon le deux Décembre

mil huit cent septante-sept

fille de Frédéric Emile Morier

et de Jeanne née Nicole, décédés

Témoins: 1. Pierre Addor, rentier à Verdon

2. Ami Rochat, huissier, à Verdon.

Les publications ont eu lieu à St. George le 27, à Vuiteboeuf et à Verdon le 28 Mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Verdon, le vingt-huit Avril mil neuf cents vingt-trois

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Jules Terry

Alice Terry

Les témoins :

Addor

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chiffabille

Communiqué à l'état civil à Son-
gizod et à Baulmies.

N° 33

Mottaz Emile

et

Ryser-Louise Esther née
Ducommun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz Emile

veuf de Julie Rosine née Willener dès le 30 Mars 1922

manoeuvre

originaire de Syens

domicilié à Yverdon

né à Bercher le deux Septembre

mil huit cent soixante-trois

fils de Daniel Mottaz

et de Marianne née Joly, décédés

2. Ryser-Louise Esther née Ducommun

veuve de Charles Frédéric Ryser dès le 25 Janvier 1919

couturière

originaire de Heimiswil (Berne)

domiciliée à Yverdon

née au Champ du Moulin le trois Juin

mil huit cent soixante-six

fille de Hlyste Ducommun

et de Marie Euphrasie née Debrot, décédés

Témoins: 1. Henri Brunner, menuisier, à Yverdon

2. Paul Vichaux, manoeuvre, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 29, à Syens et à Heimiswil
le 31 Mars 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le vingt-huit avril mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes des 1. mariages des époux

4. 5. Actes de décès de la 1. femme et du

1. mari des époux.

6. 8. Actes de publication à

a) Syens

b) Heimiswil et

c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Yverdon
et à Heimiswil.

Les époux :

Emile Mottaz
Esther, Mottaz

Les témoins :

Brunner Henri
Paul Vichaux

L'officier de l'état civil :

Ch. Mottaz

N° 34

Mercier Ernest Samuel

et

Gueissaz Berthe Jeanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier Ernest Samuel

célibataire

coiffeur

originaire de Lenthériaux

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le dix-neuf février

mil-huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Charles François Mercier, coiffeur à Yverdon

et de Marguerite née Jaccottet, décédée

2. Gueissaz Berthe Jeanne

célibataire

femme de chambre

originnaire de St^e Croix

domiciliée à Lausanne

née à Lausanne

le vingt-un avril

mil-huit cent quatre-vingt-quinze

fille de Jules Pierre Gueissaz, décédé

et de Rosa Bertha née Lerrin, à St^e Croix

Témoins :

1. Ciboldi Camille, menuisier, à Yverdon

2. Ernest Bollmann, boulanger, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 4, à Lenthériaux, à St^e Croix, à La Chaux-près, St^e Croix le 5, et à Lausanne le 6
Avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trois mai mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage2^o 3^o Actes de naissance des époux4^o 5^o Actes de publication à

a) Lenthériaux,

b) St^e Croix,

c) La Chaux,

d) Lausanne et

e) Yverdon.

Les époux :

Ernest Mercier

Berthe Jeanne

Les témoins :

Ciboldi Camille

Ernest Bollmann

L'officier de l'état civil :

Kellabille

Communiqué à l'Etat civil à Pen-
thériaux, St^e Croix et Lausanne.

N° 35

Resin Auguste
et
Aerny Ghislaine Yvonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Resin Auguste
célibataire
mécanicien
originaire de Cronay
domicilié à Yverdon
né à Yverdon le vingt-un novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize
fils de Gustave Resin, serrurier
et de Henriette Marguerite née Hiener, à Yverdon

2. Aerny Ghislaine Yvonne
célibataire
originaire de St. Croix
domiciliée à Yverdon
née à Yverdon le trente-un mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf
fille de Georges Louis Aerny, décédé
et de Julie Victorine née Giddey, à Yverdon

Témoins : 1. Gustave Resin, serrurier, à Yverdon
2. Louis Aerny, employé C.F.F. à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 16, à Cronay, à St. Croix
et à La Chaux le 17 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Yverdon, le neuf mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° 3° Actes de naissance des époux
- 4° 7° Actes de publication à
a) Cronay,
b) St. Croix
c) La Chaux et
d) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Don-
neloye et à St. Croix

Les époux :

Resin Auguste
Ghislaine Resin

Les témoins :

Resin Gustave
Aerny Louis

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

M, le 17 mai 1923
Le Préfet
Auguste Brun



Rectification

Par décision du 2 juin 1971, le
Département de Justice et Police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de cette inscription
en ce sens que le nom patronymique
de l'époux, respectivement de l'
épouse, soit orthographié
"Herni"

Yverdon, le 4 juin 1971
L'officier de l'état civil
radiation pour Québec
cause de mention erronée
communiqué aux états
civils de Molondin à Donneloye et
de Sainte-Croix.

Rectification

Par décision du 2 juin 1971, le
Département de Justice et Police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription
ci contre en ce sens que le nom
patronymique de l'épouse et de
son père, soit orthographié
"Herni"

Yverdon, le 25 juin 1971
L'officier de l'état civil



Registre des mariages A.

N° 36

Gilliand Louis

et

Rossier-Frida Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliand Louis

célibataire

fromager

originaire de Combremont-le-Grand

domicilié à Yverdon

né à Layinge

le onze novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Louis Gilliand, décédé

et de Julie Amélie née Busche, à Layinge

2. Rossier-Frida Lucie

célibataire

téléphoniste

originaire de Chavornay

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Frédéric Rossier, employé au téléphone

et de Bertha Rosa née Dorner, à Yverdon

Témoins :

1. Frédéric Rossier, employé au téléphone, à Yverdon

2. Henri Renaud, employé au téléphone, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Chavornay, le 30 avril, à Combremont-le-Grand et à Yverdon le 1^{er} mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le deux juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Actes de naissance des époux

4. Actes de publication à

a) Combremont-le-Grand

b) Chavornay et

c) Yverdon

Les époux :

Louis Gilliand

Frida Gilliand

Les témoins :

Fr. Rossier

Henri Renaud

L'officier de l'état civil :

K. Mabilly

N° 37

Feger Ernest Auguste

et

Lequiron Ida Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feger Ernest Auguste

célibataire

chauffeur c.f.f.

originaire de Zurich

domicilié à Yverdon

né à Yverdon le quatre Octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de François Auguste Feger, modelleur

et de Elise Heline Durig née David, à Yverdon

2. Lequiron Ida Louise

célibataire

lingère

originaire de Cuarny

domiciliée à Yverdon

née à Jusévoz le six Octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Gustave Jean Lequiron, manoeuvre

et de Julianne née Marendaz, à Yverdon

Témoins: 1. Auguste Feger, modelleur, à Yverdon

2. Gustave Lequiron, manoeuvre, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 2, à Zurich le 3 et à Cuarny le 5 Mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le deux Juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Zurich

e) Cuarny et

e) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Zurich et à Yverdon.

Les époux :

E. Feger.

I. Feger

Les témoins :

Aug. Feger
G. Lequiron

L'officier de l'état civil :

H. Marillet

Registre des mariages A.

N° 38

Rey Fernand Eugène

et

Dècastel Marthe Louise

Par décision du 29 août 1949, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant fille de "Charlotte Nancy née Gallandat" et non "Charlotte Vanev née Gallandat".
Yverdon, le 8 septembre 1949.
L'Officier de l'état civil :



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey Fernand Eugène

veuf de Jeanne Marie Madeleine née Chazalot dès le 27 mai 1922

menuisier, ébéniste

originaire de Dumont (Fribourg)

domicilié à Method

né à Yverdon le dix-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de François Albert Rey, menuisier c.f.f.

et de Rosa Emilie née Favay, à Yverdon

2. Dècastel Marthe Louise

célibataire

couturière

originaire de Lutry et Cully

domiciliée à Yvonand

née à Paris (IX^e arrdt.) le vingt. Juin

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de Jules Henri Dècastel, décédé

et de Charlotte Vanev née Gallandat, à Yvonand

Témoins : 1. Ernest Föler, gendarme, à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Dumont le 21, à Method, à Lutry le 23, à Cully et à Yvonand le 25 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le deux Juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1^o Certificat de publication.

Communiqué à l'Etat civil à Dumont
Method, Lutry, Cully et Yvonand

Les époux :

Fernand Rey,

Marthe Rey.

Les témoins :

E. Volzgen

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Herbelle

N° 39

Moennoz Louis Ernest Emmanuel

et

Oesterreicher Thérèse Adelheid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moennoz Louis Ernest Emmanuel

célibataire

cordonnier

originaire de Pully

domicilié à Yverdon

né à Grandson

le vingt-cinq Décembre

mil neuf cent deux

fils de Ernest Emile Moennoz, mécanicien

et de Marie Thérèse née Eschantz, à Yverdon.

2. Oesterreicher Thérèse Adelheid

célibataire

couturière

originaire de Lantschins (Merano, Tyrol italien)

domiciliée à Yverdon

née à Lantschins

le neuf Mars

mil neuf cent un

fille de Sebastian Oesterreicher, employé de bureau

et de Adelheid née Leuziger, à Lutzberger.

Témoins :

1. Ernest Moennoz, mécanicien, à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 26, à Pully le 27 Janvier et à Lantschins le 9 Avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-deux Juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Autorisation du conseil d'Etat.

2° Promesse de mariage

3° 4° Actes de naissance des époux

5° 7° Actes de publication à

a) Pully

b) Lantschins

c) Yverdon

Les époux :

Louis Moennoz

Therese Moennoz

Les témoins :

Ernest Moennoz

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chella Belle

Communiqué à l'état civil à Pully et à la chancellerie d'Etat à Lausanne.

Par jugement du Tribunal du district de Yverdon rendu en date du 3 juillet 1925 déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1925 le mariage a été déclaré nul. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 7 octobre 1925
L'officier de l'état civil :

Le Signé



N° 40

Bonard Maurice

et

Dutoit Andrée Madeleine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonard Maurice

divorcé de Lina Martha née Conrad dès le 5 Juillet 1921

mécanicien

originaire de Romainmôtier, Croy et La Pray

domicilié à Yverdon

né à Romainmôtier le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Jean Samuel Bonard

et de Amélie Françoise née Hautier, décédés

2. Dutoit Andrée Madeleine

célibataire

originaire de Moudon et Vevroz

domiciliée à Yverdon

née à Orbe le deux août

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de Louis Eugène Dutoit, charcutier

et de Louisa Rose Elisa née Charrière, à Yverdon

Témoins :

1. Louis Dutoit, charcutier, à Yverdon

2. Paul Monnerat, agent de police à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 13, à Romainmôtier, à Croy, à La Pray, à Moudon le 14, et à Vevroz le 15 Juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trente Juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage, 2° Acte du second mariage de l'époux avec mention du divorce, 3° Acte de naissance de l'épouse, 4° Actes de publication à Romainmôtier, Croy, La Pray, Moudon et Vevroz.

Les époux :

M. Bonard
Andrée Bonard

Les témoins :

Monnerat Paul
G. Dutoit

Communiqué à l'Etat civil à Romainmôtier, Moudon et Vevroz.

L'officier de l'état civil :

Challeuille

N° 41

Cruchet Constant Ernest

et

Chiocca Yvonne Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruchet Constant Ernest

célibataire

mécanicien

originaire de Lailly

domicilié à Yverdon

né à Lomy

le vingt-quatre novembre

mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit

fils de Gustave François Cruchet, cafetier

et de Julie Caroline née Chaillet, à Yverdon

2. Chiocca Yvonne Ida

célibataire

ménagère

originaire de Carino (Novare, Italie)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt-six avril

mil neuf cent trois

fille de Léon Jacques Chiocca, maçon

et de Hortense née Speiser, à Yverdon.

Témoins :

1. Léon Cruchet, cafetier, à Yverdon2. Léon Chiocca, maçon, à Yverdon.Les publications ont eu lieu à Yverdon le 23, à Lailly le 25 Avril
et à Carino le 13 Mai 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trente juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° Consentement des parents de l'épouse

5° 7° Actes de publication à

a) Lailly,

b) Carino

c) Yverdon.

8° Autorisation du Conseil d'Etat

Communiqué à l'Etat civil à Yverdon
et à la Chancellerie d'Etat à Lau-
danne.

Les époux :

Ernest Cruchet

Yvonne Cruchet

Les témoins :

Cruchet Paul

Chiocca Léon

L'officier de l'état civil :

Challabille

Registre des mariages A.

N° 42

Frigerio Antonio Guido

et

Lezzoli Maria Felice Claudia

Par jugement du Tribunal de
district de Vaudanne rendu
en date du 10 juillet 1936 déclaré
définitif et exécutoire le 20 septembre
1936 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 5 octobre 1936

L'officier de l'état civil :

Lausanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frigerio Antonio GuidoCélibatairemaçonoriginaire de Russo (Cessin)domicilié à Yverdonné à Rancate (Cessin)le huit juilletmil huit cent quatre-vingt-douzefils de Giovanni Frigerio, maçon à Rancateet de Ordola née Riva, décédée2. Lezzoli Maria Felice Claudiadivorcée de Domenico Armando Polli dès le 27 Février 1920ménagèreoriginaire de Brusino-Arsizio (Cessin)domiciliée à Yverdonnée à Leffe (Italie)le quatorze Décembremil huit cent quatre-vingt-quatorzefille de Gio Maria Lezzoli, ouvrier de fabriqueet de Angella née Castelli, à Baveno (Italie)

Témoins :

1. Alfred Stéry, huissier, à Yverdon.2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 5, à Russo le 6, et à Bru-
sino-Arsizio le 7 Juin 1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le cinq juillet mil neuf cent vingt-
trois.

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Actes de naissance de l'époux
- 3° Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
avec mention du divorce
- 4-6° actes de publication à
 - a) Russo
 - b) Brusino-Arsizio
 - c) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Russo
et à Brusino-Arsizio.

Les époux :

Antonio FrigerioMaria Frigerio

Les témoins :

MéryAmi Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. H. Bille

N° 43

Gauthey Fernand

et

Robert, Blanche Marie Léa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gauthey Fernand

célibataire

mécanicien

originaire de Belmont près Yverdon

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le cinq Juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de Jean David Gauthey, retraité des C. F. F.

et de Marie Constance née Benay, à Yverdon

2. Robert Blanche Marie Léa

célibataire

couturière

originaire du Locle (Neuchâtel) et de Renan (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le quatre Mai

mil neuf cent un

fille de Charles Albert Robert, manœuvre

et de Eugénie née Bruand, à Yverdon

Témoins :

1. David Gauthey, retraité des C. F. F. à Yverdon

2. Charles Robert, manœuvre, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 5, au Locle et à Renan le 6, à Belmont le 7 Juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le cinq Juillet mil neufcent vingt-trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Actes de naissance des époux

4° Actes de publication à

a) Belmont,

b) Le Locle,

c) Renan et

d) Yverdon

Les époux :

Gauthey Fernand
Blanche Gauthey.

Les témoins :

D. Gauthey.

C. Robert

L'officier de l'état civil :

Ch. H. Bille

Communiqué à l'état civil à Belmont, Le Locle et Renan.

Registre des mariages A.

N° 44

Jobin Jules Arthur

et

Steiner Jeanne Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jobin Jules Arthur

célibataire

tailleur

originaire de Saignelégier (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Delémont

le neuf Février

mil neuf cent un

fils de Sylvain Victor Jobin, décédé

et de Marie née Pape, à Neuchâtel

2. Steiner Jeanne Ida

célibataire

vendeuse

originaire de Trub (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le trois Juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Charles Frédéric Steiner, charbon

et de Rosette née Messerli, à Yverdon

Témoins :

1. Charles Steiner, charbon, à Yverdon.

2. Emma Steiner, commis, à Berne.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 29, à Saignelégier et à Trub le 30 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le sept Juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication

a) Saignelégier,

b) Trub et

c) Yverdon

Les époux :

Jules Arthur

Jeanne Steiner

Les témoins :

Steiner C^s

A. Steiner

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabelle

Communiqué à l'état civil à Saignelégier et à Trub.

N° 45

Moser-Fritz Arnold

et

Martinet Cécile Antoinette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser-Fritz Arnold

célibataire

mécanicien

originaire de Fleurier (Neuchâtel) ex Laxwil (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Fleurier le vingt-sept Août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Charles Gustave Moser, facteur postal retraite

et de Marie Jenny née Speich, à Fleurier

2. Martinet Cécile Antoinette

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Tuiteboeuf

domiciliée à Môtiers (Neuchâtel)

née à ux Ferrières le quatorze Août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Georges Emile Martinet, horloger

et de Rosa Esther née Barbezat, à Môtiers.

Témoins :

1. Albert Emery, manoeuvre c.f.f. à Yverdon

2. Charles Moser, facteur postal retraite, à Fleurier

Les publications ont eu lieu à Fleurier, à Grosshöchstetten, à Tuiteboeuf, à Môtiers et à Yverdon, le 23 Juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix-huit Juillet mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. 2. Promesses de mariage

3. 4. Actes de naissance des époux.

5. 6. Actes de publication à

a) Fleurier,

b) Grosshöchstetten,

c) Tuiteboeuf,

d) Môtiers et

e) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Fleurier, Grosshöchstetten, Baulmes et Môtiers.

Les époux :

Moser Fritz

Antoinette Martinet Moser

Les témoins :

Emery Albert

Charles Moser

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 46

Goy Charles Alfred

et

Versel Cécile Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Charles Alfred

célibataire

mécanicien

originaire de Chenin

domicilié à Yverdon

né au Solliat

le dix-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de Charles Alexis Félix Goy, sergent retraité de gendarmerie, à Chesalles
et de Marie Mélanie née Spicher, décédée2. Versel Cécile Anna

célibataire

couturière

originaire de Rovray

domiciliée à Yvonand

née à Yvonand

le dix août

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de Auguste Frédéric Rodolphe Versel, facteur postal
et de Adèle née Burdet, à Yvonand

Témoins :

1. Auguste Versel, facteur postal à Yvonand

2. Emile Jordan, directeur de police à Yverdon.

Les publications ont eu lieu au Sentier, au Brassus et à Yverdon le
14, à Rovray et à Yvonand le 15 juin 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le vingt juillet mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 8° Actes de publication à

a) Rovray,

b) Le Sentier

c) Le Brassus,

d) Yvonand et

e) Yverdon,

Communiqué à l'état-civil au Sol-
liat et à Yvonand.

Les époux :

Goy Alfred.
Cécile Goy.

Les témoins :

Aug: Versel

Emile Jordan

L'officier de l'état civil :

Kellerbiller

N° 47

Carrard Fernand Louis

et

Marbot Elisabeth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carrard Fernand Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Ursins et Poliez-Pittet

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le huit août

mil huit cent quatre-vingt-dix huit

fils de Gustave Carrard, agriculteur

et de Constance née Bonnet, à Yverdon

2. Marbot Elisabeth

célibataire

originaire de Busswil b. M (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Didingen

le trente-un mai

mil neuf cent un

fille de Fritz Marbot, agriculteur

et de Rosa Madeleine née Meister, à Andervelier (Berne)

Témoins :

1. André Chevalley, négociant, à Yverdon

2. Marcel Chapuis, négociant, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 3, à Ursins et à Poliez-Pittet le 4, à Melchnau le 5 juillet 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux

4. 7. Actes de publication à

a) Ursins,

b) Poliez-Pittet,

c) Melchnau

d) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Ursins
à Poliez-Pittet, le Grand et à Melchnau.

Les époux :

Fernand Carrard

Elisabeth Carrard

Les témoins :

André Chevalley
Marcel Chapuis

L'officier de l'état civil :

H. M. Bille

Registre des mariages A.

N° 48

Cornu Edouard Ernest
et
Lagnaz Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu Edouard Ernest
célébatre
menuisier, ébéniste
originaire de Chamblon
domicilié à Yverdon
né à Chamblon le sept Octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf
fils de Gustave Ernest Cornu, menuisier à Chamblon
et de Fanny née Charles, décédée.

2. Lagnaz Alice
célébatre
ouvrière de fabrique
originaire de Bussy - sur - Moudon
domiciliée à Yverdon
née à Yverdon le vingt-six Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit
fille de Constant Lagnaz, cantonnier à Yverdon
et de Emma née Carrard, décédée

Témoins : } 1. Constant Lagnaz, cantonnier, à Yverdon
 } 2. Louis Lagnaz, domestique, à Moudon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 10, à Chamblon et
à Bussy le 11 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-trois juillet mil neuf
cent vingt-trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage, _____
2° 3° Actes de naissance des époux _____
4° 6° Actes de publication à _____
a) Chamblon _____
b) Bussy et _____
c) Yverdon _____

Les époux :

Cornu Edouard
Alice Cornu

Les témoins :

L. Lagnaz.
C. Lagnaz.

L'officier de l'état civil :

A. Mabelle

Communiqué à l'Etat civil à
Montagny en Moudon.

N^o 49

Recordon Marcel Jean

et

Burki Ernestine Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Recordon Marcel Jean

célibataire

mécanicien

originaire de Bercher

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le quatorze janvier

mil neuf cent deux

fils de Armand Louis Recordon, décédé

et de Ida Bertha née Gygar, à Yverdon

2. Burki Ernestine Alice

célibataire

originaire de Rubigen (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Sallamand-dessus

le neuf Mars

mil neuf cent deux

fille de Georges Ernest Burki, décédé

et de Lina Henriette née Christinat, à Yverdon.

Témoins :

1. Alfred Grosjean, ajusteur, à Yverdon

2. Rosa Grosjean-Aebi, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Ellüssingen et à Yverdon le 11, à Bercher le 12 Juin 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le quatre Août mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Actes de naissance des époux.

4. 6. Actes de publication à

a) Bercher,

b) Ellüssingen et

c) Yverdon

Les époux :

M. Recordon

Ernestine Recordon

Les témoins :

Grosjean Alfred

Grosjean Rosa

L'officier de l'état civil :

H. M. Belle

Communiqué à l'Etat civil à St-Cierges et à Ellüssingen.

N° 50

Décurey Marcel Louis

et

Lathey Marie Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décurey Marcel Louis

célibataire

pasteur

originaire de Yverdon

domicilié à La Chaux près St-Croix

né à Echallens

le quatre Avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de Léon Jean Alexis Décurey, employé

et de Louisa Fanny née Delot, à Paris

2. Lathey Marie Rose

célibataire

originaire de Fiez

domiciliée à Yverdon

née à Berne

le vingt-deux Juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Henri Eugène Lathey, chef de bureau C.F.S.

et de Rosine Louise née Schupbach, à Yverdon

Témoins :

1. Edouard Lathey, agent de banque, à Yverdon

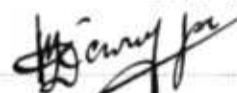
2. Ernest Fischer, Président du Tribunal, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à La Chaux le 9, à St-Croix le 10,
à Fiez et à Yverdon le 11 Juillet 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le sept Août mil neuf cent vingt
trois

Pièces déposées :


1. Certificat de publication

Les époux :



M. Décurey

Les témoins :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à La
Chaux près St-Croix et Fiez.

N° 51

Rochedieu Edmond Robert

et

Lilicier-Antoinette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochedieu Edmond Robert

célibataire

pasteur

originaire de Chêne-Bougeries (Genève)

domicilié à Bruxelles (Belgique)

né à Bruxelles

le vingt juillet

mil neuf cent quatre-vingt-quinze

fils de Paul Jules Rochedieu, pasteur

et de Hélène Charlotte Jeanne née Yannod, à Bruxelles

2. Lilicier Antoinette

célibataire

originaire de Yverdon et Chavornay

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le treize juin

mil neuf cent

fille de Florian Charles Elisée Lilicier, administrateur

et de Adèle Emma Gabrielle née Bourgeois, à Yverdon.

Témoins :

1. Charles Lilicier, administrateur, à Yverdon

2. Claude Lilicier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Chêne-Bougeries, à Yverdon, et à Chavornay le 7 juillet et à Bruxelles le 15 juillet 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le huit août mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Certificat de publication

Les époux :

Edm. Rochedieu

Antoinette Rochedieu

Les témoins :

Charles Lilicier
Claude Lilicier

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Communiqué au Bureau cantonal à Genève et à l'état-civil à Chavornay.

N° 52

Aliesch Jacob Paul
et
Liaget Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aliesch Jacob Paul

célibataire

sous-directeur

originaire de Schiers (Grisons)

domicilié à Yverdon

né à Zurich

le huit avril

mil huit cent quatre-vingt quatorze

fils de Jacob Aliesch, décédé

et de Regula née Steinmann, à Zurich

2. Liaget Marguerite

célibataire

originaire de Yverdon et Les Bayards (Neuchâtel)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt-quatre février

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de Louis Charles Liaget, chapelier

et de Marguerite née Perrin, à Yverdon

Témoins :

1. Alfred Liaget, horloger, à Yverdon

2. Albert Frey, boulanger, à Zurich.

Les publications ont eu lieu à Schiers, à Yverdon le 13, et aux
Bayards le 14 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le onze août mil neuf cent vingt
Trois

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Schiers,

b) Les Bayards et

c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Schiers
et aux Bayards.

Les époux :

J Aliesch
M Aliesch

Les témoins :

Alf Liaget
Alb Frey.

L'officier de l'état civil :

Ch. Nobile

N° 53

Bürki Roger Charles

et

Bornoz Alice Léa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bürki Roger Charles

célibataire

ouvrier d'usine

originaire de Trimslein (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon le vingt-cinq janvier

mil neuf cent un

fils de Charles Frédéric Bürki, à Yverdon

et de Marie Louise née Kaiser, décédée

2. Bornoz Alice Léa

célibataire

ménagère

originaire de Vaugondry

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le treize juillet

mil neuf cent trois

fille de Charles Henri Bornoz, batelier

et de Julie née Vincent, à Yverdon

Témoins: 1. Ernest Rohrbach, employé de bureau à Yverdon

2. Albert Despland, manoeuvre à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 27, à Allünsingen le 28 et à Vaugondry le 29 juin 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le onze Juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux

4. Consentement des parents de l'épouse

5. 7. Actes de publication à

a) Allünsingen,

b) Vaugondry

c) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Allünsingen et à Vaugondry.

Les époux :

Bürki Roger

Bürki Alice

Les témoins :

Rohrbach

Despland

L'officier de l'état civil :

Challabille

RECTIFICATION

Par décision du 8 mars 1927 le Département de la justice, de la police et des affaires militaires du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'époux soit désigné comme étant originaire de "Rubigen" (Berne) et non de Trimslein (Berne)

Yverdon le 10 mars 1927
L'officier de l'état civil (signé)
Ch. Guibet

N° 54

Dareau André Marcel

et

Dubath Lucienne Elisabeth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dareau André Marcel

célibataire

marchand de bois

originaire de France

domicilié à Paris (5^e arrdt)

né à Meaux (Seine et Marne) — le vingt-sept Février

mil neuf cent un

fils de René Edmond Léon Dareau, décédé

et de Claire Alexandrine née Truffaut, à Strasbourg.

2. Dubath Lucienne Elisabeth

célibataire

originaire de Rougemont

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon — le vingt-deux Octobre

mil neuf cent

fille de Charles Edouard Dubath, représentant de commerce
et de Anna Louise née Bouquet, à Yverdon

Témoins :

1. Maurice Dareau, employé de commerce, à Strasbourg
2. Eugène Grandquillaume, entrepreneur, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 25, à Rougemont le 26 et
à Paris le 27 juillet 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le treize août mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1^o autorisation du conseil d'Etat
- 2^o 3^o Promesses de mariage.
- 4^o 5^o Actes de naissance des époux
- 6^o acte de décès du père de l'époux.
- 7^o Consentement de la mère de l'époux
- 8^o 10^o Actes de publication à Paris,
Rougemont et Yverdon.
- 11^o Certificat de capacité matrimoniale.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
et à l'état civil à Rougemont.

Les époux :

A. Dareau

L. Dubath

Les témoins :

Grandquillaume Eug.

M. Devaux

L'officier de l'état civil :

Ch. H. Bille

N° 55

Ducrot Robert Charles
et
Hofstetter Hedwig Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot Robert Charles
célibataire
caissier de banque
originaire de St. Croix
domicilié à Berne
né à St. Adress (Seine Inférieure, France) le vingt deux
mil huit cent quatre-vingt seize
fils de Maurice François Ducrot, négociant
et de Lina Jeannette Louise née Stebler, à Yverdon

2. Hofstetter Hedwig Marie
célibataire
téléphoniste
originaire de Langnau (Berne)
domiciliée à Berne
née à Berne le trois septembre
mil huit cent quatre-vingt seize
fille de Ernest Hofstetter, maître boucher
et de Marie Anaise Burkhardt, à Berne.

Témoins : 1. François Ducrot, négociant, à Yverdon
2. Fritz Gehri, négociant, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Berne le 12, à St. Croix et à Langnau
le 13 juillet 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Yverdon, le dix sept août mil neuf cent
vingt trois

Pièces déposées :
1. Certificat de publication.

Communiqué à l'Etat civil à St.
Croix, Langnau et Berne.

Les époux :
Ducrot Robert
Hofstetter Hedwig
Les témoins :
Hofstetter Fritz
Gehri
L'officier de l'état civil :
H. Mabilly

N° 56

Barraud Ernest William

et

Maignenat Rose Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud Ernest William

célibataire

manoeuvre C.F.F.

originaire de Essertines (Echallens)

domicilié à Yverdon

né à Sugnens

le vingt Décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de Henri Louis Barraud, manoeuvre

et de Elisa née Jaccoud, à Yverdon

2. Maignenat Rose Marie

célibataire

ménagère

originaire de Saulion

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt-quatre Décembre

mil neuf cent trois

fille de Léon Eugène Maignenat, décédé

et de Carmela née Tarantola, à Yverdon

Témoins :

1. Alfred Barraud, manoeuvre, à Yverdon

2. Ami Rocher, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Saulion et à Yverdon le 18, à Essertines le 19 Juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix-septième mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3. Actes de naissance des époux
4. acte de décès du père de l'épouse
5. Consentement de la mère de l'épouse
6. 8. actes de publication à
 - a) Essertines,
 - b) Saulion et
 - c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Essertines et à Saulion.

Les époux :

Barraud Ernest

Rose Barraud

Les témoins :

Barraud Alfred

Ami Rocher

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahile

N° 57

Vassaux Albert

et

Baroni Cécile Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vassaux Albert

célibataire

colporteur

originaire de Cudrefin (Vaud)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Charles Vassaux, chiffonnier

et de Rosine née Steingartner, à Yverdon

2. Baroni Cécile Marie

célibataire

originaire de Brio (Lombardie, Italie)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Joseph Louis Baroni, manoeuvre, à Yverdon

et de Julie Rosine née Mercier, décédée

Témoins :

1. Louis Dutoit, charcutier, à Yverdon.

2. Lucien Roussy, mécanicien, dentiste à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 4, à Cudrefin le 5, à Brio le 22 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-cinq août mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Autorisation du Conseil d'Etat

2° Promesse de mariage

3° Actes de naissance des époux

5° Actes de publication à

a) Cudrefin,

b) Brio et

c) Yverdon

Les époux :

Albert Vassaux

Cécile Baroni

Les témoins :

L. Dutoit

L. Roussy

L'officier de l'état civil :

Ch. Koller

Koller

N° 58

Ducrot Victor Etienne
et
Böngli Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot Victor-Etienne
veuf de Louise Josephine née Bogodès le 29 Septembre 1917 -
journalier
originaire de St-Croix
domicilié à Yverdon
né à L'Abbaye le neuf Juin
mil huit cent quatre-vingt-douze
fils de Michel Jules Ducrot, décédé
et de Méry-Marianne Julie Raymond née Rochat, à Yverdon

2. Böngli Lina
célibataire
cuisinière
originaire de Tschugg (Berne)
domiciliée à Concise
née à Bonvillars le vingt-huit Novembre
mil huit cent quatre-vingt-deux
fille de Alfred Böngli, décédé
et de Lélie Rose née Lebet, à Concise.

Témoins : 1. Alfred Böhi, ajusteur-c.f.f. à Yverdon.
2. Louis Duvoisin, serrurier. c.f.f. à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Élach, aux Granges de St-Croix,
à Concise, à Yverdon le 4 et à St-Croix le 5 Août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.


Yverdon, le huit Septembre mil neuf cents
vingt-trois.

Pièces déposées :
1° Promesse de mariage
2° Livret de famille de l'époux.
3° Acte de naissance de l'épouse.
4° Actes de publication à
a) St-Croix
b) des Granges,
c) Élach,
d) Concise et
e) Yverdon
Communiqué à l'Etat civil à St-Croix, Élach et Concise.

Les époux :
Ducrot Victor
Ducrot Lina
Les témoins :
Duvoisin Louis
Böhi Alfred

L'officier de l'état civil :
Chellabille

Par jugement du Tribunal du
distric de Lausanne rendu
en date du 19 décembre 1952 déclaré
définitif et exécutoire le 22 janvier
1953 de son propre mouvement,
à l'effet de purifier l'acte.
Le 22 1953
L'officier de l'état civil

Inscrit le 4 février 1953
L'officier de l'état civil


N° 59

Degen Charles

et

Merio Ida Clotilde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Degen Charles

célibataire

ingénieur

originaire de Hölstein (Bâle Campagne)

domicilié à Yverdon

né à Bari (Italie)

le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Amédée Degen, comptable

et de Donata née Gustosa, à Hölstein.

2. Merio Ida Clotilde

célibataire

originaire de Yverdon

domiciliée à Yverdon

née à Chêne-Bourg (Genève)

le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de Jules Antoine Merio, architecte, à Yverdon

et de Rose née Guilloud, décédée.

Témoins :

1. Max Flückiger, électricien, à Yverdon.

2. Ida Flückiger, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 24 et à Hölstein le 25 juillet 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le deux septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. 3. Actes de naissance des époux

4. 5. Actes de publication à

a) Hölstein et

b) Yverdon.

Les époux :

Charles Degen

Ida Degen

Les témoins :

Max Flückiger

Ida Flückiger

L'officier de l'état civil :

Ch. H. Billé

Registre des mariages A.

N° 60

Litter Albert

et

Jäck Blanche Gabrielle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Litter Albert

célibataire

pierreiste

originaire de Villars-le-Terroir

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le dix-neuf Septembre

mil-neuf cent

fils de Alfred Isidore Litter, décédé

et de Elisabeth Ottilia née Eicher, à Yverdon.

2. Jäck Blanche Gabrielle

célibataire

pierreiste

originaire du Chemin

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le deux Juin

mil-neuf cent

fille de Albert Jäck, menuisier à Yverdon

et de Emma née Rondot, décédée.

Témoins :

1. Albert Jäck, menuisier, à Yverdon

2. Wilhelm Wick, prêtre, à Freiburg.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, au sentier à Yverdon le 17 et au Brassus le 18 Août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le quinze Septembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux.

4° 7° Actes de publication à

a) Villars-le-Terroir,

b) Le Sentier,

c) Le Brassus et

d) Yverdon

Les époux :

Albert Litter

Blanche Litter

Les témoins :

Albert Jäck

J. Wick

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 61

Eicher Charles Oscar

et

Henrioud Eglantine Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eicher Charles Oscar

célibataire

monteur C.F.T.

originaire de Letendorf (Berne)domicilié à Yverdonné à Vallorbe

le quatorze novembre

mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Charles Eicher, décédéet de Jeta née Carrard, à Vallorbe2. Henrioud Eglantine Rose

célibataire

couturière

originaire de Belmont sur Yverdondomiciliée à Yverdonnée à Yverdon

le dix-neuf septembre

mil neuf cent un

fille de Lucien Alphons Henrioud, décédéet de Bertha née Christina, à Yverdon

Témoins :

1. André Grandjean, représentant, à Yverdon2. Charles Fague, coiffeur, à YverdonLes publications ont eu lieu à Yverdon, le 13, à Chierachen, le 14, et à Belmont le 15 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Actes de naissance des époux

4° Actes de publication à

a) Chierachen,b) Belmont etc) Yverdon.

Les époux :

Eicher CharlesEicher Eglantine

Les témoins :

André GrandjeanCh. Fague

L'officier de l'état civil :

Ch. H. Hille

N° 62

Bovard Octave

et

Bazon Maria née Liantanida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard Octave

célibataire

employé de chemin de fer

originaire de Villette (Vaud)domicilié à Naters (Valais)né à Grandvaux

le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de François Frédéric Bovardet de Jenny née Zahler, les deux décédés.2. Bazon Maria née Liantanidaveuve de Ernest Emile Bazon dès le 22 Août 1917

ménagère

originaire de Estavayer-le-Lac (Fribourg)domiciliée à Yverdonnée à Somma Lombardo (Italie) le deux Mars

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de Antonio Angelo Piantanidaet de Giovanna née Tondini, décédésTémoins: 1. Louis Clot, serrurier à Yverdon2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.Les publications ont eu lieu à Naters, Yverdon, Estavayer-le-Lac
le 5 et à Villette le 6 Septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-trois Septembre mil neuf
cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

Bovard OctaveBovard Marie

Les témoins :

Clot LouisAmi Rochat

L'officier de l'état civil :

ChellabilleCommuniqué à l'état civil à Cully,
Naters et Estavayer-le-Lac.

N° 63

Ryter-Marcel Gottfried

et

Thévoz Nelly Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ryter-Marcel Gottfried

célibataire

ajusteur C.F.F.

originaire de Kandergrund (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Bière

le sept-Septembre

mil neuf cent vingt-cinq

fils de Gottfried Ryter, mécanicien, à La Sarraz

et de Rosa née Jakob, décédée

2. Thévoz Nelly Henriette

célibataire

ménagère

originaire de Allisy

domiciliée à Yverdon

née à Olon

le vingt-trois Avril

mil neuf cent

fille de Charles Louis Thévoz, décédé

et de Anna née Guignot, à Yverdon

Témoins :

1. Alfred Pelloud, reboteur C.F.F. à Yverdon

2. André Monnerat, agent de police à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 25, à Allisy le 26 et à Kandergrund le 27 Août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-huit Septembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage.

2° Actes de naissance des époux

4° Actes de publication à

a) Kandergrund,

b) Allisy et

c) Yverdon

Les époux :

M Ryter

Nelly Ryter

Les témoins :

Monnerat André

Pelloud Alfred

L'officier de l'état civil :

Kellabille

Communiqué à l'état civil à Kandergrund et à Grandcour

Registre des mariages A.

N° 64

Deriaz Roland François

et

Gondoux Blanche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deriaz Roland François

célibataire

agriculteur

originaire de Baulmes

domicilié à Baulmes

né à Baulmes

le vingt Décembre

mil neuf cent

fils de Edouard Henri Deriaz, décédé

et de Hélène Elise née Lilleruin, à Baulmes

2. Gondoux Blanche

célibataire

ménagère

originaire de Cuaruy

domiciliée à Cuaruy

née à Cuaruy

le Trois Mars

mil neuf cent un

fille de Olga Gondoux, à Cuaruy

~~et de~~

Témoins :

1. Roger Logoz, ingénieur civil, à Lausanne

2. Fern Seguiron, ménagère, à Cuaruy.

Les publications ont eu lieu à Baulmes le 3 et à Cuaruy le 5 Septem-
bre 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le vingt-neuf Septembre mil neuf
cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Certificat de publication

Communiqué à l'état civil à Baul-
mes et à Yverdon.

Les époux :

R. Deriaz

B. Deriaz

Les témoins :

Ry Logoz

F. Seguiron

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 65

Bürgler Johann Philippe
et
Bossard Margaretha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bürgler Johann Philippe

célibataire

chauffeur. conducteur

originaire de Wettingen (Argovie)

domicilié à Yverdon

né à Wettingen

le trente Mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de Johann Ulrich Bürgler, décédé

et de Maria Josefa née Stulz, à Wettingen.

2. Bossard Margaretha

célibataire

originaire de Altikon (Zurich)

domiciliée à Yverdon

née à Berne

le huit Mai

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de Ernest Bossard, gypcier. peintre

et de Anna Maria née Moser, à Berne

Témoins :

1. Antoine Rudrich, restaurateur, à Yverdon

2. Jacob Weibel, métrographe, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 5, à Wettingen et à Altikon le 6 Septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trois Octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. 3. Actes de naissance des époux.

4. 5. Actes de publication à

a) Wettingen,

b) Altikon et

c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Wettingen et à Altikon.

Les époux :

Bürgler Jean

Marg. Bürgler

Les témoins :

A. Rudrich

Jac. Weibel

L'officier de l'état civil :

Sp. Marille

Registre des mariages A.

N° 66

Marti Hans Emile

et

Bruderer Anna Maria

Par jugement du Tribunal
district de Yverdon rendu
en date du 29 mai déclaré
définitif et exécutoire le 29 mai
1940 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel
les parties contractent un nouveau
mariage.

Inscrit le 26 juillet 1940
l'officier de l'état civil :



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marti Hans Emile

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Rüeggisberg (Berne)domicilié à Yverdonné à Berne

le vingt-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de Hans Marti, cordonnieret de Maria Lina née Ryf, à Berne.2. Bruderer Anna Maria

célibataire

employée

originaire de Nesslau (St. Gall)domiciliée à Layornenée à St. Gall

le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de Christina Bruderer, décédée.

et de

Témoins : 1. Emile Bohner, cariste, à Yverdon.2. Jacob Weibel, métallographe, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 10, à Rüeggisberg, à
Nesslau et à Layorne le 11 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le trois octobre mil neuf cent-vingt-
trois.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage2° Actes de naissance des époux3° Actes de publication àa) Rüeggisberg,b) Nesslau,c) Layorne etd) Yverdon.

Les époux :

Hans MartiAnna Marti

Les témoins :

Emil BohnerJac. Weibel

L'officier de l'état civil :

Ch. K. K.

N° 67
Henriod Georges
et
Aebi Frida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henriod Georges
célibataire
négoceant
originaire de Sullens
domicilié à Yverdon
né à Yverdon le dix Juin
mil neuf cent un
fils de Auguste Emile Henriod négociant
et de Emma Augustine née Gideley, à Yverdon

2. Aebi Frida
célibataire
originaire de Walterswil (Berna)
domiciliée à Yverdon
née à Yverdon le vingt deux Avril
mil neuf cent deux
fille de Jean Aebi, serrurier
et de Ida née Heuer, à Yverdon.

Témoins : 1. Antoine Rudrich, restaurateur, à Yverdon.
2. Jacob Weibel, métallurgiste, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 4, à Sullens, et à Walterswil le 6 Septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Yverdon, le trois Octobre mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2. 3. Actes de naissance des époux.
4. 6. Actes de publication à
a) Sullens
b) Walterswil et
c) Yverdon.

Les époux :
G. Henriod
T. Henriod

Les témoins :
A. Rudrich
Jac. Weibel

Communiqué à l'Etat civil à Sullens et à Walterswil.

L'officier de l'état civil :
Kollabille

N° 68

Breuleux Oscar Mathias

et

Rohrbach Frida Aline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breuleux Oscar Mathias

célibataire

photographe

originaire de Bémont (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Lyss

le dix-sept Août

mil huit cent quatre-vingt dix sept

fils de Alfred Joseph Léonard Breuleux, cafetier

et de Clara née Wüthrich, à Bémont

2. Rohrbach Frida Aline

célibataire

domestique

originaire de Wählern (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le cinq Mai

mil huit cent quatre-vingt dix neuf

fille de Jean Rohrbach, aiguilleur

et de Louise Eugénie née Rochat, à Yverdon.

Témoins :

1. Ernest Rohrbach, employé, à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 15, à Saignelégier le 17,
et à Wählern le 18 septembre 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le cinq Octobre mil neufcent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux

4. 6. Actes de publication à

a) Saignelégier,

b) Wählern et

c) Yverdon.

Les époux :

Oscar Breuleux
Frida Breuleux.

Les témoins :

Ernest Rohrbach
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Kollerbille

Communiqué à l'Etat civil à
Saignelégier et à Schwarzen-
burg.

N° 69

Lerrin Pierre Frédéric Eugène

et

Karpf Elsa Edwige

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lerrin Pierre Frédéric Eugène

célibataire

commis

originaire de Épendes (Vaud)domicilié à Yverdonné à Champvent

le vingt-huit Octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Émile Lerrinet de Elsa née Chapuis, les deux décédés2. Karpf Elsa Edwige

célibataire

tailleuse

originaire de Marktheidenfeld (Bavière)domiciliée à Yverdonnée à Yverdon

le vingt-six Février

mil neuf cent dix

fille de Andreas Karpf, tailleur d'habitset de Maria Emma née Mouney, à Yverdon.

Témoins :

1. André Karpf, tailleur, à Yverdon2. Oscar Karpf, tailleur, à Yverdon.Les publications ont eu lieu à Yverdon le 10 et à Épendes le 11 Août
1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le huit Octobre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Autorisation du Conseil d'État2. Promesse de mariage3. Actes de naissance des époux5. Consentement des parents de l'épouse6. Actes de publication àa) Épendes enb) Yverdon.8. Certificat de coutume.Communiqué à l'État civil à Belmont
et à la Chancellerie d'État à Lausanne.

Les époux :

Pierre LerrinElsa Lerrin

Les témoins :

André Karpf.Oscar Karpf.

L'officier de l'état civil :

Hellabille

N° 70

Burdet Paul Robert

et

Merny Elise Charlotte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burdet Paul Robert

célibataire

Serrurier

originaire de Mathoddomicilié à Yverdonné à Yverdon

le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt dix-huit

fils de Georges François Burdet, frappeuret de Louise née Wenger, à Yverdon2. Merny Elise Charlotte

célibataire

originaire de Chavannes-le-Veyrondomiciliée à Yverdonnée à Lurich

le vingt-deux février

mil neuf cent un

fille de Charles Fritz Alfred Merny, huissier municipalet de Louise Selina née Buel, à Yverdon

Témoins :

1. Alfred Merny, huissier, à Yverdon2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.Les publications ont eu lieu à Yverdon le 15, à Mathod le 16, et à Chavannes-le-Veyron le 17 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le onze octobre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
 2° 3° actes de naissance des époux
 H. G. actes de publication à
 a) Mathod,
 b) Chavannes-le-Veyron et
 c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Mathod et à Grancy.

Les époux :

Burdet Paul
Elise Burdet

Les témoins :

Merny
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille
[Signature]

N° 71

Barraud Georges

et

Baudat Marie Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud Georges

célibataire

ouvrier d'usine

originaire de Essertines (Echalens)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon le vingt-huit Février

mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit

fils de Léon Barraud, manoeuvre à Yverdon

et de Aline née Bovey, décédée.

2. Baudat Marie Alice

célibataire

couturière

originaire de L'Isle

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le vingt-six Septembre

mil neuf cent quatre-vingt-seize

fille de Henri Félix Baudat, manoeuvre C.F.F.

et de Marie Sophie née Bieri, à Yverdon

Témoins : 1. Henri Manigley, secrétaire municipal, à Yverdon
2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à L'Isle et à Yverdon le 15, à Essertines le 17 Septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le onze Octobre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. Actes de naissance des époux

N. 6. Actes de publication à

a) Essertines,

b) L'Isle et

c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Yverdon
reçu en à L'Isle.

Les époux :

Barraud Georges

Baudat Alice

Les témoins :

Henri Manigley
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Challabille

N° 21

Bezuchet Robert Adrien

et

Clere Rose Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezuchet Robert Adrien

veuf de Marie Anna Virginie née Moarey dès le 21 Mai 1920

mécanicien

originaire de L'Abergement

domicilié à Yverdon

né à Yalorbe

le douze Mars

mil neuf cent huitante quatre

fils de Emile Adrien Bezuchet, décédé

et de Franziska Elisabeth née Keller, à Carouge (Genève).

2. Clere Rose Julie

divorcée de Jules Louis Dagon dès le 15 Août 1916

blanchisseuse

originaire de Onnens

domiciliée à Genève

née à Bretonnières

le vingt six Décembre

mil neuf cent quatre-vingt

fille de Jules Clere, décédé

et de Elise née Chalmond, à Genève

Témoins : 1. Alfred Nerny, huissier, à Yverdon

2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Onnens, à Genève, à Yverdon le 1^{er},
et à L'Abergement le 2 Septembre 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le treize Octobre mil neuf cent
vingt-trois.

Pièces déposées :

1^o Promesses de mariage3^o 4^o Actes de naissance des époux5^o Acte de décès de la 1^{re} femme de
l'époux6^o Acte du 1^{er} mariage de l'épouse
avec mention du divorce7^o 10^o Actes de publication à

a) L'Abergement, c) Genève et

b) Onnens, d) Yverdon

Communiqué à l'état civil à Ligne-

rolle, Concise et au Bureau

cantonal à Genève.

Les époux :

Bezuchet
Julia Bezuchet

Les témoins :

Nerny
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chalabille

N° 73

Lorcher Eugène

et

Lerrin Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lorcher Eugène

veuf de Lucie Louise née Vautravers dès le 15 janvier 1915

manoeuvre

originaire de Corcelles-le-Jorat

domicilié à Yverdon

né à Chamblon

le vingt-trois mai

mil neuf cent septante-cinq

fils de Louise Henriette Lorcher, à Bourneus.

2. Lerrin Marie

divorcée de Georges Arnold Fivaz, dès le 4 mai 1922

ménagère

originaire de St Oyens

domiciliée à Yverdon

née à St Oyens

le trente mai

mil neuf cent quatre-vingt

fille de Henri Auguste Lerrin

et de Louise Aline née Jeanraud, décédée.

Témoins :

1. Emile Thonney, maçon à Yverdon

2. Louis Jaeger, journalier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 18, à Corcelles-le-Jorat et à St Oyens le 20 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le treize octobre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° Livret de famille de l'époux

3° acte du 1^{er} mariage de l'épouse

avec mention du divorce.

4° 6° Actes de publication à

a) Corcelles-le-Jorat,

b) St Oyens et

c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Corcelles-le-Jorat et à Gimmel.

Les époux :

Eugène Lorcher

Marie Lorcher

Les témoins :

Emile Thonney

Jaeger Louis

L'officier de l'état civil :

Hella Bille

N° 74

Calame René Joseph Charles
Eugène

Gillieron Clémence Ernestine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calame René Joseph Charles Eugène

célibataire

mécanicien

originaire du Locle et La Ferrière (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Genève le 17^o Septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Abel Charles Eugène Calame, négociant

et de Virginia Maria née Barbieri, à Yverdon

2. Gillieron Clémence Ernestine

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Ropraz (Vaud)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le 1^o Mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Gustave Gillieron, concierge

et de Emma née Liguier, à Yverdon

Témoins : } 1. Charles Calame, négociant, à Yverdon
2. Gustave Gillieron, concierge, à Yverdon.Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 3, au Locle et à La Ferrière
le 4, à Ropraz le 5 Septembre 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le treize Octobre mil neuf cent vingt-
trois

Pièces déposées :

- 1^o Promesse de mariage
2^o 3^o Actes de naissance des époux
4^o 5^o Actes de publication à
a) La Ferrière
b) Le Locle
c) Ropraz et
d) Yverdon.

Les époux :

Calame

G. Calame

Les témoins :

G. Gillieron
Ch. Calame

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

Communiqué à l'état civil au
Locle, à La Ferrière, à Ropraz.

N^o 75
Blösch Emile
et
Gasser Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blösch Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Mörigen (Berne)

domicilié à Cheseaux-Noréaz

né à Echalens

le quatre Février

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de Alexandre Blösch, agriculteur

et de Emilie Sophie née Perrin, à Cheseaux-Noréaz

2. Gasser Alice

célibataire

ménagère

originaire de Cheseaux-Noréaz et de Belp (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Lully

le quatre Juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de Jean Louis Gasser, agriculteur

et de Rosina née Jäggi, à Yverdon.

Témoins :

1. Robert Blösch ~~Blösch~~, mécanicien, Somodossola

2. Paul Blösch, agriculteur, à Yverdon Cheseaux-

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 18, à Bâuffelen, à Cheseaux-Noréaz et à Belp le 19 Septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le treize Octobre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage

2^o 3^o actes de naissance des époux

4^o 7^o actes de publication à

a) Bâuffelen

e) Cheseaux-Noréaz

c) Belp et

d) Yverdon.

Communiqué en l'état civil à Bâuffe-
len et à Belp.

Les époux :

Blösch, Emile

Alice Blösch

Les témoins :

Blösch Paul

Blösch Robert

L'officier de l'état civil :

Chelleille

N° 76
Blösch Paul
et
Gasser Eugénie Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blösch Paul

celibataire

agriculteur

originaire de Mörigen (Berne)

domicilié à Cheseaux-Noréaz

né vers Echallens

le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Alexandre Blösch, agriculteur

et de Emilie Sophie née Perrin, à Cheseaux-Noréaz

2. Gasser Eugénie Marie

celibataire

ménagère

originaire de Cheseaux-Noréaz et de Belp (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Jean Louis Gasser, agriculteur

et de Robina née Jäggi, à Yverdon

Témoins: } 1. Emile Blösch, agriculteur à Cheseaux-Noréaz
2. Robert Blösch, mécanicien, à Domodossola.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 18, à Cuffelen, à Cheseaux-Noréaz et à Belp, le 19 Septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le treize Octobre mil neuf cents vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3. Actes de naissance des époux
4. 7. Actes de publication à
a) Cuffelen,
b) Cheseaux-Noréaz,
c) Belp et
d) Yverdon.

Les époux :

Blösch Paul

Gasser Marie

Les témoins :

Blösch Emile

Blösch Robert

L'officier de l'état civil :

Challabille

Communiqué à l'état civil à Cuffelen et Belp.

N° 77

Gonin Félicien

et

Laugg Mary Lucy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin Félicien

veuf d'Alice Félicie née Guillet des le 7 Juin 1922

facteur-postal

originaire de Esertines (Echallens)

domicilié à Yverdon

né à Esertines

le vingt-deux Juin

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Charles Gonin, à Yverdon

et de Eugénie née Auberson, décédée.

2. Laugg Mary Lucy

célibataire

industrielle

originaire de Trub (Berne)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le vingt-huit Octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Jean Laugg, ajusteur retraité des C.F.F. à Yverdon

et de Lucie née Richarct, décédée.

Témoins : 1. Jean Laugg, retraité, des C.F.F. à Yverdon
2. Arnold Laugg, mécanicien, à Glion.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 19, à Esertines et à Trub, le 20 Septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le seize Octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Livret de famille de l'époux
- 3° Acte de naissance de l'époux
- 4° Actes de publication à
 - a) Esertines,
 - c) Trub et
 - c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Yverdon et à Trub.

Les époux :

F. Gonin

Lucy Gonin

Les témoins :

J. Laugg
A. Laugg

L'officier de l'état civil :

M. Labille

N° 78

Marguerat Robert-Alexis

et

Litter Jeanne Angèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat Robert-Alexis

célibataire

forgeron

originaire de Luby et Forel (Lavaux)

domicilié à Yverdon

né à Bretonnières le deux sept avril

mil neuf cent

fils de Alexis Marguerat, aide serrurier C.F.F.

et de Alice née Reverchon, à Yverdon

2. Litter Jeanne Angèle

célibataire

ménagère

originaire de Suchy

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon le six août

mil neuf cent quatre

fille de Henri Louis Emile Litter, ébéniste

et de Adèle Elise née Bochet, à Yverdon

Témoins: 1. Auguste Litter, ébéniste, à Yverdon.

2. Hector Denys, sommelier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Luby et à Yverdon le 15, à Forel et à Suchy le 17 Septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt octobre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° Consentement des parents de l'épouse

5° 8° Actes de publication à

a) Luby,

b) Forel,

c) Suchy et

d) Yverdon.

Communiqué à l'Etat civil à Luby, Forel et Belmont.

Les époux :

Marguerat Robert

Marguerat Jeanne.

Les témoins :

Denys Hector

Litter Auguste

L'officier de l'état civil :

Chabaille

N° 79

Mathey Alphonse

et

Despond Marie Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathey Alphonse

célibataire

employé C.F.F.

originaire de Assens

domicilie à Yverdon

né à Biolley, Orjulaz le cinq Février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de François Henri Mathey, décédé

et de Julie Clémentine née Martin, à Biolley-Orjulaz

2. Despond Marie Louise

célibataire

ménagère

originaire de Biolley-Orjulaz

domiciliée à Echallens

née à Coussel (Fribourg) le trois Avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Pierre Joseph Despond, agriculteur

et de Joséphine Louise née Bagnon, sans domicile connu.

Témoins: } 1. Daniel Berard, manoeuvre C.F.F. à Yverdon
2. Jean Chappuis, manoeuvre C.F.F. à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Assens, à Biolley-Orjulaz, à Echallens et à Yverdon le 3 Octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-quatre Octobre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° 2° Promesses de mariage

3° 4° Actes de naissance des époux.

5° 8° Actes de publication à

a) Assens

b) Biolley-Orjulaz,

c) Echallens et

d) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Echallens.

Les époux :

Mathey Alphonse

Marie Mathey

Les témoins :

Chappuis Jean

Bian Zamb

L'officier de l'état civil :

Chéhabille

N° 80

Gremaud Louis François

et

Lelloux Léontine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gremaud Louis François

célibataire

domestique de campagne

originaire de Estavayer-le-Lac (Fribourg)

domicilié à Yverdon

né à Estavayer-le-Lac le seize Décembre

mil huit cent soixante-quatre

fils de Frédéric Martin Gremaud

et de Marie Joséphine née Eusermet, décédés

2. Lelloux Léontine

célibataire

ouvrière lingère

originaire de Barmaux (Dep: de l'Isère, France)

domiciliée à Yverdon

née à Yvey le vingt-un Juillet

mil huit cent soixante-six

fille de Marie Pascal Henri Pelloux

et de Pauline née Barbier, décédés.

Témoins: } 1. Amédée Delamadeleine, employé, à Yverdon
2. Etienne Rey, domestique, à YverdonLes publications ont eu lieu à Estavayer-le-Lac et à Yverdon le
4 Octobre 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le premier Novembre mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :

1° Autorisation du Conseil d'Etat

2° Promesse de mariage

3° 4° Actes de naissance des époux

5° Actes de publication à

a) Estavayer-le-Lac et

c) Yverdon.

7° Certificat de capacité matri-
monialeCommuniqué à l'Etat civil à Estavayer et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Les époux :

Gremaud François
Léontine Gressan

Les témoins :

Delamadeleine Amédée
Rey Etienne

L'officier de l'état civil :

Chella bille

N° 81

Lasche Robert John

et

Bonny Mathilde Aurélie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lasche Robert John

célibataire

manoeuvre C.F.F.

originaire de Servion

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le vingt Mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fils de John Constant Lasche, manoeuvre

et de Emma Elise née Delacour, à Yverdon

2. Bonny Mathilde Aurélie

célibataire

femme de chambre

originaire de Chevroux

domiciliée à Plainpalais

née à Chevroux

le dix-huit Juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Jules Bonny, agriculteur, à Chevroux

et de Julie née Quidort, décédée

Témoins :

1. Jules Lahud, employé C.F.F. à Yverdon

2. Alfred Pratin, employé C.F.F. à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Plainpalais et à Yverdon le 13, à
Servion et à Chevroux le 15 Octobre 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Yverdon, le premier Novembre mil neuf cent
vingt-trois.

Pièces déposées :

1° 2° Promesses de mariage

3° 4° actes de naissance des époux

5° 8° actes de publication à

a) Servion

e) Chevroux

c) Plainpalais et

d) Yverdon

Les époux :

Robert Lasche
Mathilde Parche

Les témoins :

Jules Lahud
Alfred Pratin

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabillet

Communiqué à l'Etat civil à Oron.
à la Ville et à Grandcour et au Bureau
Cantonal à Genève.

N° 82

Henzer Julien Constant

et

Benev Marthe Edith

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henzer Julien Constant

célibataire

facteur-postal

originaire de Albligen (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Corcelles-sur-Concise le dix-huit

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de Jacob Henzer

et de Caroline Louise née Carrard, décédée

2. Benev Marthe Edith

célibataire

cuisinière

originaire de Valeryes-sous-Ursins

domiciliée à Yverdon

née à Valeryes-sous-Ursins le douze

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de David Auguste Benev, agriculteur à Valeryes-sous-Ursins

et de Sophie née Birch, décédée

Témoins : 1. Henri Meylan, mécanicien, à Yverdon

2. Francis Rouilly, agriculteur, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 16, à Albligen le 17 et à Valeryes-sous-Ursins le 18 Octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le neuf novembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Albligen,

b) Valeryes-sous-Ursins et

c) Yverdon

Communiqué à l'Etat civil à Albligen et à Ursins.

Les époux :

Julien Henzer
Edith Benev

Les témoins :

Henri Meylan
Francis Rouilly

L'officier de l'état civil :

Kellerbiller

N° 83

Martin Maurice Robert

et

Gardon Valentine Emilie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Maurice Robert

célibataire

telegraphiste

originaire de Froideville

domicilié à Yverdon

né à Etavayer-le-Lac le vingt. huit. Mai

mil huit cent quatre. vingt. dix. huit

fils de Henri Fritz Martin, décédé

et de Rosine née Ottonin, à Yverdon

2. Gardon Valentine Emilie

Célibataire

originaire de Vallorbe

domiciliée à Yverdon

née à Travers le douze Octobre

mil huit cent quatre. vingt. dix. sept

fille de Emile Louis Gardon, retraité C.F.F.

et de Sophie Eugénie née Nicoud, à Yverdon.

Témoins: 1. Emile Gardon, retraité des off. à Yverdon

2. Emile Nicoud, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 27, à Froideville le 28 et à Vallorbe le 29 Septembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix Novembre mil neuf cent vingt. trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. 3. Actes de naissance des époux

4. 6. Actes de publication à

a) Froideville,

b) Vallorbe et

c) Yverdon.

Communiqué à l'état civil à Solig. le Grand et à Vallorbe.

Les époux :

Martin
Valentine Martin

Les témoins :

Gardon Emile
Emile Nicoud

L'officier de l'état civil :

Stallabida

N° 84

Roussy Lucien Jules Henri

et

Tonetti Nora Adeline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roussy Lucien Jules Henri

célibataire

mécanicien-dentiste

originaire de Gessenay (Berne)

domicilié à Yverdon

né à Yverdon

le seize août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de Alphonse Emile Roussy, mécanicien

et de Marie Louise née Terroni, à Yverdon

2. Tonetti Nora Adeline

célibataire

originaire de Cambiasca (Novare, Italie)

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le neuf août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de Louis Tonetti, maçon, à Yverdon

et de Anna Maria née Kiefer, décédée

Témoins :

1. Joseph Voëlin, médecin-dentiste, à Yverdon

2. Aimé Charles, agent de police, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 23, à Gessenay le 24 juillet et à Cambiasca le 12 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le seize novembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. autorisation du Conseil d'Etat

2. 3. actes de naissance des époux

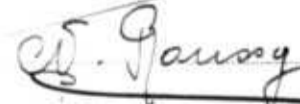

4. 6. actes de publication à

a) Gessenay,

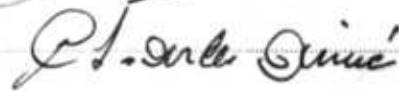
e) Cambiasca

c) Yverdon.

Les époux :

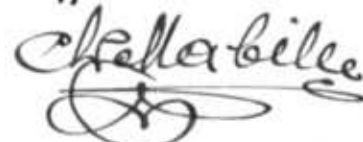


Les témoins :



Communiqué à l'Etat civil à Gessenay et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 85

Layaz Paul Louis

et

Corminboeuf Léonie Adeline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Layaz Paul Louis

célébat

manœuvre

originaire de Montel (Broye, Fribourg)

domicilié à Yverdon

né à Montel le dix novembre

mil neuf cent deux

fils de Alfred Placide Layaz, décédé

et de Joséphine née Mandly, à Montel

2. Corminboeuf Léonie Adeline

célébat

fille de cuisine

originaire de Domdidier (Fribourg)

domiciliée à Yverdon

née à Domdidier le quatorze novembre

mil neuf cent deux

fille de Charles Corminboeuf, agriculteur

et de Marie née Goedel, à Domdidier

Témoins : 1. Victor Duret, manœuvre, à Yverdon

2. Adrien Layaz, manœuvre, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 8, à Domdidier le 9 et à Montel le 10 Octobre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage

2° 3° Actes de naissance des époux

4° 6° Actes de publication à

a) Montel

b) Domdidier et

c) Yverdon

Les époux :

Layaz Paul

Layaz Léonie

Les témoins :

Layaz Adrien

Duret Victor

L'officier de l'état civil :

Kellerbille

N° 86

Lassini Albert-Frédéric
et
Chevailler-Germaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lassini Albert Frédéric
célibataire
agriculteur
originaire de Donatyre
domicilié à Baulmes
né à Burgdorf le vingt-sept août
mil neuf cent

fils de Otilio Léopold Lassini, agriculteur
et de Méry née Rapin, à Baulmes

2. Chevailler-Germaine
célibataire
couturière
originaire de Champvent
domiciliée à Champvent
née à Champvent le quatre août
mil neuf cent trois

fille de Jules Henri Chevailler, agriculteur
et de Cécile Emma née Hirtzel, à Champvent

Témoins : } 1. Ernest Rohrbach, employé de bureau à Yverdon
2. Ami Rochat, huissier, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Baulmes le 13, à Donatyre et à
Champvent le 15 octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le dix-sept novembre mil neuf cent
vingt-trois

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Communiqué à l'état civil à Arenhos
Baulmes et Method.

Les époux :

Lassini Albert
Germaine Lassini

Les témoins :

Rohrbach

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Hollabell

N° 87

Griggi Charles Alfred

et

Groux Marguerite Elisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Griggi Charles Alfred

célibataire

tôlier

originaire de Trobago (Novare, Italie)

domicilié à Genève

né à Nyon

le vingt-six Août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Louis Griggi

et de Pauline née Stramer, décédés

2. Groux Marguerite Elisa

célibataire

employée de bureau

originaire de Payerne

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le seize Décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de François Henri Louis Groux, mécanicien

et de Marie Estelle née Cochand, à Yverdon

Témoins :

1. Félix Grandquillaume, fer-blantier à Yverdon

2. Louis Chiebaud, facteur postal, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Genève le 16, à Payerne et à Yverdon le 18 Août, et à Trobago le 9 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Certificat de publication

Les époux :

Griggi Charles
Marguerite Griggi

Les témoins :

F. Grandquillaume
L. Chiebaud

L'officier de l'état civil :

Hella Bille

Communiqué à la chancellerie d'Etat, à l'état civil à Payerne et au bureau cantonal à Genève.

L'officier de l'état civil

Ch. Mabilly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Ce volume se termine par le n° 87 de l'année 1923. La suite se trouve dans le volume commun pour l'année 1923. Ce que nous certifions.

Yverdon le 24 novembre 1923.



N° 87

Griggi Charles Alfred

et

Groux Marguerite Elisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Griggi Charles Alfred

célibataire

tôlier

originaire de Trobajo (Novare, Italie)

domicilié à Genève

né à Nyon

le vingt-six Août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de Louis Griggi

et de Pauline née Tramer, décédés

2. Groux Marguerite Elisa

célibataire

employée de bureau

originaire de Payerne

domiciliée à Yverdon

née à Yverdon

le dix-sept Décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de François Henri Louis Groux, mécanicien

et de Marie Estelle née Cochand, à Yverdon

Témoins :

1. Félix Grandquillaume, fer-blantier à Yverdon

2. Louis Chiebaud, facteur postal, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Genève le 16, à Payerne et à Yverdon le 18 Août, et à Trobajo le 9 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1° Certificat de publication

Les époux :

Griggi Charles
Marguerite Griggi

Les témoins :

F. Grandquillaume
L. Chiebaud

L'officier de l'état civil :

Hella Bille

Communiqué à la chancellerie d'Etat, à l'état civil à Payerne et au bureau cantonal à Genève.

L'officier de l'état civil

Ch. Mabilly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Ce volume se termine par le n° 87 de l'année 1923. La suite se trouve dans le volume commun pour l'année 1923. Ce que nous certifions.

Yverdon le 24 novembre 1923.



A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint handwritten text, possibly a signature or date.

Faint handwritten text, possibly initials or a date.

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

29
12
58
29
308

Ce
del
da
le



ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Aegerter Valentine Emma de Gutzelen (Berne)	6			
1922	Amiet Cécile	38			
,	Allenspach Robert Marcel	53			
,	Aubert Marie	56			
,	Auberson Emile	64			
,	Aebi Cécile	74			
,	Angeloz Rosalie Eugénie	97.			
,	Andrey Louis Edouard	98			
1923	Adolor Alfred Louis	127			
,	Adolor Alice née Morier	145			
,	Aerny Ghislaine Yvonne	148			
,	Aliesch Jacob Paul	165			
,	Aebi Frida	180			

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Berger Julia Louise de Grenchen (Bern)	1	1923	Bauer Charles Frédéric	116
"	Bellay Marie Jeanne de Glanvilleully	8	"	Bongard Jacques Joseph Félix	122
"	Borkowsky Hermann Gustave Auguste de Genève	12	"	Blöchle Marie	129
"	Bettex Sophie Alice de Combremont St. Pél.	12	"	Bettex Henri Daniel Emile	135
"	Bischof Rosa d' Eggerriet (St. Gall)	15	"	Burnand Sylvie Nancy	137
"	Baudouin Emile de Eschercus	16	"	Balsiger Martha	141
"	Bornoziè Palmelli Lea Malvina de Veugondy	16	"	Beneay Henri	142
"	Beux Louise Henriette de Rossinière	17	"	Bonard Maurice	153
"	Berchier John de Chaux (Fribourg)	18	"	Bürki Ernestine Alice	162
"	Burnier Marguerite Rosine Léontine de Aut. et Rilette	19	"	Bürki Roger Charles	166
"	Bécholey Daniel François de Bècher en Chesalles sur Moudon	23	"	Bornoz Alice Lea	166
"	Brawand Frieda de Grenchen (St. Gall)	24	"	Barraud Ernest William	169
1922	Burri Juliette Camille	29	"	Böngli Lina	178
"	Berchier Henri Marcel	33	"	Bosard Octave	175
"	Böhi Eugène Alfred	48	"	Baron Marianne Piantanida	175
"	Berge-Bianche Emélie	49	"	Bürgler Johann Philippe	178
"	Brocard Raoul	54	"	Bosshard Margaretha	178
"	Bise Julien Joseph Alfred	57	"	Bruederer Anna Maria	179
"	Bolle Adrienne Renée	58	"	Breuleux Oscar Matthias	181
"	Bornoz Henri Edouard	60	"	Burdet Paul Robert	183
"	Barbey Fernand Roger	72	"	Barraud Georges	184
"	Berger Marie Martha	72	"	Baudat Marie Alice	184
"	Baudin Marie Susanne	77	"	Beauchet Robert-Adrien	185
"	Bornoz Renée	83	"	Blösch Emile	188
"	Baillochs Isabelle Charlotte	84	"	Blösch Paul	189
"	Benoit Edouard	91	"	Bonny Mathilde Aurélie	194
"	Braillard Henriette Melanie	95	"	Beneay Martha Edith	195
"	Beneay Louis Frédéric	99			
"	Beodon Pierre	101			
"	Brun Amélie	103			
"	Bach Hilda Lucie	105			
"	Baud Jacques Louis	109			
"	Bützberger Robert	113			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

B

Ce
del
da
le

—
GAIN
Y

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

16
20
27
18
7

16
20
27
18
7

16
20
27
18
7

61 ...
 62 ...
 63 ...
 64 ...
 65 ...
 66 ...
 67 ...
 68 ...
 69 ...
 70 ...
 71 ...
 72 ...
 73 ...
 74 ...
 75 ...
 76 ...
 77 ...
 78 ...
 79 ...
 80 ...
 81 ...
 82 ...
 83 ...
 84 ...
 85 ...
 86 ...
 87 ...
 88 ...
 89 ...
 90 ...
 91 ...
 92 ...
 93 ...
 94 ...
 95 ...
 96 ...
 97 ...
 98 ...
 99 ...
 100 ...

Co
 del
 da
 le



ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Cochand Rose de Romarion	13			
"	Cruchon Léon de Bercher	20			
"	Chabloz Juliette Emma de Vaugondry	25			
1922	Croci-Borti Thérèse	33			
"	Charles Alice Eugénie	35			
"	Crottol Marie Françoise	37			
"	Capt William Fleuri	52			
"	Candaux Augusta Elise	52			
"	Cadoux François	73			
"	Cadigny Aimé Justin	83			
"	Carrard Charles Joseph	85			
"	Collet Blanche	86			
"	Crausaz Héléne Marie	94			
"	Chapallaz Bertha	101			
"	Courvoisier Renée Alice	106			
"	Charles Justin	107			
1923	Charoton Geneviève Octavie	117			
"	Chapuis Violette Marie	118			
"	Carin Renée	125			
"	Collet Marie Louise	135			
"	Chaillet Robert Henri	141			
"	Cagna Louis Charles	143			
"	Collet Rosalie Adèle	143			
"	Cruchet Constant Ernest	154			
"	Chioeca Yvonne Ida	154			
"	Carrard Fernand Louis	160			
"	Cornu Edouard Ernest	161			
"	Clere Rose Julie née Dagon	185			
"	Calame René Joseph Charles Eugène	187			
"	Corminboeuf Léonie Adeline	198			
"	Chevallier Germaine	199			

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

C

Ca
det
da
le

—
+ 642

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1	...	201
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

Ca
det
da
k
|
94

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Durussel Louis Adolphe de Bussy	1			
"	Dutoit Julien de Veyrier et Moudon	5			
"	Desargens Edouard de Sargens	13			
1922	Dupuis Constant de Belmont	23			
"	Denevaud Marie Hélène	24			
"	Durussel Maurice	38			
"	Dueret née Rochat-Mlle Marieanne Julie	48			
"	Décoppet Horace Henri	50			
"	Dupuis Louisa	64			
"	Duvoisin Fernand Willy	86			
"	Désaut Charles Auguste	87			
"	Demiéville Jean Frédéric Samuel	89			
"	Dugon Gustave Charles	105			
"	Durussel Eva Renée	109			
"	Delacretaz Henri Alfred	111			
1923	Dueret Maurice Eugène	124			
"	Dorfliinger Hans Friedrich	129			
"	Dufour Lina Adèle	132			
"	Dubath Benjamin	140			
"	Dicaastel Marthe Louise	151			
"	Dutoit Andrie Madelaine	153			
"	Décurey Marcel Louis	163			
"	Darcrau André Marcel	167			
"	Dubath Lucienne Elisabeth	167			
"	Dueret Robert Charles	168			
"	Duerel Victor Etienne	171			
"	Degen Charles	172			
"	Deriaz Roland François	177			
"	Despond Marie	192			

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Ca
det
da
k

|
G4

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten notes in a non-Latin script, possibly Indic, located in the upper right quadrant of the page. The text is arranged in several lines and appears to be a list or a set of instructions.

Ca
det
da
k
|
GAIN

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1922	Emond Berthe Marie dite Méline née Faction	55			
"	Emery Henri	102			
1923	Etter Jacques Henri	115			
"	Eré Frédéric	134			
"	Eicher Charles Oscar	144			

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200

Ca
 det
 de
 k
 |
 64

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Failloubaux Alice Lucie de Vallamond	4			
"	Fisax Germaine de Sassel	11			
"	Fahrni Paul Alfred de Crüz (Berne)	14			
"	Favre Ernest de Concise	22			
1922	Félice Nadine Emma Marie de La Roge ^{Ville}	27			
"	Faley Louis Edmond	37			
"	Fuster Ernest	43			
"	Favre Ida Fanny	46			
"	Fournier Catherine	51			
"	Fumeaux Marie Marcelline	41			
"	Favez Mathilde Flora	79			
"	Frauche Rose	90			
1923	Faesch Serge Auguste	118			
"	Feger Ernest Auguste	150			
"	Frigerio Antonio Guido	155			

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Ca
de
de
k

—
64

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

10	
11	...
12	...
13	...
14	...
15	...
16	...
17	...
18	...
19	...
20	...
21	...
22	...
23	...
24	...
25	...
26	...
27	...
28	...
29	...
30	...
31	...
32	...
33	...
34	...
35	...
36	...
37	...
38	...
39	...
40	...
41	...
42	...
43	...
44	...
45	...
46	...
47	...
48	...
49	...
50	...
51	...
52	...
53	...
54	...
55	...
56	...
57	...
58	...
59	...
60	...
61	...
62	...
63	...
64	...
65	...
66	...
67	...
68	...
69	...
70	...
71	...
72	...
73	...
74	...
75	...
76	...
77	...
78	...
79	...
80	...
81	...
82	...
83	...
84	...
85	...
86	...
87	...
88	...
89	...
90	...
91	...
92	...
93	...
94	...
95	...
96	...
97	...
98	...
99	...
100	...

C
 de
 de
 le
 |
 C
 C
 C

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Gasser Ernest, de Bell (Berne)	3			
"	Geiser Emma, de Roggwil (Berne)	14.			
"	Geisler Johann Christian, de Lauterbach- nen	24.			
1922	Girardet Eugène	32			
"	Geneux Juliette	32			
"	Grandjean Marie Thérèse	34			
"	Gerber Anna	57			
"	Griet Aimé Hymon	61			
"	Giorangrandi Leoni	61			
"	Gueissaz Gaston Jérôme	66			
"	Glissmann Henri	67.			
"	Groux Louisa Berthe	70			
"	Girardet Louis	79			
"	Grandenillaume Juliette	81			
"	Guyot Marthe	91			
1923	Germond Jules Louis	123			
"	Goy Comtaux Louis	130			
"	Gueissaz Berthe Jeanne	147			
"	Gilliand Louis	149			
"	Gauthey Fernand	156			
"	Goy Charles Alfred	157			
"	Gondoux Blanche	177.			
"	Gillieron Clémence Suestine	187.			
"	Gasser Alice	188.			
"	Gasser Eugénie Marie	188			
"	Gonin Félicien	190			
"	Gremaud Louis François	193			
"	Glariden Valentine Emilie	196			
"	Griggi Charles Alfred	200			
"	Groux Marguerite Elisa	200			

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120

de
de
le
|
CA

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1922	Hubscher Rose Hélène	60			
"	Hossmann Eliza Emma	73			
"	Häusermann Arthur	90			
"	Henzer Adèle	96			
"	Hofen Charles Emile	110			
"	Henniod Violette	113			
1923	Hems Emile	125			
"	Henry Paul Emile	126			
"	Hofstetter Hedwig Marie	163			
"	Henrioud Eglantine Rose	164			
"	Henniod Georges	180			
"	Henzer Julien Constant	185			

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

C
 de
 de
 le
 |
 64

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1922	Letter Henri Martin Jules	31			
"	Journin Olga	63			
"	Jallard Louis	47			
"	Jaquet Marguerite	80			
"	Jaccoud Mary	88			
1923	Jaccoud Edmond Eugène	110			
"	Jaquet Rosine née Almenclinger	144			
"	Jobin Jules Arthur	157			
"	Jach Blanche Gabrielle	173			

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

J

de
de
1
04

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten notes in the top right corner, including the word "pencil" and other illegible scribbles.

Vertical text on the left edge, possibly from an adjacent page or a binding strip, including some numbers and symbols.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1922	Keller née Splicher & Léone Marguerite dite - - - - - - - - - -	50			
	Heiser Jeanne Laureine	65			
	Kolly Ida	87			
1923	Karpf Elsa Edwige	182			

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

21	187
22	188
23	189
24	190
25	191
26	192
27	193
28	194
29	195
30	196

C
 de
 de
 | k
 (C)

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1922	Luginbühl Albert Louis	42			
"	Lozio Francesco Emino	50			
"	Laurent Blanche Marie	111			
1923	Leuenerger Johann	114			
"	Lehmann Berthe	122			
"	Ledermann Fritz	139			
"	Lambert Alice Rose	139			
"	Lagnaz Alice	161			
"	Layaz Paul Louis	168			

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150

de
de
de

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1921	Meier Frieda d'Herisau (App. d'Rh.)	3	1922	Meunigley Henri Léon	104
"	Martin Armand, d'Yverdon	4	"	Magnenat ni Schwab Frieda	104
"	Morandi Marguerite Adèle d'Aurano (Ba. Lie)	7	"	Martin Georges Albert	106
"	Mäder Hermann Albert de Mühleberg (Ba.)	10	"	Maquelin Florence Louise	107
"	Melnitchenko Paul de Russie	11	"	Meuneron Bertha	108
"	Maspero Jean de Ponte-Cressa (Canton)	26	1923	Meystre Yvonne Eva	119
1922	Morier Paul William	29	"	Müller Ida Rosa	121
"	Musy Frank Emile	30	"	Mercier Marie	133
"	Martinet Marie Céline	30	"	Martinetti Angela Marie	134
"	Mesot Louis Sidore	34	"	Mosimann Berthe	138
"	Matthey Hélène Caroline	42	"	Mottaz Emile	146
"	Mottaz Edouard Armand	41	"	Mercier Ernest Samuel	147
"	Michel Charles Edouard	45	"	Moennoz Louis Ernest Emmanuel	152
"	Michel Ernest Jean	46	"	Moser Fritz Arnold	158
"	Mouret Ami	47	"	Martinet Cécile Antoinette	158
"	Mora Jeanne Mercedes	53	"	Martot Elisabeth	160
"	Mottet Léon Paul Alphouse	65	"	Magnenat Rose Marie	169
"	Meyer Sarah Cécile dite Céline	67	"	Merio Ida Clotilde	172
"	Majola Robert Pierre	68	"	Menti Hans Emile	179
"	Michaud Edmond Louis	71	"	Marquerat Robert Alexis	191
"	Marendaz Lina	71	"	Mathey Alphouse	192
"	Mühlethaler Paul Ernest	74	"	Martin Maurice Robert	196
"	Maillet Emile Henri	75			
"	Magnenat Marie Louis	76			
"	Michel Marie	78			
"	Meister Paul Jacob	80			
"	Messon Pierre Vincent	81			
"	Mirelax Emile	84			
"	Minetly Anne Florence	85			
"	Mottaz Léon Alfred	92			
"	Morier Paul Robert	93			
"	Meylan Henri Eugène	96			
"	Meyrat Marie Sophie	99			
"	Marquerat René Gustave	100			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

10.
11.
12.
13.
14.
15.

100
100
100

| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1922 | Nicolet Berthe Hélène | 57 | | | |
| . | Nicolet René | 60 | | | |
| 7 | Nussbaum Paul Maurice | 82 | | | |
| 22 | Noverraz Marie née Dubois de Casandier | 88 | | | |
| 1923 | Norny Elise Charlotte | 183 | | | |

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1. ...
2. ...
3. ...
4. ...

1. ...

| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1921 | Oppliger Gustave Jean de Ballens | 2. | | | |
| | Offner Marguerite de Châssalles (Fribourg) | 26 | | | |
| 1922 | Oberli Louis Lucien | 40 | | | |
| 1923 | Österreicher Thérèse Adelheid | 152 | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

| | |
|-----|-----|
| ... | 105 |
| ... | 106 |
| ... | 107 |
| ... | 108 |
| ... | 109 |
| ... | 110 |
| ... | 111 |
| ... | 112 |
| ... | 113 |
| ... | 114 |
| ... | 115 |
| ... | 116 |
| ... | 117 |
| ... | 118 |
| ... | 119 |
| ... | 120 |
| ... | 121 |
| ... | 122 |
| ... | 123 |
| ... | 124 |
| ... | 125 |
| ... | 126 |
| ... | 127 |
| ... | 128 |
| ... | 129 |
| ... | 130 |
| ... | 131 |
| ... | 132 |
| ... | 133 |
| ... | 134 |
| ... | 135 |
| ... | 136 |
| ... | 137 |
| ... | 138 |
| ... | 139 |
| ... | 140 |
| ... | 141 |
| ... | 142 |
| ... | 143 |
| ... | 144 |
| ... | 145 |
| ... | 146 |
| ... | 147 |
| ... | 148 |
| ... | 149 |
| ... | 150 |
| ... | 151 |
| ... | 152 |
| ... | 153 |
| ... | 154 |
| ... | 155 |
| ... | 156 |
| ... | 157 |
| ... | 158 |
| ... | 159 |
| ... | 160 |
| ... | 161 |
| ... | 162 |
| ... | 163 |
| ... | 164 |
| ... | 165 |
| ... | 166 |
| ... | 167 |
| ... | 168 |
| ... | 169 |
| ... | 170 |
| ... | 171 |
| ... | 172 |
| ... | 173 |
| ... | 174 |
| ... | 175 |
| ... | 176 |
| ... | 177 |
| ... | 178 |
| ... | 179 |
| ... | 180 |
| ... | 181 |
| ... | 182 |
| ... | 183 |
| ... | 184 |
| ... | 185 |
| ... | 186 |
| ... | 187 |
| ... | 188 |
| ... | 189 |
| ... | 190 |
| ... | 191 |
| ... | 192 |
| ... | 193 |
| ... | 194 |
| ... | 195 |
| ... | 196 |
| ... | 197 |
| ... | 198 |
| ... | 199 |
| ... | 200 |

| | |
|-----|-----|
| ... | 105 |
| ... | 106 |
| ... | 107 |
| ... | 108 |
| ... | 109 |
| ... | 110 |
| ... | 111 |
| ... | 112 |
| ... | 113 |
| ... | 114 |
| ... | 115 |
| ... | 116 |
| ... | 117 |
| ... | 118 |
| ... | 119 |
| ... | 120 |
| ... | 121 |
| ... | 122 |
| ... | 123 |
| ... | 124 |
| ... | 125 |
| ... | 126 |
| ... | 127 |
| ... | 128 |
| ... | 129 |
| ... | 130 |
| ... | 131 |
| ... | 132 |
| ... | 133 |
| ... | 134 |
| ... | 135 |
| ... | 136 |
| ... | 137 |
| ... | 138 |
| ... | 139 |
| ... | 140 |
| ... | 141 |
| ... | 142 |
| ... | 143 |
| ... | 144 |
| ... | 145 |
| ... | 146 |
| ... | 147 |
| ... | 148 |
| ... | 149 |
| ... | 150 |
| ... | 151 |
| ... | 152 |
| ... | 153 |
| ... | 154 |
| ... | 155 |
| ... | 156 |
| ... | 157 |
| ... | 158 |
| ... | 159 |
| ... | 160 |
| ... | 161 |
| ... | 162 |
| ... | 163 |
| ... | 164 |
| ... | 165 |
| ... | 166 |
| ... | 167 |
| ... | 168 |
| ... | 169 |
| ... | 170 |
| ... | 171 |
| ... | 172 |
| ... | 173 |
| ... | 174 |
| ... | 175 |
| ... | 176 |
| ... | 177 |
| ... | 178 |
| ... | 179 |
| ... | 180 |
| ... | 181 |
| ... | 182 |
| ... | 183 |
| ... | 184 |
| ... | 185 |
| ... | 186 |
| ... | 187 |
| ... | 188 |
| ... | 189 |
| ... | 190 |
| ... | 191 |
| ... | 192 |
| ... | 193 |
| ... | 194 |
| ... | 195 |
| ... | 196 |
| ... | 197 |
| ... | 198 |
| ... | 199 |
| ... | 200 |

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

| | | | |
|-----|-------------------|----|-----|
| 152 | Einzelne Pflanzen | 1 | ... |
| 153 | ... | 2 | ... |
| 154 | ... | 3 | ... |
| 155 | ... | 4 | ... |
| 156 | ... | 5 | ... |
| 157 | ... | 6 | ... |
| 158 | ... | 7 | ... |
| 159 | ... | 8 | ... |
| 160 | ... | 9 | ... |
| 161 | ... | 10 | ... |
| 162 | ... | 11 | ... |
| 163 | ... | 12 | ... |
| 164 | ... | 13 | ... |
| 165 | ... | 14 | ... |
| 166 | ... | 15 | ... |
| 167 | ... | 16 | ... |
| 168 | ... | 17 | ... |
| 169 | ... | 18 | ... |
| 170 | ... | 19 | ... |
| 171 | ... | 20 | ... |
| 172 | ... | 21 | ... |
| 173 | ... | 22 | ... |
| 174 | ... | 23 | ... |
| 175 | ... | 24 | ... |
| 176 | ... | 25 | ... |
| 177 | ... | 26 | ... |
| 178 | ... | 27 | ... |
| 179 | ... | 28 | ... |
| 180 | ... | 29 | ... |
| 181 | ... | 30 | ... |
| 182 | ... | 31 | ... |
| 183 | ... | 32 | ... |
| 184 | ... | 33 | ... |
| 185 | ... | 34 | ... |
| 186 | ... | 35 | ... |
| 187 | ... | 36 | ... |
| 188 | ... | 37 | ... |
| 189 | ... | 38 | ... |
| 190 | ... | 39 | ... |
| 191 | ... | 40 | ... |
| 192 | ... | 41 | ... |
| 193 | ... | 42 | ... |
| 194 | ... | 43 | ... |
| 195 | ... | 44 | ... |
| 196 | ... | 45 | ... |
| 197 | ... | 46 | ... |
| 198 | ... | 47 | ... |
| 199 | ... | 48 | ... |
| 200 | ... | 49 | ... |
| 201 | ... | 50 | ... |

0

152

152

152

| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|---|------|-------|-------------------------------|------|
| 1921 | Lerrin Léna de Chavornay et Lebourgennais | 2 | 1923 | Liaget Marguerite | 165 |
| " | Lerrin Henri Etienne de Champéig (Falais) | 6 | " | Littet Albert | 173 |
| " | Paschouet Yvette de Lutry | 9 | " | Lerrin Pierre Frédéric Eugène | 182 |
| " | Pillonet-Mare Paul Raymond de Chyves (Frib) | 13 | " | Porchet Eugène | 186 |
| " | Poyot Henri de Corcelles sur Concie | 17 | " | Lerrin Marie | 186 |
| " | Lache Ida de Cherpelle | 20 | " | Litter Jeune Angèle | 191 |
| " | Lecret Marcelle Jenny de Villars Tiercelin | 21 | " | Lelloux Léoline | 193 |
| " | Léipona Joseph Auguste de Puisseux Marsaux
et Hauteville | 25 | " | Pasche Robert John | 194 |
| 1922 | Léclard Jeanne Marie Désirée | 31 | " | Passini Albert Frédéric | 199 |
| " | Léclard Emile Gustave | 39 | | | |
| " | Pizzera Ernestine Frieda | 45 | | | |
| " | David Alphouse Raoul | 49 | | | |
| " | Lilloud Gustave Henri | 58 | | | |
| " | Lillichody Esther | 62 | | | |
| " | Permann Julia | 66 | | | |
| " | Laillard Alice Julie | 69 | | | |
| " | Py Rose Cécile | 86 | | | |
| " | David Marthe Elisabeth | 89 | | | |
| " | Lerrin Marie Louise Laureline | 92 | | | |
| " | Praplan Marie Fridoline | 100 | | | |
| " | Lettavel Jeune Hélène | 110 | | | |
| " | Lidoux Robert Gustave Louis | 112 | | | |
| " | Littet Adèle Marie | 112 | | | |
| 1923 | Lerussel Adrienne | 115 | | | |
| " | Léclard William Louis | 120 | | | |
| " | Lilloud Ernest Paul | 121 | | | |
| " | Lerrin Cécile Agathe | 126 | | | |
| " | Lidoux Ida | 127 | | | |
| " | Lelloux Jean Henri | 128 | | | |
| " | Littet Alfred Julien | 138 | | | |
| " | Leguiron Ida Louise | 150 | | | |
| " | Lefzoli Maria Felice Clauctia | 155 | | | |
| " | Lathkey Merric Rose | 163 | | | |
| " | Lilicier Antoinette | 164 | | | |

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

de
de
|
.

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text on the left edge of the page, possibly a page number or reference mark.

| | |
|-----|-----|
| ... | 172 |
| ... | 173 |
| ... | 174 |
| ... | 175 |
| ... | 176 |
| ... | 177 |
| ... | 178 |
| ... | 179 |
| ... | 180 |
| ... | 181 |
| ... | 182 |
| ... | 183 |
| ... | 184 |
| ... | 185 |
| ... | 186 |
| ... | 187 |
| ... | 188 |
| ... | 189 |
| ... | 190 |
| ... | 191 |
| ... | 192 |
| ... | 193 |
| ... | 194 |
| ... | 195 |
| ... | 196 |
| ... | 197 |
| ... | 198 |
| ... | 199 |
| ... | 200 |

R
S
T
U
V
X
Y
Z

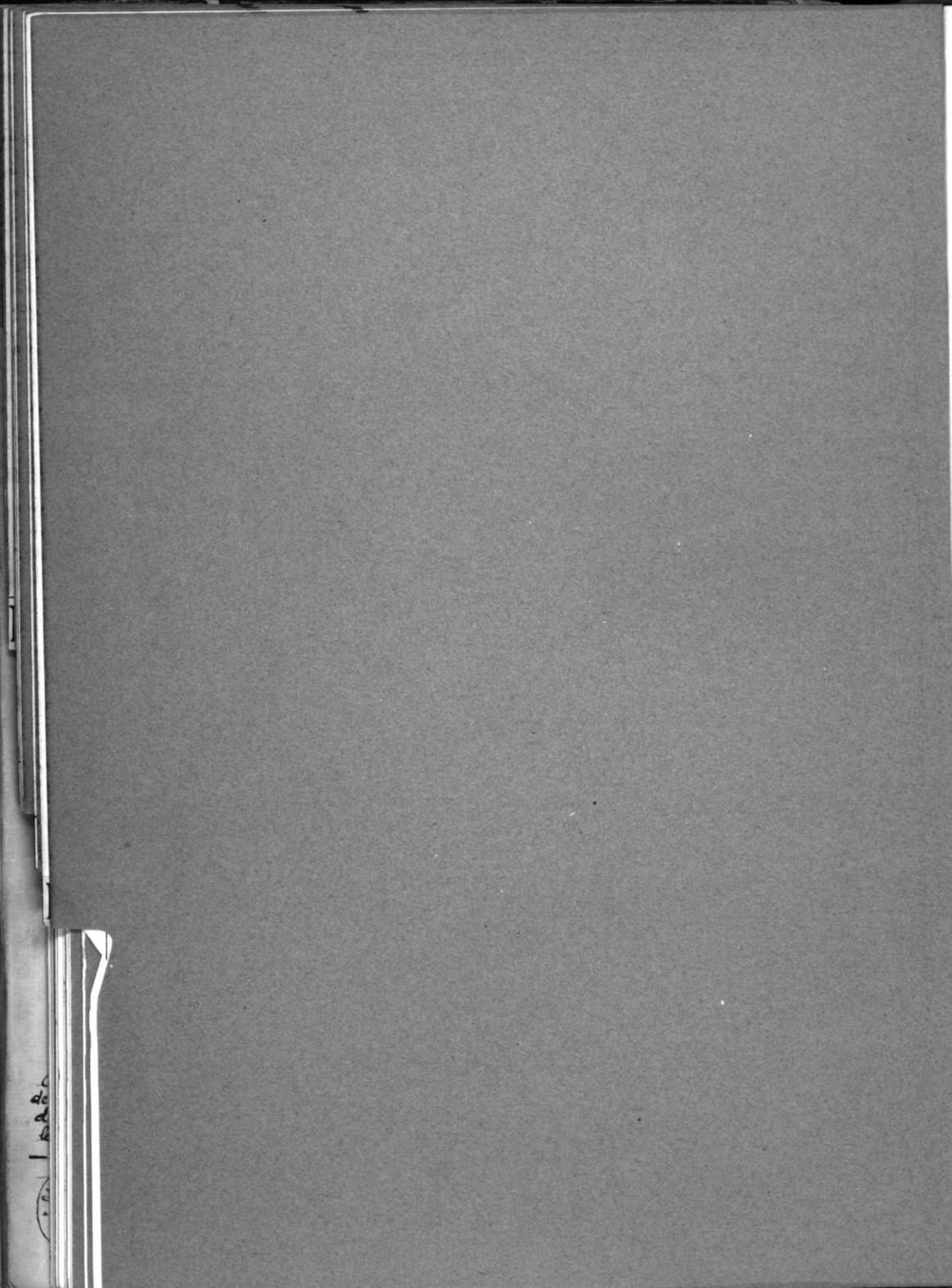
1. ...
 2. ...
 3. ...
 4. ...
 5. ...
 6. ...
 7. ...
 8. ...
 9. ...
 10. ...
 11. ...
 12. ...
 13. ...
 14. ...
 15. ...
 16. ...
 17. ...
 18. ...
 19. ...
 20. ...
 21. ...
 22. ...
 23. ...
 24. ...
 25. ...
 26. ...
 27. ...
 28. ...
 29. ...
 30. ...

1. ...
 2. ...
 3. ...

| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1921 | Resin Marguerite de Mézery et Cronay | 5 | | | |
| " | Reymond Emile Georges Abram de Vaulion | 7. | | | |
| " | Robellory Jean Louis de Buller | 9 | | | |
| " | Rothlisberger Albert de Lemperswil
(Bene) | 14. | | | |
| " | Roblach Alice Julie de Wallen, Bene | 23 | | | |
| 1922 | Rubin née Tissot Alice Emilie | 40 | | | |
| " | Resin Gustave Henri | 44 | | | |
| " | Rigazzi Catherine | 44 | | | |
| " | Roulin Elise Jenny | 47. | | | |
| " | Reubi Maurice | 55 | | | |
| " | Roy Mathilde Antoinette | 59 | | | |
| " | Ruffieux Alphonse Antoine Bernard | 97. | | | |
| 1923 | Rothenbüchler Jeanne Rosa | 102 | | | |
| 1923 | Robert Georges Louis | 117 | | | |
| " | Rocheat Emilie Eugénie | 124. | | | |
| " | Richardet Ruth Cécile | 128 | | | |
| " | Rhyn Robert Jules Marcel | 133 | | | |
| " | Roulin Jean Louis | 136 | | | |
| " | Ryser Louise Esther née Ducommun | 146 | | | |
| " | Resin Auguste | 148 | | | |
| " | Rossier Frida Lucie | 149 | | | |
| " | Rey Fernand Eugène | 151 | | | |
| " | Robert Blanche Marie Léa | 156. | | | |
| " | Recordon Marcel Jean | 162 | | | |
| " | Rochedieu Edmond Robert | 164 | | | |
| " | Ryter Marcel Gottfried | 176 | | | |
| " | Roblach Frida Alina | 181 | | | |
| " | Roussy Lucien Jules Henri | 197 | | | |

R
S
T
U
V
X
Y
Z

S
T
U
V
X
Y
Z



S
T
U
V
X
Y
Z

| | | |
|-----|-----|-----|
| 121 | ... | ... |
| 122 | ... | ... |
| 123 | ... | ... |
| 124 | ... | ... |
| 125 | ... | ... |
| 126 | ... | ... |
| 127 | ... | ... |
| 128 | ... | ... |
| 129 | ... | ... |
| 130 | ... | ... |
| 131 | ... | ... |
| 132 | ... | ... |
| 133 | ... | ... |
| 134 | ... | ... |
| 135 | ... | ... |
| 136 | ... | ... |
| 137 | ... | ... |
| 138 | ... | ... |
| 139 | ... | ... |
| 140 | ... | ... |
| 141 | ... | ... |
| 142 | ... | ... |
| 143 | ... | ... |
| 144 | ... | ... |
| 145 | ... | ... |
| 146 | ... | ... |
| 147 | ... | ... |
| 148 | ... | ... |
| 149 | ... | ... |
| 150 | ... | ... |

121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150

| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--------------------------------------|------|-------|---------------------------|------|
| 1922 | Schneiter Henri de Fakani | 27 | | | |
| " | Simmen Lina | 36 | | | |
| " | Stalder Jean Henri | 51 | | | |
| " | Stutz nie Bendel Frieda | 43 | | | |
| " | Stauffler Ernest | 63 | | | |
| " | Störk Rosa Marguerite | 78 | | | |
| " | Schmidhauser Marius Alphonse Georges | 103 | | | |
| " | Schwab Samuel | 108 | | | |
| 1923 | Stalder Fanny Sophie | 130 | | | |
| " | Steffen Madeleine | 131 | | | |
| " | Stauffler Franz | 132 | | | |
| " | Sala Angel | 137 | | | |
| " | Simoneini Amabile Marianna Luigia | 142 | | | |
| " | Steiner Jeanne Ida | 157 | | | |

S
T
U
V
X
Y
Z

T
U
V
X
Y
Z

1891. Medical and Surgical. Medical. 2. 10.

T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text on the left side of the page, possibly a page number or a section header.

Handwritten text on the right side of the page, appearing to be a list or a series of entries.

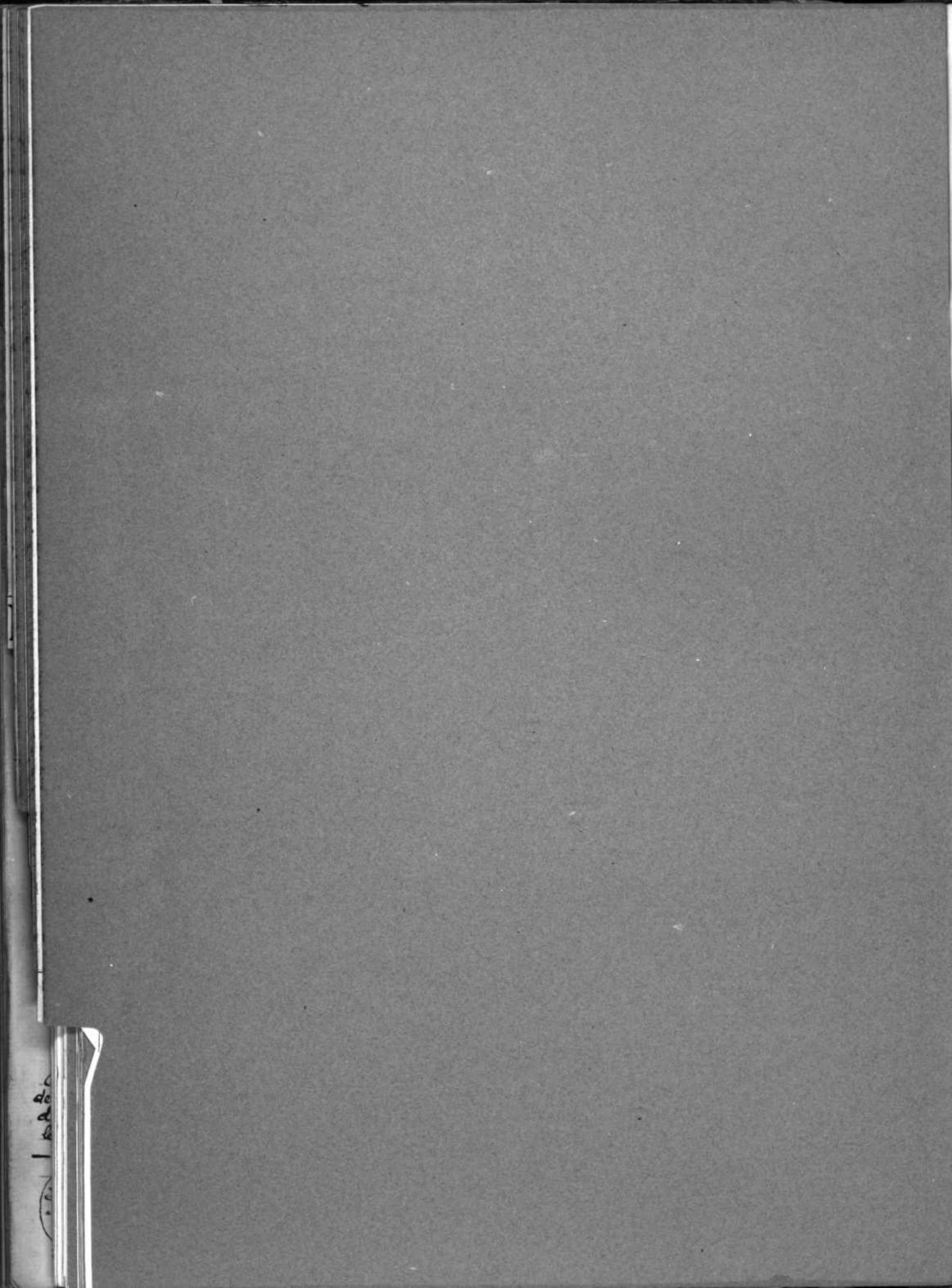


Vertical handwritten text on the far left edge of the page.

| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--------------------------------------|------|-------|--------------------------------|------|
| 1921 | Tschieren Emile de Ferenbalm (Borne) | 8. | | | |
| 1922 | Tscheron Serena Alice de Melondin | 28 | | | |
| " | Tombeç Charles Albert | 40 | | | |
| " | Thesenaz William Ernest | 68 | | | |
| 1923 | Thévoz Yvonne Louise | 140 | 1923 | Thewiller Susanne née Rubattel | 123 |
| " | Terry Jules Henri | 145 | | | |
| " | Taroni Cécile Marie | 170 | | | |
| " | Thévoz Kelly Henriette | 170 | | | |
| " | Tonetti Nora Adeline | 197. | | | |

T
U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z



U
V
X
Y
Z

57

de
d
k
|
7
.

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the upper left quadrant of the page.

Handwritten text at the bottom center of the page, possibly a date or a note.

Vertical text on the right edge of the page, consisting of the letters V, X, Y, and Z stacked vertically.

| | | |
|----|-----|-----|
| 10 | ... | ... |
| 11 | ... | ... |
| 12 | ... | ... |
| 13 | ... | ... |
| 14 | ... | ... |
| 15 | ... | ... |
| 16 | ... | ... |
| 17 | ... | ... |
| 18 | ... | ... |
| 19 | ... | ... |
| 20 | ... | ... |
| 21 | ... | ... |
| 22 | ... | ... |
| 23 | ... | ... |
| 24 | ... | ... |
| 25 | ... | ... |
| 26 | ... | ... |
| 27 | ... | ... |
| 28 | ... | ... |
| 29 | ... | ... |
| 30 | ... | ... |
| 31 | ... | ... |
| 32 | ... | ... |
| 33 | ... | ... |
| 34 | ... | ... |
| 35 | ... | ... |
| 36 | ... | ... |
| 37 | ... | ... |
| 38 | ... | ... |
| 39 | ... | ... |
| 40 | ... | ... |
| 41 | ... | ... |
| 42 | ... | ... |
| 43 | ... | ... |
| 44 | ... | ... |
| 45 | ... | ... |
| 46 | ... | ... |
| 47 | ... | ... |
| 48 | ... | ... |
| 49 | ... | ... |
| 50 | ... | ... |

| ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE | ANNÉE | NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX | PAGE |
|-------|--|------|-------|---------------------------|------|
| 1921 | Saucher Marguerite de Fleurier | 10 | | | |
| " | Sulliens Germaine de St. Cierges et Boulay | 18 | | | |
| " | Vodot Paul Léon de La Cour de Feilz | 21 | | | |
| 1922 | Sidmer David Ami | 25 | | | |
| " | Wohlhauser Raphaël Martin | 36 | | | |
| " | Sassalli Charles Albert | 56 | | | |
| " | von Steiger Walter Edmund Fritz | 62 | | | |
| " | Sepp Elisabeth Marie | 68 | | | |
| " | Vindayer Hélène Alice Marie | 82 | | | |
| " | Vulliamin Berthe | 113 | | | |
| " | Werren Ida | 98 | | | |
| 1923 | Weber Hortense Marie Lina | 114 | | | |
| " | Sienet Elise | 120 | | | |
| " | Sincent Marcel Fleuri | 131 | | | |
| " | Sidmer Blanche | 136 | | | |
| " | Wannier Charles Ferdinand | 144 | | | |
| " | Vessel Cécile Anna | 159 | | | |
| " | Sasseaux Albert | 172 | | | |

V
X
Y
Z

X
Y
Z

X

Y

Z



Y
Z

51. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10.
52. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10.
53. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10.
54. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10.
55. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10. 1960. 12. 10.

